

REPUBLIQUE DU BENIN

=-=-=-=-=-



MINISTERE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE (MPDEAP)

-=-=-=-=-=-=

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE)

·=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KETOU





DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Décembre 2008

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	X
PREFACE	xi
NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3	xiii
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE KETOU DANS LE BENIN	
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE KETOU DANS LE DEPARTEMENT DU PLATEAU	
1- GENERALITES	3
1-1 Présentation de la commune 1-1-1 Le relief	3 4 4 4 5 5
2- SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET SON EVOLUTION	
2-1 Répartition spatiale de la population de 1979 à 2002	5 7 8 9 oupes 11 oupes
3- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION EN 2002	16
3-1 Importance numérique des différents groupes ethniques	16 17 18

3-3 Étrangers résidents dans la commune de Kétou	19
3-3-1 Importance numérique des étrangers selon le sexe	19
4- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES	19
4-1 Alphabétisme	19
4-1-1 Au niveau communal selon le sexe et le milieu	
4-1-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe	
4-1-3 Alphabétisme des jeunes et des adultes selon les arrondissement	
4-2 Instruction à Kétou	
4-2-1 Instruction à Kétou selon le sexe	21
4-2-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe et le nivea	u d'instruction22
4-2-3 Instruction des jeunes et des adultes selon les arrondissements	24
4-3 Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans : Taux Brut et Taux	Nets de Scolarisation
4-3-1 Au niveau communal	
4-3-2 Disparités au sein des arrondissements	
4-3-3 Indice d'exclusion par commune	
4-3-4 Ménages et scolarisation des enfants	
_	
5- ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE A KETOU	
5-1 Approches conceptuelle et méthodologique	
5-2 État matrimonial de la population	
5-3 État matrimonial selon les groupes d'âges quinquennaux	
5-3-1 Célibataires	
5-3-2 Marché matrimonial	
5-4 Caractéristiques des conjoints	
5-4-1 Écarts d'âges entre les conjoints	
5-4-2 Endogame eumque	
5-5-1 Répartition de la population selon le régime matrimonial	
5-5-2 Pratique de la polygamie	
5-6 Nuptialité des célibataires	
5-6-1 Age moyen au premier mariage de la population	
6- FACTEURS DE CROISSANCE DE LA POPULATION	
6-1 Fécondité et natalité dans la commune de Kétou	
6-1-1 La natalité : niveau et disparités régionales	
6-1-2 : la fécondité dans la commune de Kétou : Niveau, structure et	
la fécondité	
6-2 Mortalité : niveau, structure et disparités régionales	
6-2-1 La mortalité des enfants de moins de cinq ans	
6-2-2 Niveau et disparité de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de moins de cinquistre de la mortalité des enfants de la mortalité de la mo	
6-3 Situation sanitaire dans la commune de Kétou	
6-3-1 Couverture sanitaire en infrastructures sanitaires	
6-3-2 La situation sanitaire de la population de Kétou	
6-4 Migration et impact sur la croissance urbaine	

6.4-4 Impact sur la croissance urbaine : Evolution de l'urbanisation dans la commune di Kétou		6-4-1 Migrations récentes internes entre la commune de Kétou et le reste du Bé (dernières migrations quinquennales)	.50
7-1 Survie des parents des enfants de moins 15 ans 5 7-2 Le travail très précoce des enfants 5 8- MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES 5 8-1 Volume et composition des ménages 5 8-2 Caractéristiques sociodémographiques des ménages 6 8-2-1 Le sexe du chef de ménage 6 8-2-1 Le niveau d'instruction du chef de ménage 6 8-2-3 La profession du chef de ménage 6 8-2-3 La profession du chef de ménage 6 8-2-3 La profession du chef de ménage 6 8-3 Condition d'habitation 6 8-3-1 Statut d'occupation 6 8-3-1 Statut d'occupation 6 8-3-2 Qualité des matériaux de construction 6 8-3-3 Qualité du confort des logements 6 9- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE) 6 9-1 Méthodologie 7 9-1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques 7 9-1-2 Un indice composite de niveau de vie fondé sur les caractéristiques de l'habitation eles conditions de vie des ménages 7 9-1-3 Catégories socio-économiques des ménages 7 9-1-5 Indice de pauvreté d'existence 7 9-1-5 Indice de pauvreté d'existence 7 9-2-1 Pauvreté et zones géographiques 7 9-2-2 Impact de la taille du ménage 9 9-2-3 Taille du ménage et nombre de personnes par pièce 7 9-2-2 Impact de la taille du ménage 9 9-2-3 Taille du ménage et nombre de personnes par pièce 7 9-2-4 Indice de pauvreté humaine et indice de niveau de vie : deux indices composite fortement corrélés 7 10-PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVE DE LA DEMANDE SOCIALE 7 10-1 Projection de la population du département du Plateau de 2002 a 2025 7 10-1-2 Projection de la population de la commune de Kétou de 2002 a 2025 7 10-1-2 Projection de la demande sociale en éducation et en santé de la commune de Kétou 8			
7-2 Le travail très précoce des enfants 58- MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES 55- 8-2 MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES 55- 8-2 Caractéristiques sociodémographiques des ménages 68- 8-2-1 Le sexe du chef de ménage 68- 8-2-1 Le niveau d'instruction du chef de ménage 68- 8-2-2 Le niveau d'instruction du chef de ménage 68- 8-2-3 La profession du chef de ménage 68- 8-2-3 La profession du chef de ménage 68- 8-3 Condition d'habitation 68- 8-3 Condition d'habitation 68- 8-3 I Statut d'occupation 68- 8-3 Statut d'occupation 68- 8-3 Qualité des matériaux de construction 68- 8-3- Qualité du confort des logements 69- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE) 69- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE) 69- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE) 79- 1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques de l'habitation cles conditions de vie des ménages 79- 1-2 Lu indice composite de niveau de vie fondé sur les caractéristiques de l'habitation cles conditions de vie des ménages 79- 1-4 Indices de pauvreté d'existence 79- 1-5 Indice de pauvreté d'existence 79- 1-2 Impact de la taille du ménage 79- 2-2 Impact de la taille du mén	7- S	ITUATION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE	55
8-1 Volume et composition des ménages			
8-2 Caractéristiques sociodémographiques des ménages	8- N	MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES	57
9-1 Méthodologie	8-	-2 Caractéristiques sociodémographiques des ménages. 8-2-1 Le sexe du chef de ménage. 8-2-2 Le niveau d'instruction du chef de ménage. 8-2-3 La profession du chef de ménage. 8-2-4 Le nombre d'actifs occupés dans le ménage. -3 Condition d'habitation. 8-3-1 Statut d'occupation. 8-3-2 Qualité des matériaux de construction.	.60 .60 .61 .61 .62
9-1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
DEMANDE SOCIALE		9-1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques	.70 n et .70 .71 .72 .73 .73 .74 .75 ites
10-1-1 Projection de la population du département du Plateau de 2002 a 2025	10- l DEN	PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVE DE LA MANDE SOCIALE	.77
10.2.1 Demanda Sociale en Education	10	0-1 Projection démographique	.78 .78 .79

10-2-2 Demande sociale en Santé	84
11- SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	85
11-1 La population économique de la commune	85
* *	
11-2 Production agricole de la population de Kétou	87
CONCLUSION GENERALE	89
QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	90
11- SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE 11-1 La population économique de la commune 11-1-1 La population active 11-1-2 La population active occupée : Prépondérance du secteur informel 11-2 Production agricole de la population de Kétou CONCLUSION GENERALE QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ANNEXES	91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Population résidente de la commune de Kétou et le taux de croissance inter	
censitaire	6
Tableau 2.2 : Population des villages de la commune de Kétou en 2002 croissance inter censita	
Tableau 2.3 : Variations relatives de la population et évolution de densité entre 1992 et 2002	
Tableau 2.4 : Pourcentage de femmes dans la population totale de la commune et des arrondissements	9
Tableau 2.5 : Rapport de masculinité dans la commune de Kétou selon les groupes d'âges quinquennaux	10
Tableau 2.6 : Structure de la population résidente dans Kétou en 2002 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian	
Tableau 2.7 : Structure de la population par sexe selon le groupe d'âges utiles (effectif et fréquences)	12
Tableau 2.8 : Structures des populations des populations par arrondissement observées en	13
2002 par sexe selon les grands groupes d'âges (%), taux de dépendance et âge médian	13
Tableau 3.1: Groupes ethniques dans Kétou selon le sexe	16
Tableau 3.2 : Proportion en % des différentes ethnies par arrondissement de Kétou	17
Tableau 3.3 : Répartition de la population résidente à Kétou selon le sexe et la religion	18
Tableau 3.4: Proportion des adeptes des différentes religions par arrondissements	18
Tableau 3.5 : Etrangers selon le sexe et la nationalité	19
Tableau 4.1 : Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge	20
Tableau 4.2 : Taux d'alphabétisme par arrondissements selon le sexe	20
Tableau 4.3 : Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes selon le sexe par arrondissement.	21
Tableau 4.4: Population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction	22
Tableau 4.5: Population de 3 ans et plus des arrondissements selon le niveau d'instruction par sexe	23
Tableau 4.6: Instruction des jeunes (15-24 ans) par arrondissement selon le sexe	24
Tableau 4.7: Instruction des adultes (15 ans ou plus) par commune selon le sexe	24
Tableau 4.8 : Effectif et Proportion des enfants de 6-14 ans scolarisés, ayant été scolarisés et non scolarisés en 2002.	 25
Tableau 4.9 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 selon les	26
arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)	26
Tableau 4.10 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-11 selon les	26
arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)	26

Tableau 4.11 : Indices d'exclusion et d'abandon par commune	27
Tableau 4.12 : Répartition des ménages selon l'aptitude à scolariser par arrondissement	30
selon le sexe du chef de ménage	3 0
Tableau 4.13 : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés et le nombre	3 0
d'enfants scolarisables	30
Tableau 5.1: Répartition en pourcentage de la population de la commune de Kétou de	34
10 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence	34
Tableau 5.2 : Marché matrimonial selon les arrondissements de Kétou	36
Tableau 5.3: Répartition des couples de conjoints selon l'écart d'âges	37
Tableau 5.4 : Indicateurs d'endogamie ethnique des couples de conjoints selon leur appartenance ethnique	
Tableau 5.5: Répartition (%) de la population mariée selon le sexe et le régime matrimonial	39
Tableau 5.6: Variations régionales de la pratique de la polygamie par les hommes	4 0
Tableau 5.7: Age moyen au premier mariage selon les arrondissements (en années)	41
Tableau 6.1: Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence de la commune	43
de Kétou	43
Tableau 6.2 : Structure de la fécondité par âge dans Kétou selon le milieu de résidence	44
Tableau 6.3: Répartition des décès enregistrés selon l'âge au décès	46
Tableau 6.4 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile par sexe et le milieu géographique.	47
Tableau 6.5 : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement	48
Tableau 6.6 : Situation épidémiologique de la commune de Kétou en 2004	49
Tableau 6.7 : Répartition des migrants et Soldes migratoires entre Kétou et les différents départements ou chef lieu de département	50
Tableau 6.8 : Migrants internes dans Kétou selon le sexe et la provenance	51
Tableau 6.9 : Répartition des migrants internes de 10 ans et plus selon le type	52
d'occupation	52
Tableau 6.10 : Migrants occupés de 10 ans et plus selon le statut dans la profession	52
Tableau 6.11 : Migrants occupés de 10 ans et plus selon la branche d'activité économique	53
Tableau 6.12 : Immigrants externes selon la provenance et par sexe	53
Tableau 6.13: Immigrants externes selon la provenance et le lieu de naissance	54
Tableau 6.14 : Immigrants externes selon la nationalité et le sexe	54
Tableau 6.15 : Evolution de la Population de Kétou selon le Milieu	55

Tableau 7.1 : Répartition des enfants de 0-15 ans selon la résidence avec leurs parents biologiques, l'âge et le sexe
Tableau 7.2 : Caractéristiques économiques des enfants de 6-9 ans
Tableau 8.1: Répartition des ménages par arrondissement et par sexe dans la commune de Kétou
Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la taille et les arrondissements
Tableau 8.3 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de 59
parenté et la commune
Tableau 8.4 : Répartition des ménages selon le sexe et l'arrondissement du chef de ménage 60
Tableau 8.5 : Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et l'arrondissement
Tableau 8.6 : Répartition (%) des chefs de ménages par commune selon la profession exercée .61
Tableau 8.7 : Répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés par commune
Tableau 8.8 : Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation
Tableau 8.9 : Unités d'habitation selon la nature du toit et l'arrondissement de résidence (%) 64
Tableau 8.10 : Unités d'habitation selon la nature du mur et la commune de résidence Unités 64
d'habitation selon la nature du sol en %
Tableau 8.11 : Unités d'habitation selon la nature du sol et la commune de résidence en % 65
Tableau 8.12 : Répartition (%) des unités d'habitation selon et le moyen d'évacuation des ordures ménagères
Tableau 8.13 : Répartition (%) des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées et la commune de résidence
Tableau 8.14 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance et la commune de 67
résidence (%)
Tableau 8.15 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'éclairage et la commune de résidence (%)
Tableau 8.16 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'approvisionnement en eau par commune (%)
Tableau 8.17 : Répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson le plus utilisé par département
Tableau 9.1 : La population de la commune de Kétou selon le milieu de résidence70
Tableau 9.2 : La population de la commune de Kétou selon les grands groupes d'âges70
Tableau 9.3 : Répartition des ménages (%) selon le quintile de niveau de vie et l'arrondissement
Tableau 9.4 : Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires

Tableau 9.5 : Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce7	6
Tableau 10.1 : Population résidente dans les communes par sexe	8
Tableau 10.2 : Contribution de chaque commune à la population du département7	8
Tableau 10.3 : Estimation de la population du département du Plateau de 2002 à 20257	9
Tableau 10.4 : Estimation de la population de la commune de Kétou de 2002 à 2025 7	9
Tableau 10.5 : Population de 6-11ans et de 6-14 ans observée en février dans le département du Plateau par commune et selon le sexe	
Tableau 10.6 : contribution des communes à la population scolarisable du département en 20028	2
Tableau 10.7 : Evolution de la population en âge d'aller à l'école (6-14 ans) selon le sexe et l'année de projection	2
Tableau 10.8 : Evolution des taux net de scolarisation des enfants de 6-14 ans8	3
selon le sexe et l'année de projection8	3
Tableau 10.9 : Evolution des besoins en salles de classes et en enseignants8	3
dans la commune de Kétou selon l'année de projection8	3
Tableau 10.10 : Disponibilité des centres de santé dans les communes8	4
du département du Plateau en 20028	4
Tableau 10.11 : Nombre d'Hôpitaux de Zone à construire pour faire face à l'évolution de la population	5
Tableau 11.1 : Population active dans la commune de Kétou, sa structure et sa composition 8	6
Tableau 11.2 : Carte de production agricole de la commune de Kétou8	7
Tableau 11.3 : Contribution de la commune de Kétou à la production agricole du département du Plateau	_

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1: Évolution des densités de population de Kétou et de ses arrondissements8
Graphique 2.2: Pyramide de la population résidente dans Kétou en 2002 par sexe et groupes âges quinquennaux
Graphique 3-1 : Composantes du groupe Yoruba
dans Kétou
Graphique 3-2 : Composantes du groupe Fon
dans Kétou
Graphique 4-1 : Inégalité de Taux Bruts de Scolarisation entre garçons et filles dans Kétou et dans ses communes (âge officiel = 6-14 ans)
Graphique 4-2 : Inégalité de Taux Nets de Scolarisation entre garçons et filles dans Kétou et dans ses communes (âge officiel = 6-14 ans)
Graphique 4.3 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon28
l'aptitude à scolariser
Graphique 4.4 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon29
l'aptitude à scolariser et le milieu de résidence
Graphique 4.5 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon29
l'aptitude à scolariser des chefs de ménages et le sexe du chef de ménage29
Graphique 4.6 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau de vie et l'aptitude des31
Graphique 4.7 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau d'instruction et l'aptitude32
des ménages à scolariser
Graphique 4.8 : Répartition de 100 ménages suivant l'âge et l'aptitude32
des ménages à scolariser
Graphique 5.1 : Population de 10 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial35
Graphique 5.2 : Pourcentages par groupe d'âges de célibataires selon le sexe36
Graphique 6.1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) générale selon la commune et44
le milieu de résidence en 2002
Graphique 6.2 : Taux de Fécondité Générale selon le milieu de résidence45
Graphique 6.3 : Niveau de la mortalité des 0-5 ans par sexe dans la commune de Kétou47
Graphique 7.1 : Proportion des enfants de moins de 15 ans selon la survie des parents56
Graphique 9.1 : Proportion (%) des ménages plus pauvres et pauvres par arrondissement74
Graphique 10.1 : Evolution de la population de la commune de Kétou de 2002 à 202580
Graphique 11.1.: Proportion (%) de la population active selon les arrondissements 86

PREFACE

Le Bénin a opté pour la décentralisation et la déconcentration de son administration à la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. Ce choix a été consacré par la Constitution de décembre 1990.

L'efficacité du processus de décentralisation et de développement communautaire à la base amorcé depuis 2002 recommande des plans de développement économique et social aussi proches que possible des réalités locales.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des plans et programmes de développement, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Comme les autres recensements, le troisième a permis d'actualiser les connaissances sur la structure de la population de l'ensemble du pays et des divisions administratives, d'évaluer les populations des groupes d'âges, cibles des programmes de développement, de déterminer les soldes migratoires internes et d'estimer les niveaux de fécondité et de mortalité au Bénin, notamment de la fécondité des adolescentes, de la mortalité infanto juvénile et de la mortalité maternelle. En outre, elle a enrichi le stock de données et d'indicateurs sociodémographiques, économiques et culturels disponibles et indispensables aux décideurs politiques, aux planificateurs, aux collectivités locales, aux agents économiques et à la société civile pour l'élaboration des futurs plans de développement socio-économique et de la prospective de la demande sociale.

Au terme du troisième recensement, vu le stock de données disponibles, il était nécessaire en appui à notre processus de décentralisation de réaliser pour nos différents départements et différentes communes des analyses monographiques permettant de cerner :

- les caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles des populations ;
- la répartition spatiale de la population et ses différentes composantes en terme de population par groupes d'âges utiles, cibles des programmes de développement;
- les éléments de la dynamique de la population et leur impact sur sa croissance et la demande sociale ;
- Les conditions de vie des ménages et la pauvreté non monétaire.

La présente monographie de la commune de Kétou s'inscrit dans ce cadre. Elle fournit une évaluation des différents programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années dans Kétou.

Avec les résultats de cette monographie, les élus locaux disposent désormais des éléments pour mieux affiner leurs plans de développement sur une base rationnelle dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, logement, aménagement du territoire etc. A n'en point douter, ils ont désormais des argumentaires pour leur plaidoyer auprès des partenaires au développement. Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Non Gouvernementales; Associations de développement ; Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires au Développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population, la Coopération Suisse, l'UNICEF, la Banque Mondiale à travers le Projet Santé et Population, l'USAID et le Port Autonome de Cotonou.

C'est pourquoi je voudrais renouveler, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressée aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National et des Comités Locaux du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à toute la population béninoise, pour son adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux journalistes, toute presse confondue, pour la part active qu'ils ont prise dans la sensibilisation de la population ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir la présente occasion pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans relâche et sans réserve dans les différentes activités de terrain, de traitement et d'analyse du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation.

Cosme Z. VODOUNOU

Directeur Général de l'INSAE

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3

Par décret N°99-459 du 22 septembre 1999, le Gouvernement Béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3).

Ce troisième Recensement a été réalisé du 15 février au 1^{er} mars 2002, soit dix ans jour pour jour après le deuxième Recensement. C'est le deuxième Recensement après la "Conférence des Forces Vives de la Nation" de Février 1990.

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 7.506 Agents Recenseurs, 1.507 Chefs d'Equipe, 252 contrôleurs et 18 superviseurs régionaux pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que sur les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le Bénin a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en 7.352 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Chaque Zone de Dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à Cotonou pendant 8 mois par 12 Agents vérifieurs, 60 Agents Codificateurs, 70 Agents de saisie sous la supervision de 2 cadres Analystes-Programmeurs Analysteset de 2 Programmeurs Assistants. Le traitement des questionnaires ménages consiste d'une part à traduire en langage les informations collectées et de les rentrer dans les microordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-3, il a organisé trois mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire dont le but principal était de mesurer la. couverture du dénombrement : son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité enregistrées des informations importantes. Cette certaines variables enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 10 au 24 Avril 2002. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages dans un échantillon stratifié et tiré à un degré de 100 ZD proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des ZD découpées lors de la cartographie du RGPH3. Les domaines d'étude retenus sont : Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la Strate Rurale à Faible Croissance.

Apurement et imputation des données.

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement. plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, il existe entre certaines variables, une relation logique (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH-3 sont :

-Les méthodes d'imputation déductive :

C'est une méthode permettant de déduire avec «certitude» une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation est fonction de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.

-Les méthodes d'imputation par la moyenne: méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Cette phase a duré un mois (Juin 2003) et a regroupé six cadres démographes, statisticiens et informaticiens qui ont conduit le RGPH3.rs

Définitions des concepts de base du RGPH-3

Une multitude de concepts ont été utilisés lors du Recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- Ménage: Le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages: le ménage ordinaire et le ménage collectif.
- Ménage ordinaire : c'est un ensemble de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.
- Ménage collectif: le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.
- **Résident** est toute personne vivant dans le ménage depuis au moins six mois. Toutefois toute personne qui vit dans le ménage depuis moins de

- six mois et qui a l'intention d'y rester plus de six mois est recensée comme résidente
- Population résidente ou de droit est l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement
- Milieu urbain : il est défini comme une zone hétérogène qui regroupe tout chef lieu de commune avant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après: bureau de poste télécommunication. bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2ème cycle, d'une part et tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10.000 habitants.
- Noyau familial: C'est un sous groupe du ménage comportant un couple avec ou sans enfants, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit des personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- Personne occupée: est toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement.
- **Secteur informel:** C'est un ensemble d'unités de production dont l'activité est informelle.

- Activité informelle: C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal, par une personne en tant que patron ou à son propre compte.
- Rentier (REN): C'est une personne qui dispose d'une fortune personnelle lui permettant de vivre sans travailler. C'est le cas des propriétaires de maison en location qui ne travaillent plus ou de quelqu'un qui a placé de l'argent c'est-à-dire un actionnaire à qui cela rapporte de l'argent pour survivre.
- Retraité (RET) : C'est personne (Homme ou Femme) qui a d'exercer activité cessé une économique et qui perçoit une forme quelconque de pension de retraite ou d'invalidité. Mais dès lors qu'un retraité exerce ou a exercé une activité économique durant la période de référence. il considéré comme actif même s'il continu de percevoir sa pension.
- Autre inactif (AINA): Est considéré comme autre inactif toute personne qui est dépourvue d'occupation, qui n'exerce aucune activité économique et n'est pas à la recherche d'un emploi.
- Chômeur (CHO): Est une personne qui a travaillé au moins une fois dans sa vie et qui a perdu son emploi avant la période de référence mais qui est actuellement en quête d'un nouvel emploi.
- **Ménagère** (**MEN**): Elle est la femme qui s'occupe uniquement des

travaux ménagers et des enfants sans en tirer un revenu.

- Cherche 1^{er} emploi ou 1^{er} travail (CT): Toute personne en quête de son premier emploi.
- Enfants confiés ou placés: Un enfant confié ou placé est un enfant placé par ses parents ou des tiers (tuteur, intermédiaire ...), chez d'autres parents ou personnes étrangères à la famille et pris en charge. Il est généralement placé à partir de 6 ans (ou moins
- Handicap est "le désavantage résultant pour un individu d'une défaillance ou d'une incapacité qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux et culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle".
- Handicapé: Est toute personne atteinte d'une déficience congénitale (par exemple : les malformations) ou acquise par accidents ou par maladies.
- Handicap visuel ou déficience visuelle: la cécité complète est la perte totale de vision.
- de cécité quand l'acuité visuelle de loin est inférieure à 1/20.
 L'amblyopie est la vision de loin après correction comprise entre 1/20 et 4/20. C'est l'acuité visuelle très diminuée et les personnes présentant cette situation sont appelées des mal voyants. Ainsi un Mal Voyant est une personne qui ne peut voir loin.

• Handicaps associés ou polyhandicaps. Il s'agit de handicaps qui sont multiples. On parle aussi de plurihandicapés. Ces personnes sont atteintes de plusieurs handicaps à la fois tels que handicaps moteurs, visuel, auditif, mental, etc..

Tabulation des données

données actuellement Les publiées décrivent la population résidente, c'est-àdire la population qui vit habituellement au Bénin depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y vivre pour au moins six mois. Ainsi il a été dénombré 6.769.914 individus résidents présents, vivant dans 1.210.463 ménages ordinaires. Toutefois, il dénombré également 30.000 individus vivant dans les ménages collectifs

Analyse des données

Dans le cadre de l'analyse des données issues de la collecte, certains termes sont couramment utilisés dont il est essentiel d'en définir les concepts :

- Rapport de masculinité est égal au nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin.
- Age médian: C'est l'âge qui divise la population en deux classes d'effectif égal à la moitié de l'effectif total.
- Rapport de dépendance potentielle de l'âge : Il est égal au rapport de la population potentielle inactive (somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la

population des personnes âgées de 60 ans et plus) sur la population potentielle active (personnes de 15-59 ans).

- Population de groupe d'âges utiles: Il s'agit d'une tranche de population qui est cible d'un programme de développement : exemple: population de 0-4 ans révolus pour le Programme Elargi de Vaccination
- L'ethnie sous-entendue « groupe socioculturel » définit généralement par un groupe d'individus avant en commun l'usage de la langue et de la culture¹. Le Bénin compte une multitude d'ethnies. Dans le souci de regrouper ces ethnies, il a été introduit le qualificatif de « apparentés » pour spécifier leur appartenance à de grandes familles de même aire culturelle. Pour tenir compte de l'homogénéité, groupes socioculturels ethniques ont été identifiés. On distingue alors les Adja et apparentés, les Fon apparentés, les Bariba et apparentés, les Dendi et apparentés, les Yoa-Lokpa et apparentés, les Peulh les Ottamari, les Yoruba, Autres groupes ethniques et les Étrangers
- Une religion consiste fondamentalement en un ensemble de croyances et de pratiques relatives au sacré². Le sacré fait l'obiet de prescriptions d'interdits catégoriques hors du champ de la discussion et de l'appréciation personnelle. Ces croyances et pratiques sont en

rapport avec la conduite profane de la vie. Les religions unissent enfin dans une même communauté l'ensemble des individus qui v adhèrent. Le fidèle croit à des dogmes et agit selon les rites, qui lui sont en outre inspirés par le religieux groupe auquel appartient. Ce groupe possède des caractéristiques qui permettent d'identifier les segments sociaux auxquels il appartient. Une de ces caractéristiques d'identification sociale est l'ethnie.

- Une personne est dite alphabète si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne (définition l'UNESCO).
- Taux d'alphabétisme: Le taux d'alphabétisme est le rapport de ceux qui savent lire, écrire et comprendre dans une langue quelconque, étrangère ou nationale, à la population en âge d'être alphabétisée (3ans et plus dans le cadre RGPH2).
- Taux d'analphabétisme : Le taux d'analphabétisme est le complément à l'unité du taux d'alphabétisation. Le taux d'alphabétisme varie selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence.
- Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un degré donné à une date t est le l'effectif rapport de (sans distinction d'âges) présent à ce degré à la date t à l'effectif de la population en âge officiel d'être scolarisée à ce degré. Il est exprimé en pourcentage
- Taux Net de Scolarisation (TNS) d'un degré donné à une date t est le rapport de l'effectif des élèves d'une tranche d'âge donnée (6-11 selon l'UNESCO ou 6-14 ans selon

² Dictionnaire de Sociologie, Gilles Ferrol & Al,

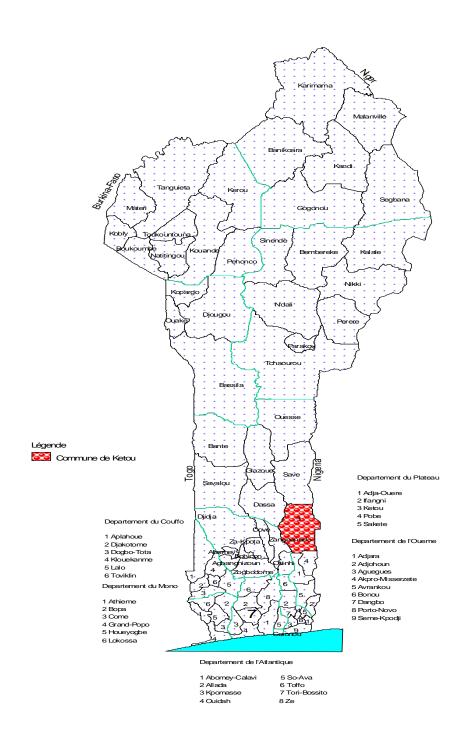
Ed. Armand Colin

¹ INSAE, 1994, Caractéristiques socio-culturelles et économiques, Analyse des résultats, tome 3, p.4

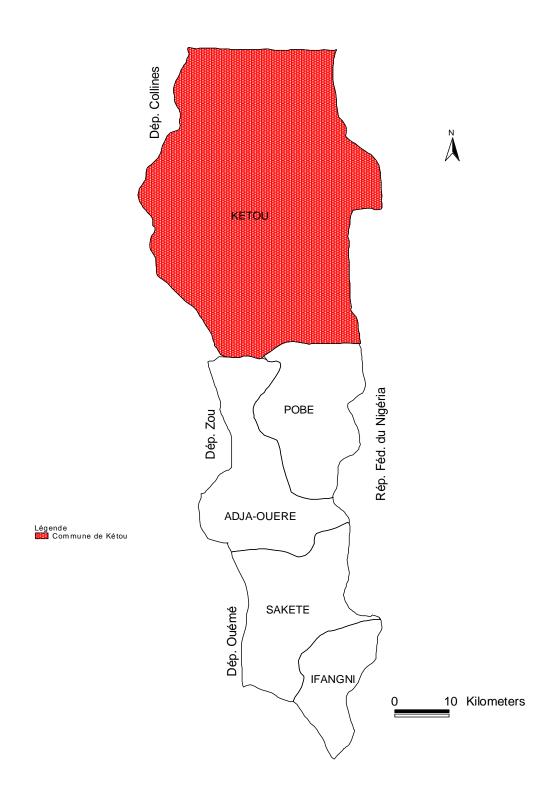
- la Législation Scolaire) à la population totale de cette tranche d'âge. Il est exprimé également en pourcentage
- Indice de parité de genre est le ratio d'un indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin. Exemple: L'indice de parité de genre pour scolarisation à l'école primaire est ratio Taux Brut le du de Scolarisation pour les filles niveau primaire sur le Taux Brut de Scolarisation des garçons au niveau primaire.
- Indice d'abandon: Total des déscolarisés (abandons) sur le total des enfants 6 à 14 ans diminué de ceux qui n'ont jamais fréquenté. Cet indicateur est calculé à partir des données du RGPH3.
- Indice d'exclusion scolaire au sens large: Total des déscolarisés (abandons) plus total de ceux qui n'ont jamais fréquenté sur le total des enfants scolarisables.
- Indice d'exclusion scolaire au sens strict: Total de ceux qui n'ont jamais fréquenté sur le total des enfants scolarisables.
- Naissance vivante : Est considérée comme une naissance vivante, tout enfant ayant présenté un signe quelconque (cris, battement de cœur...) de vie à la naissance, même s'il est décédé par la suite
- Taux Brut de Natalité (TBN): Le taux brut de natalité est le nombre de naissances annuelles pour 1000 habitants. IL est calculé en rapportant les naissances des douze derniers mois à la population moyenne de l'année.
- Taux Global de Fécondité Générale: Il se définit comme le nombre annuel moyen de

- naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer (15-49 ans). Dans le cadre de cette étude, il sera obtenu en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois à l'effectif moyen des femmes en âge de procréer.
- Taux spécifique de fécondité: Encore appelé taux de fécondité générale par âge, il se calcule pour un groupe d'âge donné en rapportant les naissances vivantes enregistrées par ce groupe au cours des douze derniers mois, à l'effectif du même groupe en milieu de période.
- Le **quotient de mortalité infantile** 1**q**₀ : c'est la probabilité à la naissance de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire.
- Le quotient de mortalité juvénile 4q1: c'est la probabilité pour un enfant qui est âgé d'un an exact de décéder avant d'atteindre son cinquième anniversaire.
- Le quotient de mortalité infantojuvénile 5q0 : c'est à la naissance, la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire.
- Le ratio ou Rapport de mortalité maternelle, communément appelé par abus de langage taux de mortalité maternel (TMM): c'est le nombre de décès maternels pour 100.000 naissances vivantes.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE KETOU DANS LE BENIN



SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE KETOU DANS LE DEPARTEMENT DU PLATEAU



1- GENERALITES

1-1 Présentation de la commune

La Commune de Kétou est située à l'extrémité nord du département du Plateau entre les latitudes 7°10 et 7°41' 17" Nord d'une part et les longitudes 2°24'24" et 2°47'40" Est d'autre part. Elle couvre une superficie de 1 775 Km² (RGPH 2002), soit 1,55% du territoire national et 54,38% du département du Plateau. Elle est limitée au Nord par la Commune de Savè au Sud par la Commune de Pobè, à l'Ouest par les Communes de Ouinhi et de Zangnanado et à l'Est par la République fédérale du Nigéria. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les Communes limitrophes) et internationaux (avec le Nigéria) facteurs importants de développement de la Commune.

Kétou fait partie de la zone sanitaire Pobè – Kétou – Adja Ouèrè et est accessible par une route carrossable permanente globalement en bon état et se trouve à 108 km de Porto – Novo.

La Commune est divisée en six (06) arrondissements lesquels sont composés de 28 villages et 10 quartiers de ville; ce sont: Adakplamè (05 villages), Idigny (08 villages), Kétou (10 quartiers de ville), Kpankou (07 villages), Odomèta (04 villages), et Okpomèta (04 villages). Le chef lieu de la Commune est Kétou qui est situé à 138 km de Cotonou, capitale économique du Bénin.

1-1-1 Le relief

La Commune de Kétou est située sur un plateau de faible altitude (entre 100 et 200m) morcelé en certains endroits par des dépressions plus ou moins prononcées.

Ce plateau correspond à la partie septentrionale du bassin sédimentaire côtier béninois (continental terminal) qui entre en contact avec le socle cristallin (surtout migmatite) par un front de côte de 250m d'altitude. Ce plateau est encadré par des séries de hauteurs au nord (le front suc- cité), au Nord- Est les collines d'Illikimou et d'Adékambi (200m) et au Sud-Ouest l'escarpement de faille de direction SO-NE et les sommets d'Adakplamè (286m). Ce plateau relativement peu élevé est incliné vers le sud passant de 100m à Kétou à 60m à Odomèta.

Parlant des différents types de sols, dans la Commune de Kétou se sont développés des sols appauvris (ferralitiques faiblement désaturés), indurés, associés à de vastes nappes de cuirasses ferrugineuses portant une végétation rase.

Sur le plateau monoclinal terminal se sont développés des sols ferrugineux tropicaux bien drainés qui supportent une savane arborée à *Daniella Oliveri*, *Lophira lanceolata* et à *Parkia biglobosa*.

1-1-2 Les sols ferralitiques faiblement dénaturés

Ce sont des sols sur sédiment meuble argilo – sableux du Continental Terminal dont les teneurs en argile s'élèvent avec la profondeur. La capacité de retention en eau est faible et le drainage est parfait. La teneur en matière organique peut atteindre 5% sous forêt en jachères et moins de 1% sous cultures intensives. Les réserves minérales sont faibles. Ces sols se

rencontrent à Adakplamè, Okpomèta, Dogo, Idigny, Aguigadji, Adjozoumè, Kpankou et Odomèta.

1-1-3 Les sols ferrugineux tropicaux

Ils occupent une petite superficie par rapport à l'ensemble de la sous – préfecture. Ils sont plus ou moins concrétionnés. La ferruginosité se caractérise par une individualisation et une oxydation du fer qui peut migrer par lessivage, s'accumuler et s'indurer. Ces sols sont moins profonds que les sols ferralitiques mais ont des horizons très différenciés sur plus de 2 mètres d'épaisseur. Les horizons superficiels ont une texture habituellement sableuse ou sablo – argileuse. On note aussi une nette prédominance de la kaolinite dans la fraction argileuse de ces sols. On les rencontre surtout à Kétou, Idjou, Ewé, Omou et Sodji. Ils sont très pauvres ou le deviennent très rapidement, suite à la culture. Ils sont pour la plupart fortement dégradés. Leur fertilité dépend, outre les déficiences chimiques (azote, phosphore) de la présence d'une nappe phréatique en profondeur. Les cultures vivrières traditionnelles s'y adaptent plus que les cultures pérennes arbustives.

1-2 Climat et hydrographie

1-2-1 Climat

Il est de type tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou moyen et des plateaux du Sud - Est) :

• Grande saison des pluies : Mars à Juillet

• Petite saison sèche: Août

• Petite saison des pluies : Septembre à Octobre

• Grande saison sèche : Novembre à Février.

La moyenne pluviométrique annuelle est de l'ordre de 1.073mm en 65 jours.

1-2-2 Hydrographie

La Commune de Kétou est longée par le fleuve Ouémé sur sa frontière avec le Zou. Il existe aussi quelques cours d'eau d'importance variable : ce sont les rivières Isson, Dogo, Bozouhouè, Adèzon et Adohouèzon qui sont temporaires. On peut ajouter quelques bas-fonds qui fournissent de l'eau en permanence à la population.

Enfin, on note la présence de nappes d'eau superficielles, stagnantes, peu profondes qui sont souvent sources de disputes entre les populations riveraines d'une part, et, entre les éleveurs transhumants d'autre part qui n'hésitent pas eux à violer les interdits coutumiers pour abreuver leur bétail. Ce sont les marigots, les sources et les étangs dont les plus importants se trouvent dans l'arrondissement d'Idigny. On peut citer les marigots Chanou-Akpon, Atan-Oga, Atan Haoussa et les sources Eka, Effrou, etc. Ces sources donnent de l'eau potable qui sort du pied des collines.

1-3 Végétation et faune

1-3-1 Végétation

La végétation rencontrée est celle de la savane arborée et de la forêt. Cette dernière couvre une superficie estimée à 47 000 hectares. On y distingue :

- Les forêts classées de Kétou et de Dogo ou Guézou ;
- La forêt sacrée d'Adakplamè.
- La forêt classée de Kétou
- La forêt classée de Dogo ou Guézou
- La forêt sacrée d'Adakplamè

1-3-2 Faune

La faune de la Commune de Kétou est essentiellement composée de petits rongeurs (rats palmistes, des souris, aulacodes, des écureuils), de reptiles, des oiseaux et diverses familles de serpents. D'autres espèces telles que les biches, les singes, les lièvres, les phacochères, les perdrix etc. composent également la faune de Kétou.

1-4 Infrastructures sociocommunautaires

En matière d'infrastructures sociocommunautaires des disponibilités existent. □L'accès à l'eau potable semble être réglé car tous les arrondissements de la commune sont pourvus d'adduction et de forages publics.

Au plan sanitaire, les villages regroupés au sein de six arrondissements, on dénombre 1 Centre de Santé de Commune, 6 Centres de Santé d'Arrondissement.

Sur le plan de l'éducation, on dénombre 127 écoles primaires, 8 collèges dont un à deux cycles. Rapportées à l'effectif de la population de la commune et à sa dispersion, ces infrastructures semblent insuffisantes.

2- SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET SON EVOLUTION

2-1 Répartition spatiale de la population de 1979 à 2002

2-1-1 Volume de la population

S'étalant sur les arrondissements d'Adakplamè, d'Idigny, de Kpankou, d'Odomèta, d'Okpomèta et de Kétou, la commune de Kétou abrite 100 499 habitants. Les arrondissements d'Idigny et de Kétou sont les plus peuplés de la commune de Kétou. Ils abritent respectivement 26,7 et 25,0% de l'effectif de la commune. Les arrondissements les moins peuplés, Odomèta et Okpomèta contribuent respectivement pour 7,4 et 7,8% à l'effectif de la commune (cf. tableau 1).

Tableau 2.1 : Population résidente de la commune de Kétou et le taux de croissance inter censitaire

	Effectif de popi	ulation		Contribution des arrondissements					
	RGPH3,	RGPH2,	RGPH1,	RGPH3,	RGPH2,	RGPH1,			
	2002	1992	1979	2002	1992	1979			
COM: KETOU	100499	63079	39353	100	100	100			
Milieu rural	75397	47428	31326	75,0	75,2	79,6			
AR: ADAKPLAME	14089	6886	5276	14,0	11,8	13,4			
AR: IDIGNY	26882	16096	9901	26,7	18,8	25,2			
AR: KPANKOU	19201	14425	7751	19,1	24,8	19,7			
AR: ODOMETA	7403	4665	4603	7,4	7,4	11,7			
AR: OKPOMETA	7822	5356	3795	7,8	8,5	9,6			
Milieu urbain	25102	15651	8027	25,0	24,8	20,4			
AR: KETOU	25102	15651	8027	25,0	24,8	27,2			

Tableau 2.2 : Population des villages de la commune de Kétou en 2002 croissance inter censitaire

	TOUS MENAGES						MENAGES AGRICOLES STRUCTURE DE LA POPULATION							
DIVISIONS		F	OPULATION	ON		NOMBRE								
ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	MASCULI N	FEMININ	TAILLE MENAGE	MENAGE S	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	
DEP: PLATEAU	73 018	407 116	193 135	213 981	5,6	32 194	201 164	86 013	75 118	189 494	191 875	25 721	194 083	
COM:KETOU	18 023	100 499	48 867	51 632	5,6	11 182	67 614	22 306	19 039	48 323	46 659	5 515	46 181	
ARROND: ADAKPLAME	2 451	14 089	6 822	7 267	5,7	1 731	10 211	3 612	2 675	7 265	6 195	629	6 074	
ADAKPLAME	1 030	6 260	2 993	3 267	6,1	354	2 548	1 638	1 243	3 306	2 704	250	2 631	
AGOUNLINPAHOU	195	974	486	488	5,0	195	974	246	174	479	448	47	456	
AGUIGADJI	194	966	457	509	5,0	191	947	247	163	471	446	49	443	
DOGO	434	2 495	1 228	1 267	5,7	416	2 428	596	467	1 252	1 149	94	1 100	
EWE	598	3 394	1 658	1 736	5,7	575	3 314	885	628	1 757	1 448	189	1 444	
ARROND: IDIGNY	4 472	26 882	13 209	13 673	6,0	3 158	19 921	5 991	5 054	12 867	12 632	1 383	12 353	
EFEHOUNTE	1 084	6 994	3 417	3 577	6,5	1 048	6 861	1 749	1 404	3 646	3 164	184	2 940	
IDIGNYCENTRE	1 131	7 580	3 765	3 815	6,7	476	3 483	1 525	1 342	3 422	3 671	487	3 589	
ILLADJI	419	2 644	1 271	1 373	6,3	375	2 423	585	542	1 317	1 173	154	1 170	
ILLARA	803	3 903	1 900	2 003	4,9	372	1 991	926	724	1 889	1 865	149	1 796	
ILLECHIN	177	1 003	496	507	5,7	168	952	185	201	439	497	67	512	
ILLIKIMOU	507	2 773	1 369	1 404	5,5	402	2 358	616	494	1 249	1 324	200	1 372	
ISSELOU	104	723	372	351	7,0	93	664	142	131	343	337	43	336	
OBATEDO	247	1 262	619	643	5,1	224	1 189	263	216	562	601	99	638	
ARROND: KPANKOU	2 993	19 201	9 314	9 887	6,4	2 136	14 600	4 495	3 874	9 730	8 390	1 080	8 307	
ADJOZOUNME	337	2 206	1 072	1 134	6,5	304	2 005	478	406	1 054	1 023	129	1 020	
AYEKOU	294	2 261	1 088	1 173	7,7	268	2 089	552	439	1 131	1 009	121	994	
GANGNIGON	459	2 800	1 358	1 442	6,1	149	1 246	695	571	1 477	1 133	190	1 133	
KPANKOU-CENTRE	453	2 488	1 269	1 219	5,5	209	1 167	545	510	1 234	1 106	148	1 118	
MOWODANI	761	5 247	2 503	2 744	6,9	747	5 170	1 271	1 110	2 749	2 219	278	2 188	
SODJI	257	1 727	815	912	6,7	243	1 675	427	354	892	760	75	719	

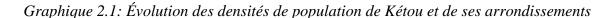
										GRICOLI			
	TOUS MENAGES						STRUCTURE DE LA POPULATION						
DIVISIONS			OPULATIO	N		NOMBRE							
ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	MASCULI N	FEMININ	TAILLE MENAGE	MENAGE S	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus
VEDJI	432	2 472	1 209	1 263	5,7	216	1 248	527	484	1 193	1 140	139	1 135
ARROND: ODOMETA	1 170	7 403	3 465	3 938	6,3	995	6 453	1 778	1 483	3 812	3 193	398	3 209
ATANKA	401	2 411	1 111	1 300	6,0	355	2 245	553	483	1 224	1 049	138	1 058
ATANTCHOUKPA	390	2 532	1 190	1 342	6,5	334	2 179	634	530	1 344	1 066	122	1 085
BOLOROUNFE	248	1 592	738	854	6,4	228	1 481	419	312	851	678	63	648
ODOMETA	131	868	426	442	6,6	78	548	172	158	393	400	75	418
ARROND: OKPOMETA	1 540	7 822	3 895	3 927	5,1	1 357	6 941	1 792	1 519	3 810	3 457	555	3 592
IDJOU	269	1 733	878	855	6,4	261	1 700	404	345	859	743	131	781
OFIA	130	549	282	267	4,2	120	525	119	91	245	253	51	270
OKPOMETA	468	2 434	1 187	1 247	5,2	316	1 653	566	463	1 184	1 077	173	1 117
OMOU	673	3 106	1 548	1 558	4,6	660	3 063	703	620	1 522	1 384	200	1 424
ARROND: KETOU	5 397	25 102	12 162	12 940	4,7	1 805	9 488	4 638	4 434	10 839	12 792	1 470	12 646
ATCHOUBI	929	4 642	2 263	2 379	5,0	380	2 064	877	902	2 166	2 292	184	2 171
DAGBANDJI	276	1 041	521	520	3,8	117	493	204	177	443	544	54	541
IDADJE	306	1 375	652	723	4,5	201	989	269	207	553	711	111	740
IDENAN	966	5 133	2 462	2 671	5,3	309	1 888	982	868	2 173	2 669	291	2 664
IDJABO	380	1 299	598	701	3,4	143	496	203	213	480	686	133	730
IGUIOLLOU	518	2 444	1 227	1 217	4,7	114	697	415	458	1 033	1 242	169	1 262
IRANDIGBAN	317	1 320	637	683	4,2	78	340	223	229	553	659	107	678
MASSAFE	1 459	6 957	3 354	3 603	4,8	394	2 221	1 276	1 250	3 073	3 533	351	3 379
ODIARO	206	706	346	360	3,4	40	160	151	102	292	359	55	374
OGUIDIGBO	40	185	102	83	4,6	29	140	38	28	73	97	15	107

2-2 Densités de population : Variations spatiales

2-2-1 Densités de Population

En rapportant la population recensée dans la commune de Kétou (100499 habitants) à sa superficie (1775 km²), il se dégage une densité de 56,6 habitants au kilomètre carré. Le niveau de cet indicateur permet de qualifier la commune de faiblement peuplé.

La densité varie selon les arrondissements. Cette variation résulte de l'évolution de la population dans le temps. Les arrondissements dont les densités sont supérieures au niveau moyen de la commune de Kétou sont: Kétou (326,0 hab/km²), Idigny (63,0 hab/km²). Kpankou (61,1 hab/km²), Ceux dont les densités sont inférieures au niveau communal sont : Odomèta (31,4 hab/km²), Okpomèta (53,2 hab/km²) et Adakplamè (24,5 hab/km²).



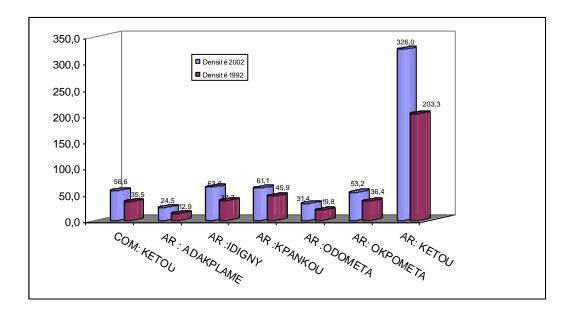


Tableau 2.3 : Variations relatives de la population et évolution de densité entre 1992 et 2002

Commune/Arrondissements	Population 2002	Population 1992	Variation relative 1992-2002	Densité 2002	Densité 1992
COM: KETOU	100499	63079	59,3	56.6	35.5
AR : ADAKPLAME	14089	6886	104,6	24.5	12.9
AR : IDIGNY	26882	16096	67,0	63.0	37.7
AR : KPANKOU	19201	14425	33,1	61.1	45.9
AR : ODOMETA	7403	4665	58,7	31.4	19.8
AR: OKPOMETA	7822	5356	46,0	53.2	36.4
AR KETOU	25102	15651	60,4	326.0	203.3

2-3 Structure par sexe et âge de la population

Sur les 407116 habitants dénombrés en 2002 dans le département du Plateau, la commune de Kétou compte 100499 habitants dont 48867 hommes et 51632 femmes, soit respectivement 48,6% et 51,4%. La population de Kétou comprend un peu moins d'hommes que de femmes. Cette situation est presque analogue au niveau des arrondissements comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau 2.4 : Pourcentage de femmes dans la population totale de la commune et des arrondissements

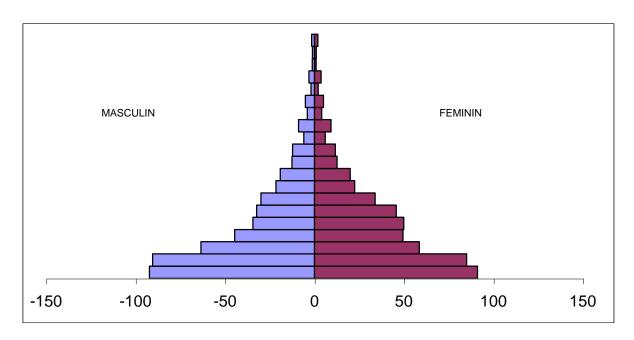
	Po	Pourcentage de femmes									
	RGPH3, 2002 RGPH2, 1992 RGPH1, 1										
COM: KETOU	51.4	51.0	50.8								
AR : ADAKPLAME	51.6	50.3	51.3								
AR : IDIGNY	50.9	50.3	50.3								
AR : KPANKOU	51.5	51.3	50.6								
AR : ODOMETA	53.2	53.1	50.9								
AR: OKPOMETA	50.2	48.0	48.4								
AR: KETOU	51.5	52.3	52.1								

En observant l'évolution de la part de population féminine dans le temps, on constate que celle-ci s'accroît dans le temps, à l'exception de l'arrondissement de Kétou où cette part diminue passant respectivement de 52,3% en 1992 à 51,5% en 2002.

2-3-1 Structure de la population totale observée en 2002 selon l'age et sexe

L'étude de la structure par âge et sexe s'analysera à travers la pyramide des âges et les rapports de masculinité.

Graphique 2.2: Pyramide de la population résidente dans Kétou en 2002 par sexe et groupes âges quinquennaux



La pyramide de Kétou (graphique 2.2) fait ressortir :

• Une base très large que celle de la pyramide nationale et aussi large que celle de la pyramide du Plateau (Confère Tome 1 de l'analyse des résultats du RGPH3, graphique de la page 124). En effet, la fécondité est très élevée (ISF=8,2 enfant par femme contre 7,02 pour le Plateau et 5,53 pour le Bénin) dans cette commune faiblement urbanisée (la population urbaine représente 26%).

- Une légère représentativité des garçons de 5-9 ans et 10-14 ans par rapport aux filles des mêmes âges (9,81% et 6,60% contre 9,67% et 5,97% pour les filles); le déficit d'effectif féminin à 10-14 ans pourrait être expliqué par les migrations de jeunes filles sans instruction ou déscolarisées qui préfèrent servir comme domestiques, aides ménagères ou aides familiales à Cotonou, dans autres villes du Bénin et des pays limitrophes.
- Un léger rétrécissement précoce de la pyramide à partir de 20-24 ans, très évident du côté masculin et attribuable à l'émigration de certains hommes, en raison de la faiblesse du développement de cette commune par rapport à certaines grandes villes du Bénin.

La courbe de masculinité (graphique 2.2.1) montre également que c'est dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans que siège le plus ce phénomène car ils enregistrent les taux de masculinité les plus faibles (respectivement 76,1 et 76,2 hommes pour 100 femmes. Un creux au niveau du groupe d'âges 65-69 ans qui serait peut-être lié à une mortalité différentielle de la génération de 1932-1937 pour cause de méningite

Tableau 2.5 : Rapport de masculinité dans la commune de Kétou selon les groupes d'âges quinquennaux

	Masculin	Féminin	Total	Cumul M	Cumul F	Cumul T
0-4	9273	9157	18,430	9273	9157	18430
05-09	9095	8541	17,636	18368	17698	36066
10-14	6377	5880	12,257	24745	23578	48323
15-19	4484	4969	9,453	29229	28547	57776
20-24	3460	5013	8,473	32689	33560	66249
25-29	3250	4591	7,841	35939	38151	74090
30-34	3006	3403	6,409	38945	41554	80499
35-39	2163	2256	4,419	41108	43810	84918
40-44	1921	2003	3,924	43029	45813	88842
45-49	1267	1270	2,537	44296	47083	91379
50-54	1232	1172	2,404	45528	48255	93783
55-59	599	600	1,199	46127	48855	94982
60-64	901	926	1,827	47028	49781	96809
65-69	401	405	806	47429	50186	97615
70-74	513	502	1,015	47942	50688	98630
75-79	201	204	405	48143	50892	99035
80-84	316	364	680	48459	51256	99715
85-89	128	86	214	48587	51342	99929
90-94	121	102	223	48708	51444	100152
95 et plus	158	187	345	48866	51631	100497
ND	1	1	2	48867	51632	100499
Total	48,867	51,632	100,499	97734	103264	200998

2-3-2 Structure de la population totale observée en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges

L'examen du tableau 3.2 de la structure par sexe et par grands groupes d'âges témoigne de la jeunesse de la population résidente dans Kétou. Sur la base des différents résultats, il ressort que :

- Les moins de 15 ans représentent près de la moitié (48,1% de la population communale). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux au niveau de cette tranche d'âges (24,6% pour les hommes contre 23,5% pour les femmes de la population de la commune).
- La population d'âges actifs représente 46,4% de la population totale et par conséquent les personnes âgées (60 ans et plus) ne représentent que 5,5% de la population totale.
- Les femmes d'âges actifs sont plus nombreuses que les hommes (21,3% pour les hommes contre 25,2% pour les femmes). Ce déficit pourrait s'expliquer par l'émigration de la population masculine. Pour des raisons déjà évoquées, certains hommes émigrent sans leurs conjoints et leur progéniture. Ce phénomène explique certainement l'écart observé entre les âges médians masculin et féminin (13,3 ans pour les hommes et 13,9 ans pour les femmes).
 - Le rapport de dépendance de l'âge (somme des effectifs d'âges inactifs sur l'effectif des personnes d'âges actifs) est égal à 1,2 soit une charge potentielle supplémentaire de 2 inactifs par 10 actifs.

Tableau 2.6 : Structure de la population résidente dans Kétou en 2002 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), rapport de dépendance et âge médian

Groupe âges	Masculin	Féminin	Total
0-14	24.6	23.5	48.1
15-59	21.3	25.2	46.4
60 et plus	2.7	2.8	5.5
Total	48.6	51.4	100.0
Age médian (ans) Rapport de	15.8	13.8	16.8
dépendance âge	1.3	1.0	1.2

Pour les besoins de certains programmes de développement qui concernent des populations d'âges spécifiques, certaines fréquences ont été calculées au sein de la population résidente au Bénin. Il s'agit, selon les programmes, des groupes d'âges consignés en annexe. Les effectifs et les fréquences selon le sexe de ces différents sous-groupes de la population résidente dans Kétou en 2002 figurent dans le tableau 3.3.

Tableau 2.7 : Structure de la population par sexe selon le groupe d'âges utiles (effectif et fréquences)

Groupes d'âges utiles	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0 ans	3772	1864	1908	3.8	3.8	3.7
1-3 ans	11140	5614	5526	11.1	11.5	10.7
0-3 ans	14912	7478	7434	14.8	15.3	14.4
1-4 ans	14658	7409	7249	14.6	15.2	14.0
0-4 ans	18430	9273	9157	18.3	19.0	17.7
3-5 ans	11981	6097	5884	11.9	12.5	11.4
6-11 ans	19039	9821	9218	18.9	20.1	17.9
6-14 ans	6978	3648	3330	6.9	7.5	6.4
0-8 ans	33118	16850	16268	33.0	34.5	31.5
0-17 ans	54316	27739	26577	54.0	56.8	51.5
10-18 ans	20527	10314	10213	20.4	21.1	19.8
18 et +	46183	21128	25055	46.0	43.2	48.5
55 et +	6716	3339	3377	6.7	6.8	6.5
15-49 ans	43056	19551	23505	42.8	40.0	45.5
15-59 ans	46659	21382	25277	46.4	43.8	49.0
60-79 ans	4053	2016	2037	4.0	4.1	3.9
80 et plus	1466	725	741	1.5	1.5	1.4

2-4 Structures des populations observées en 2002 par arrondissements selon les grands groupes d'âges

Les données du tableau 3.4 révèlent que les populations des différents arrondissements de la commune de Kétou sont relativement jeunes. Globalement, les populations des arrondissements de Kétou sont très jeunes avec des âges moyens qui varient de 13,5 ans dans les arrondissements d'Adakplamè et Odomèta à 17,7 ans dans Kétou. Les personnes âgées de moins de 15 ans sont plus représentées dans Idigny (12,8%). Les arrondissements de Kétou et Idigny abritent plus de vielles personnes (respectivement 1,5% et 1,4%). De même, les arrondissements de Kétou (12,7%) et Idigny (12,6%) renferment aussi plus de personnes d'âges actifs (15-59 ans).

Ces structures sont caractéristiques de populations à forte fécondité, à forte mortalité et affectées par l'exode rural des personnes en âge de travailler. L'importance relative des effectifs féminins du groupe d'âges 15-59 ans dans tous les arrondissements indique que tous les arrondissements sont apparemment affectés par l'émigration sélective des hommes en âge de travailler vers les villes du Bénin et de la sous région du fait de l'insuffisance d'infrastructures économiques qui offriraient des opportunités professionnelles plus rémunératrices.

Cependant, les âges médians calculés pour les différents arrondissements attestent que les non migrants (hommes) sont pour la plupart encore très jeunes. Le niveau élevé de l'âge médian des femmes n'est autre que la preuve qu'il s'agit des migrations récentes et que certains hommes actifs ont migré sans leurs femmes.

Tableau 2.8 : Structures des populations des populations par arrondissement observées en 2002 par sexe selon les grands groupes d'âges (%), taux de dépendance et âge médian

						Taux de	
Communes	Sexe	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	Total	dépendance	Age médian
	Masc	3654	2829	339	13644	1.4	12.8
ADAKPLAME	Fém	3611	3366	290	14534	1.2	15.1
	Total	7265	6195	629	28178	1.3	13.5
	Masc	6702	5737	770	26418	1.3	13.8
IDIGNY	Fém	6165	6895	613	27346	1.0	17.0
	Total	12867	12632	1383	53764	1.1	15.9
	Masc	5003	3769	542	18628	1.5	12.9
KPANKOU	Fém	4727	4621	539	19774	1.1	15.9
	Total	9730	8390	1081	38402	1.3	13.8
	Masc	3812	1371	194	6930	2.9	12.6
UDOMETA	Fém	3812	1822	204	7876	2.2	15.7
	Total	3,812	3193	398	14806	1.3	13.5
	Masc	1985	1619	291	7790	1.4	13.7
OKPOMETA	Fém	1825	1838	264	7854	1.1	16.6
	Total	3,810	3457	555	15644	1.3	15.6
	Masc	3604	6057	604	24324	0.7	16.8
KETOU	Fém	3663	6735	867	25880	0.7	18.6
	Total	7267	12792	1471	50204	0.7	17.7

2-5 Structures des populations observées en 2002 par villages ou quartiers de villes de la commune de Kétou avec disponibilité des infrastructures sociocommunautaires

La disponibilité des informations sur la population, ainsi que sur la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires au niveau des villages ou quartiers de villes constitue l'un des objectifs du RGPH3. Ainsi, les données issues du RGPH3 nous permettent de donner les informations ci-dessous :

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EQUIPEMENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DES UNITES ADMNISTRATIVES

		TO	OUS MENAGE	S			ST	MENAG RUCTURE			TION				INFRAS	TRUCTURE	S SOCIO	COMMU	JNAL	JTAIR	ES	
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES	TOTAL	POPULATION MASCULIN		TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC -TION		COLL, 1 ^{er} CYCLE	COLL, 1 & 2 nd CYCLE	MATE -NITI	ER C	sc c	SA DISF	PEN- RE
COM:KETOU	18 023	100 499	48 867	51 632	5,6	11 182	67 614	22 306	19 039	48 323	46 659	5 515	46 181		55	3		0	0	1	5	0
ARROND: ADAKPLAME	2 451	14 089	6 822	7 267	5,7	1 731	10 211	3 612	2 675	7 265	6 195	629	6 074		6	0		0	0	0	1	0
ADAKPLAME	1 030	6 260	2 993	3 267	6,1	354	2 548	1 638	1 243	3 306	2 704	250	2 631	Oui	0	0		0	0	0	1	0
AGOUNLINPAHOU	195	974	486	488	5,0	195	974	246	174	479	448	47	456	Non	1	0		0	0	0	0	0
AGUIGADJI	194	966	457	509	5,0	191	947	247	163	471	446	49	443	Non	1	0		0	0	0	0	0
DOGO	434	2 495	1 228	1 267	5,7	416	2 428	596	467	1 252	1 149	94	1 100	Oui	2	0		0	0	0	0	0
EWE	598	3 394	1 658	1 736	5,7	575	3 314	885	628	1 757	1 448	189	1 444	Non	2	0		0	0	0	0	0
ARROND: IDIGNY	4 472	26 882	13 209	13 673	6,0	3 158	19 921	5 991	5 054	12 867	12 632	1 383	12 353		13	1		0	0	0	1	0
EFEHOUNTE	1 084	6 994	3 417	3 577	6,5	1 048	6 861	1 749	1 404	3 646	3 164	184	2 940	Oui	4	0		0	0	0	0	0
IDIGNYCENTRE	1 131	7 580	3 765	3 815	6,7	476	3 483	1 525	1 342	3 422	3 671	487	3 589	Oui	2	1		0	0	0	1	C
ILLADJI	419	2 644	1 271	1 373	6,3	375	2 423	585	542	1 317	1 173	154	1 170	Oui	3	0		0	0	0	0	C
ILLARA	803	3 903	1 900	2 003	4,9	372	1 991	926	724	1 889	1 865	149	1 796	Non	1	0		0	0	0	0	C
ILLECHIN	177	1 003	496	507	5,7	168	952	185	201	439	497	67	512	Non	1	0		0	0	0	0	0
ILLIKIMOU	507	2 773	1 369	1 404	5,5	402	2 358	616	494	1 249	1 324	200	1 372	Oui	1	0		0	0	0	0	C
ISSELOU	104	723	372	351	7,0	93	664	142	131	343	337	43	336	Non	1	0		0	0	0	0	0
OBATEDO	247	1 262	619	643	5,1	224	1 189	263	216	562	601	99	638	Non	0	0		0	0	0	0	0
ARROND: KPANKOU	2 993	19 201	9 314	9 887	6,4	2 136	14 600	4 495	3 874	9 730	8 390	1 080	8 307		10	0		0	0	0	1	0
ADJOZOUNME	337	2 206	1 072	1 134	6,5	304	2 005	478	406	1 054	1 023	129	1 020	Non	2	0		0	0	0	0	0
AYEKOU	294	2 261	1 088	1 173	7,7	268	2 089	552	439	1 131	1 009	121	994	Non	1	0		0	0	0	0	C
GANGNIGON	459	2 800	1 358	1 442	6,1	149	1 246	695	571	01 477	1 133	190	1 133	Oui	1	0		0	0	0	1	C
KPANKOU-CENTRE	453	2 488	1 269	1 219	5,5	209	1 167	545	510	1 234	1 106	148	1 118	Non	3	0		0	0	0	0	C
MOWODANI	761	5 247	2 503	2 744	6,9	747	5 170	1 271	1 110	2 749	2 219	278	2 188	Non	1	0		0	0	0	0	C
SODJI	257	1 727	815	912	6,7	243	1 675	427	354	892	760	75	719	Non	1	0		0	0	0	0	0
VEDJI	432	2 472	1 209	1 263	5,7	216	1 248	527	484	1 193	1 140	139	1 135	Oui	1	0		0	0	0	0	0

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EQUIPEMENTS SOCIOCOMMUNAUTAIRES DES UNITES ADMNISTRATIVES

		TO	OUS MENAGE:	S			ST	MENAG RUCTURE			ΓΙΟΝ			INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES								
DIVISIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE MENAGES		POPULATION MASCULIN	N	TAILLE MENAGE	NOMBRE MENAGES	POPU- LATION	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus	ADDUC -TION	ECOLES PRIMAI- RES	COLL, 1 ^{er} CYCLE	COLL, 1 & 2 nd		R C		SA DISF	PEN-
		-					- ,						,									
ARROND: ODOMETA	1 170	7 403	3 465	3 938	6,3	995	6 453	1 778	1 483	3 812	3 193	398	3 209		5	0		0	0	1	1	(
ATANKA	401	2 411	1 111	1 300	6,0	355	2 245	553	483	1 224	1 049	138	1 058	Oui	1	0		0	0	0	0	(
ATANTCHOUKPA	390	2 532	1 190	1 342	6,5	334	2 179	634	530	1 344	1 066	122	1 085	Non	1	0		0	0	0	0	(
BOLOROUNFE	248	1 592	738	854	6,4	228	1 481	419	312	851	678	63	648	Non	1	0		0	0	0	0	C
ODOMETA	131	868	426	442	6,6	78	548	172	158	393	400	75	418	Oui	2	2 0		0	0	1	1	0
ARROND: OKPOMETA	1 540	7 822	3 895	3 927	5,1	1 357	6 941	1 792	1 519	3 810	3 457	555	3 592		8	. 0	1	0	0	0	1	0
DJOU	269	1 733	878	855	6,4	261	1 700	404	345	859	743	131	781	Oui	1	0		0	0	0	0	C
OFIA	130	549	282	267	4,2	120	525	119	91	245	253	51	270	Oui	1	0		0	0	0	1	(
OKPOMETA	468	2 434	1 187	1 247	5,2	316	1 653	566	463	1 184	1 077	173	1 117	Oui	C	0		0	0	0	0	(
DMOU	673	3 106	1 548	1 558	4,6	660	3 063	703	620	1 522	1 384	200	1 424	Oui	6	0		0	0	0	0	C
ARROND: KETOU	5 397	25 102	12 162	12 940	4,7	1 805	9 488	4 638	4 434	10 839	12 792	1 470	12 646		13	. 2		0	0	0	0	0
ATCHOUBI	929	4 642	2 263	2 379	5,0	380	2 064	877	902	2 166	2 292	184	2 171	Oui	2	2 1		0	0	0	0	(
DAGBANDJI	276	1 041	521	520	3,8	117	493	204	177	443	544	54	541	Oui	1	0		0	0	0	0	(
DADJE	306	1 375	652	723	4,5	201	989	269	207	553	711	111	740	Oui	2	2 0		0	0	0	0	(
DENAN	966	5 133	2 462	2 671	5,3	309	1 888	982	868	2 173	2 669	291	2 664	Oui	1	0		0	0	0	0	(
DJABO	380	1 299	598	701	3,4	143	496	203	213	480	686	133	730	Oui	2	2 0		0	0	0	0	(
GUIOLLOU	518	2 444	1 227	1 217	4,7	114	697	415	458	1 033	1 242	169	1 262	Oui	C	0		0	0	0	0	(
RANDIGBAN	317	1 320	637	683	4,2	78	340	223	229	553	659	107	678	Oui	3	0		0	0	0	0	(
MASSAFE	1 459	6 957	3 354	3 603	4,8	394	2 221	1 276	1 250	3 073	3 533	351	3 379	Oui	1	1		0	0	0	0	(
ODIARO	206	706	346	360	3,4	40	160	151	102	292	359	55	374	Oui	C	0		0	0	0	0	(
OGUIDIGBO	40	185	102	83	4,6	29	140	38	28	73	97	15	107	Non	1	0		0	0	0	0	C

3- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION EN 2002

L'étude des caractéristiques socioculturelles s'appesantira essentiellement sur l'étude de l'ethnie, la religion, la communauté étrangère, de l'Alphabétisation-Instruction-Scolarisation et de l'état matrimonial-Nuptialité.

3-1 Importance numérique des différents groupes ethniques

3-1-1 Au niveau communal

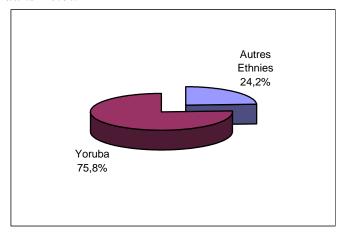
L'émiettement ethnique observé au niveau du Bénin est presque inexistant dans la commune de Kétou. Elle est en majorité composée des groupes ethniques Yoruba et Fon qui font respectivement 75,8% et 21,6%. Il n'existe que de petites colonies des autres ethnies dans la commune de Kétou. Les Bariba n'y résident pratiquement pas (0,0%).

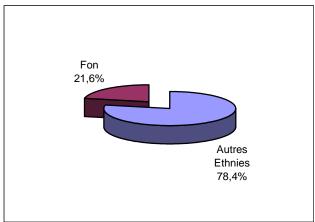
Tableau 3.1: Groupes ethniques dans Kétou selon le sexe

Ethnies	Total	Masculin	Féminin
Total (%)	100.0	48.6	51.4
ADJA & APP	0.4	0.2	0.2
FON & APP	21.6	10.6	11.0
BARIBA ET APP	0.0	0.0	0.0
DENDI & APP	0.1	0.0	0.0
YOA ET LOKPA ET APP	0.1	0.0	0.0
PEULH OU PEUL	0.5	0.3	0.3
OTAMARI & APP	0.1	0.1	0.1
YORUBA ET APP	75.8	36.7	39.1
AUTRES ETHNIES DU BENIN	0.2	0.1	0.1
ETHNIES.ETRANGERES	0.6	0.4	0.2
ND	0.5	0.2	0.3
Effectif	100499	48867	51632

Graphique 3-1 : Composantes du groupe Yoruba dans Kétou

Graphique 3-2 : Composantes du groupe Fon dans Kétou





3-1-2 Au niveau des arrondissements

Comme au niveau communal, deux groupes ethniques (Yoruba et Fon) se côtoient dans tous les arrondissements. On ne remarque que des traces des autres ethnies. Si les Fon sont plus nombreux dans Adakplamè (67,9%), les Yoruba dominent par contre tous les autres arrondissements.

Tableau 3.2 : Proportion en % des différentes ethnies par arrondissement de Kétou

Ethnies	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total (%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
ADJA & APP	0.4	0.2	0.5	0.1	0.2	0.2	8.0
FON & APP	21.6	67.9	14.2	26.7	1.0	0.5	12.3
BARIBA ET APP	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
DENDI & APP	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
YOA ET LOKPA ET APP	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1
PEULH OU PEUL	0.5	0.2	1.4	0.0	0.4	0.0	0.4
GUA OU OTAMARI & APP	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1
YORUBA ET APP	75.8	30.4	81.5	72.4	97.8	98.0	84.5
AUTRES ETHNIES DU BENIN	0.2	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0	0.1
ETHNIES.ETRANGERES	0.6	0.6	0.7	0.0	0.1	0.6	1.1
ND	0.5	0.4	0.7	0.5	0.5	0.6	0.5
Effectif	100499	14089	26882	19201	7403	7822	25102

3-2 Importance numérique des différentes religions

Il n'est pas possible d'envisager la société sans parler des croyances qui imprègnent profondément tous les actes de la vie sociale. Certaines de ces croyances ont marqué l'histoire des peuples du Bénin, même si aujourd'hui des groupes sociaux, en rupture avec ces croyances ont adopté les religions "révélées" telles que l'Islam et la religion chrétienne.

3-2-1 Au niveau communal

Le tableau 4.3 porte sur le nombre d'adeptes ou de fidèles par religion selon le sexe. Dans l'ensemble deux religions sont les plus pratiquées dans Kétou : le Catholicisme (34,9%) et l'Islam (19,5%). Les personnes qui se sont déclarées athées forment 10,5% de la population. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à pratiquer l'Islam (94,5 hommes pour 100 femmes) et le catholicisme à Kétou (96,3 hommes pour 100 femmes).

Tableau 3.3 : Répartition de la population résidente à Kétou selon le sexe et la religion

RELIGION	Total	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
TOTAL	100,499	48,867	51,632	94.6
AUCUNE RELIGION	10.5	5.1	5.4	94.6
VODOUN	7.8	3.8	4.0	96.1
CATHOLIQUE	34.9	17.1	17.8	96.3
PROTESTANT_METHO	2.0	1.0	1.0	96.5
AUTRES PROSTESTANTS	1.8	0.9	1.0	92.9
CELESTE	4.5	2.1	2.4	85.8
ISLAM	19.5	9.5	10.0	94.5
AUTRES CHRETIENS	6.6	3.2	3.4	92.0
AUTRES RELIGIONS TRADITIONNELLES	7.3	3.6	3.7	96.6
AUTRES RELIGIONS	4.0	2.0	2.1	94.4
ND	1.0	0.5	0.6	78.0

3-2-2 Au niveau des arrondissements

L'examen du tableau 4.4 fait ressortir comme religion dominante le catholicisme dans tous les arrondissements à l'exception de Odomèta (1,47%) où la proportion des personnes ne pratiquant aucune religion est dominante (24,6%). La religion islamique suit avec plus d'adeptes dans les arrondissements de Idigny (27,4%) et de Kétou (24,4%).

Tableau 3.4: Proportion des adeptes des différentes religions par arrondissements

RELIGION	Total	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100
AUCUNE RELIGION	10.5	8.4	8.5	13.8	24.6	16.2	5.3
VODOUN	7.8	15.0	5.7	15.6	6.8	4.3	1.5
CATHOLIQUE	34.9	35.9	35.4	15.3	1.5	44.9	55.5
PROTESTANT_METHO	2.0	0.5	2.5	2.3	3.1	3.8	1.0
AUTRES PROSTESTANTS	1.8	0.6	1.4	3.2	4.9	0.2	1.5
CELESTE	4.5	10.4	3.0	6.6	5.0	0.5	2.2
ISLAM	19.5	12.0	27.4	16.0	13.8	4.5	24.4
AUTRES CHRETIENS	6.6	11.5	4.1	6.5	19.7	2.0	4.1
AUTRES RELIGIONS TRADITIONNELLES	7.3	1.6	6.8	13.2	17.0	12.9	1.9
AUTRES RELIGIONS	4.0	3.7	3.6	5.9	3.1	9.8	1.6
ND	1.0	0.3	1.4	1.5	0.4	8.0	0.9
Effectif	100499	14089	26882	19201	7403	7822	25102

3-3 Étrangers résidents dans la commune de Kétou

3-3-1 Importance numérique des étrangers selon le sexe

La position géographique de la commune par rapport au Nigéria explique l'effectif relativement élevé des nigérians. En 2002, lors du recensement on a enregistré 154 nigérians avec une forte proportion du sexe masculin : environ 100 nigérians.

Tableau 3.5 : Etrangers selon le sexe et la nationalité

Les étrangers au Bénin	Total	Masculin	Féminin
Total	228	137	91
BURKINA-FASO	0	0	0
NIGER	15	11	4
NIGERIA	154	100	54
TOGO	43	20	23
AUTRE AFRIQUE OCCIDENTALE	. 9	4	5
AFRIQUE CENTRALE	1	1	0
RESTE AFRIQUE	0	0	0
AMERIQUES	0	0	0
ASIE	0	0	0
EUROPES	1	0	1
OCEANIE	0	0	0
ND	5	1	4

4- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

4-1 Alphabétisme

Le niveau d'alphabétisme est mesuré par le taux brut d'alphabétisme. Les taux d'alphabétisme calculés au recensement sont des indicateurs de stock d'alphabétisés après les campagnes successives d'alphabétisation. Ils ne sont donc pas comparables à ceux publiés par la Direction de l'Alphabétisme qui sont des indicateurs de performance de la campagne annuelle d'alphabétisation.

Dans le cadre du troisième recensement général de la population et l'habitation, quatre (4) sous-groupes d'alphabétisés ont été identifiés :

- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en langues nationales
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français et en langues nationales
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en d'autres langues.

4-1-1 Au niveau communal selon le sexe et le milieu

Le taux d'alphabétisme dans la commune est faible 30,9% en 2002. Plus de 69 % de la population de Kétou reste encore analphabète. On note un déséquilibre de l'alphabétisme en faveur des hommes. Le taux d'alphabétisme des hommes est de 41,1% et celui des femmes est de 21,5%, soit un indice de parité du genre (0,5) largement inférieur à l'unité, ce qui traduit une inégalité en faveur de l'homme. Aux premiers âges du fait de la scolarisation au

primaire des nouvelles générations, le taux d'alphabétisme connaît une ascension jusqu'à 7,5% entre 10-14 ans et décroît nettement au niveau des anciennes générations qui n'ont certainement pas connu de scolarisation.

Tableau 4.1 : Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe				Indice de parité
d'âges	Total	Masculin	Féminin	genre
Total	30,9	41,1	21,5	0,5
06-09 ans	7,4	9,0	6,0	0,7
10-14 ans	7,5	9,6	5,6	0,6
15-19 ans	4,4	5,8	3,0	0,5
20-24 ans	2,8	3,7	2,0	0,5
25-29 ans	2,5	3,3	1,7	0,5
30-34 ans	2,1	2,9	1,3	0,4
35-39 ans	1,4	2,1	0,8	0,4
40-44 ans	1,0	1,6	0,5	0,3
45-49 ans	0,6	1,1	0,3	0,2
50-54 ans	0,5	0,8	0,2	0,2
55-59 ans	0,2	0,4	0,1	0,3
60-64 ans	0,2	0,3	0,1	0,2
65-69 ans	0,1	0,1	0,0	0,1
70-74 ans	0,1	0,1	0,0	0,1
75-79 ans	0,0	0,0	0,0	0,2
80-84 ans	0,0	0,0	0,0	0,6
85-89 ans	0,0	0,0	0,0	0,3
90-94 ans	0,0	0,0	0,0	0,0
95-98 ans	0,0	0,0	0,0	0,5

4-1-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe

Les taux d'alphabétisme sont très faibles dans les arrondissements. Quelques variations non négligeables sont observées d'un arrondissement à un autre. Les arrondissements de Kétou (13,0%) et Idigny (7,6) enregistrent les taux, les plus élevés (mais en dessous du niveau communal 30,9%). Le taux d'alphabétisme le plus faible s'observe dans Odomèta (1%). Dans tous les arrondissements, il subsiste une inégalité du genre en faveur des hommes. On note en général 4 ou 5 femmes alphabétisées pour 10 hommes, excepté Kétou où cet indice est plus le élevé (6 femmes pour 10 hommes).

Tableau 4.2 : Taux d'alphabétisme par arrondissements selon le sexe

Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité
Total	30,9	41,1	21,5	0,5
ADAKPLAME	3,7	5,0	2,5	0,5
IDIGNY	7,6	9,9	5,4	0,5
KPANKOU	3,8	5,4	2,3	0,4
ODOMETA	1,0	1,5	0,6	0,4
OKPOMETA	1,8	2,7	1,0	0,4
KETOU	13,0	16,5	9,7	0,6

4-1-3 Alphabétisme des jeunes et des adultes selon les arrondissements

Le taux d'alphabétisme au niveau des jeunes (15-24 ans) s'établit à 31,2% au niveau communal. Au niveau des personnes de 15 ans et plus, le taux d'alphabétisme est évalué à 23,9%. Les femmes sont sous alphabétisées dans les deux univers (20,1% contre 45,2% pour les hommes chez les 15-24 ans et 14,4% contre 35% chez les 15 ans et plus). L'indice de parité du genre à l'alphabétisme est égal à 0,4 dans les deux univers.

Les taux d'alphabétisme sont également plus élevés chez les jeunes du chef-lieu de la commune (14,6%) et de Idigny (7,4%). Il en est de même des adultes avec respectivement 11,5% et 5,2%. Les taux les plus faibles sont obtenus dans les arrondissements de Odomèta et Okpomèta qui affichent respectivement 0,9% et 1,3% de fréquences de jeunes alphabètes et 0,6% et 1,1% de fréquences d'adultes alphabètes. Dans tous les arrondissements les femmes alphabètes sont sous-représentées. L'inégalité de l'alphabétisme selon le sexe reste plus accentuée dans Okpomèta qui s'illustre par un indice de parité du genre de 2 femmes pour 10 hommes chez les jeunes comme chez les adultes.

Tableau 4.3 :	Taux d'alphabetisme des jeunes et des adultes selon le sexe par arrondissem	ent

15-24 ans					15 ans et plus			
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité
Total	31,2	45,2	20,1	0,4	23,9	35,0	14,4	0,4
ADAKPLAME	3,3	5,0	1,9	0,4	2,9	4,4	1,7	0,4
IDIGNY	7,4	10,3	5,2	0,5	5,2	7,6	3,1	0,4
KPANKOU	3,6	5,8	2,0	0,3	2,6	4,2	1,3	0,3
ODOMETA	0,9	1,5	0,5	0,3	0,6	0,9	0,3	0,3
OKPOMETA	1,3	2,3	0,5	0,2	1,1	1,9	0,4	0,2
KETOU	14,6	20,3	10,1	0,5	11,5	16,0	7,7	0,5

4-2 Instruction à Kétou

La répartition de la population selon le niveau d'instruction est utilisée comme mesure de la qualité des ressources humaines d'un pays (indice de capital humain). A partir des informations sur la dernière classe suivie, nous distinguerons la population non scolarisée de celle ayant atteint un niveau d'instruction donné (primaire, secondaire ou supérieur). Le niveau d'instruction est étudié à partir de la proportion de la population ayant un niveau correspondant à un ordre d'enseignement donné.

L'instruction est indispensable pour un mieux être personnel et social. C'est pourquoi tous les gouvernements s'attèlent à sa généralisation. Mais en dépit de sa fonction sociale et de tous ses indéniables avantages, il subsiste encore au Bénin une importante population qui vit sans instruction.

4-2-1 Instruction à Kétou selon le sexe

La population sans instruction représente 70,1% (60,9% des hommes et 78,6% des femmes). Une petite partie de la population s'est limitée à l'instruction maternelle (0,3%).

L'enseignement primaire est relativement plus fréquenté parce qu'il a toujours été une priorité pour les gouvernements béninois. En dépit de la persistance des résistances les personnes de niveau primaire représentent 24,7% de la population de Kétou, celles de niveau secondaire (4,7%) et celles de l'enseignement supérieur sont quasi-inexistantes (seulement 0,2%). Tout comme dans la plupart des pays de la sous région, les cadres de haut niveau résident soit dans les grandes villes où sont concentrées les unités de production économiques et l'administration publique, soit dans les cités-dortoir de leurs périphéries. A tous les niveaux les femmes instruites sont faiblement représentées ; l'indice de parité est partout largement en faveur des hommes.

Tableau 4.4: Population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité
Total	100	100	100	
Maternel	0,3	0,3	0,3	1,0
Primaire	24,7	31,4	18,4	0,6
Secondaire Général 1er cycle	4,0	5,8	2,3	0,4
Secondaire Général 2 nd cycle	0,7	1,1	0,3	0,2
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,0	0,3
Secondaire Technique 2 nd cycle	0,0	0,1	0,0	0,3
Supérieur	0,2	0,3	0,0	0,2
Aucun niveau	70,1	60,9	78,6	1,3
Effectif	90172	43687	46485	1,1

4-2-2 Disparités au sein des arrondissements selon le sexe et le niveau d'instruction

Les écarts non négligeables s'observent d'un arrondissement à un autre du point de vue du niveau d'instruction.

Au niveau maternel, la fréquence la plus élevée des instruits exclusivement de niveau maternel est observée dans les arrondissements de Adakplamè (0,7%) et Kétou (0,5% des populations).

Au niveau primaire, les arrondissements de Kétou (36,3%), Idigny (23,7%) et Adakplamè (23,6%) abritent plus d'instruits de niveau primaire. Odomèta (13,1%) détient la plus faible fréquence d'instruits du niveau primaire.

Au niveau secondaire, l'arrondissement de Kétou (11,2%) se distingue par la proportion la plus élevée des instruits de cet ordre d'enseignement. Les fréquences les plus faibles sont observées au niveau de Odomèta (0,8%).

Au niveau supérieur, les personnes de niveau supérieur sont partout presque absentes.

Aucun niveau d'instruction, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, sont légion dans la commune de Kétou. Elles sont en proportion plus élevées dans Odomèta (86%). Dans tous les arrondissements, les hommes sont proportionnellement plus instruits que les femmes.

Ceci résulte du fait que les femmes de cette région restent encore soumises aux pesanteurs traditionnelles sociologiques qui les empêchent de s'inscrire à l'école.

Tableau 4.5: Population de 3 ans et plus des arrondissements selon le niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Total	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou
Ensemble							_
Total	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,3	0,7	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5
Primaire	24,7	23,6	23,7	17,2	13,1	21,6	36,3
Général 1 ^{er} Cycle	4,0	2,3	3,3	1,8	0,7	1,6	9,1
Général 2 nd Cycle	0,7	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	2,0
Technique 1 ^{er} Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Technique 2 nd Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Supérieur	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5
Jamais Fréquenté	70,1	73,1	72,5	80,4	86,0	76,7	51,5
Effectif	90172	12369	24181	17144	6597	7021	22860
Masculin							
Total	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,3	0,7	0,3	0,2	0,0	0,0	0,5
Primaire	31,4	30,6	29,7	23,6	18,9	31,1	43,4
Général 1 ^{er} Cycle	5,8	3,6	4,7	3,0	1,4	2,9	12,5
Général 2 nd Cycle	1,1	0,5	0,4	0,4	0,3	0,2	3,3
Technique 1 ^{er} Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Technique 2 nd Cycle	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Supérieur	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,8
Jamais Fréquenté	60,9	64,5	64,8	72,7	79,3	65,8	39,2
Effectif	43687	5982	11854	8287	3096	3455	11013
Féminin							
Total	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,3	0,7	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5
Primaire	18,4	17,2	17,9	11,2	8,0	12,4	29,7
Général 1 ^{er} Cycle	2,3	1,0	1,9	0,8	0,1	0,3	5,9
Général 2 nd Cycle	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,8
Technique 1 ^{er} Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Technique 2 nd Cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Jamais Fréquenté	78,6	81,1	79,9	87,6	91,9	87,2	62,9
Effectif	46485	6387	12327	8857	3501	3566	11847
Indice de parité sans instruction	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3	1,6

4-2-3 Instruction des jeunes et des adultes selon les arrondissements

Au niveau des arrondissements (tableau 5.3), parmi les jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans, on dénombre 66,8% qui n'ont aucun niveau d'instruction. Ce taux est plus élevé chez les adultes de 15 ans et plus (74,8%). Le constat dans ce tableau est que tous les arrondissements de Kétou se particularisent par leur très faible niveau d'instruction des jeunes et des adultes.

Le niveau d'instruction des 15-24 ans comme celui des 15 ans et plus est très bas lorsque l'on s'intéresse à ceux qui ont au moins un niveau d'instruction correspondant à un ordre d'enseignement donné (primaire, secondaire et supérieur). Bien que l'instruction primaire soit une priorité ancienne, le niveau d'instruction primaire reste en deçà de 35% de la population dans tous les arrondissements. Il en est de même des adultes. L'inégalité d'instruction selon le sexe reste une donnée transversale dans tous les arrondissements.

Tableau 4.6: Instruction des jeunes (15-24 ans) par arrondissement selon le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Primaire	21,8	20,2	21,1	14,7	13,1	16,7	31,8
Secondaire Général 1er cycle	9,8	4,4	8,7	4,4	1,9	4,4	20,7
Secondaire Général 2nd cycle	1,3	0,4	0,6	0,6	0,0	0,3	3,4
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Secondaire Technique 2nd cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Supérieur	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5
Jamais fréquenté	66,8	74,9	69,5	80,0	84,8	78,5	43,3
Effectif Indice de parité des sans instruction	17926 1,5	2474 1,4	4705 1,4	3358 1,3	1240 1,3	1263 1,5	4886 2,2

Tableau 4.7: Instruction des adultes (15 ans ou plus) par commune selon le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Maternel	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Primaire	17,5	19,2	15,1	11,1	7,8	12,5	27,2
Secondaire Général 1er cycle	6,0	3,7	5,0	2,8	1,1	2,4	12,6
Secondaire Général 2nd cycle	1,2	0,5	0,4	0,4	0,2	0,2	3,2
Secondaire Technique 1er cycle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Secondaire Technique 2nd cycle	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Supérieur	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,7
Jamais fréquenté	74,8	76,5	79,3	85,4	90,8	84,8	55,9
Effectif	52174,0	6824,0	14015,0	9470,0	3591,0	4012,0	14262,0
Indice de parité des sans instruction	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,3	1,7

4-3 Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans : Taux Brut et Taux Nets de Scolarisation

4-3-1 Au niveau communal

Conformément au tableau 5.5, 45,4% des enfants fréquentent l'école en 2002, 4% l'ont abandonné et 47,8% n'ont jamais été scolarisés. Les filles sont légèrement les moins scolarisées actuellement : (37,6% contre 52,5% pour les garçons).

Tableau 4.8 : Effectif et Proportion des enfants de 6-14 ans scolarisés, ayant été scolarisés et non scolarisés en 2002.

		Effectif		Proportions			
Fréquentation	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
Total	26017	13469	12548	100	100	100	
Fréquente							
actuellement	11799	7077	4722	45,4	52,5	37,6	
Ayant fréquenté	1046	619	427	4,0	4,6	3,4	
Jamais fréquenté	12429	5400	7029	47,8	40,1	56,0	
Non déclaré	743	373	370	2,9	2,8	2,9	

Au niveau communal, le taux brut de scolarisation (TBS) qui traduit la capacité d'un système éducatif à inscrire les enfants d'un groupe d'âge donné est égal à 65,7 % pour la tranche d'âge officiel de scolarisation (6-11 ans) et 48,1% pour la tranche 6-14 ans.

Le taux net de scolarisation (TNS) qui fournit une mesure plus précise du niveau de participation dans un ordre d'enseignement donné des enfants appartenant à la tranche d'âge officiel est égal à 46,2% pour la tranche 6-11 ans et 43,1% si l'on considère la tranche 6-14 ans.

Les données du RGPH3 indiquent que la scolarisation des garçons est plus avancée que celle des filles. A titre d'illustration, on observe au niveau communal, pour la tranche 6-11 ans que le TBS et le TNS pour les garçons s'établissent respectivement à 76% et à 52,6% contre 54,7% et 39,31% pour les filles. Le passage à la tranche d'âge officiel de 6-14 ans ne modifie pas cette situation. Les taux brut et net de scolarisation sont évalués respectivement à 55,4% et 49,8% pour les garçons contre 40,2% et 36 % pour les filles.

4-3-2 Disparités au sein des arrondissements

Il existe des disparités de scolarisation au sein des arrondissements. Les taux bruts et nets sont relativement plus élevés dans les arrondissements de Kétou et de Okpomèta (respectivement 68,7% et 48,5% comme taux bruts pour la tranche d'âge officiel 6-14 ans et respectivement comme taux nets 62,6%, 45% pour la même tranche d'âge). Pour la tranche d'âges 6-11 ans, les deux arrondissements affichent respectivement 96% et 64,5% de taux bruts et 67,9% et 47,5% de taux nets. Les taux sont en général élevés (supérieurs à 50%), mais c'est Odomèta qui accuse le plus de retard dans la scolarisation avec son taux brut de 27% et son taux net de 24,9% pour les enfants de 6-14 ans contre respectivement 37,1% et 27,5% pour les enfants de 6-11 ans.

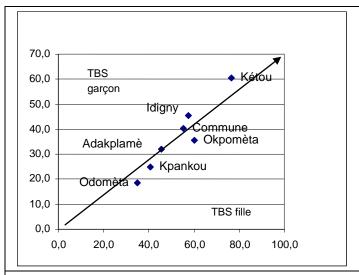
Tableau 4.9 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-14 selon les arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

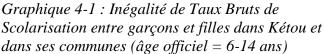
Taux brut de scolarisation						Faux net de s	scolarisatio	n
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart
Commune	48,1	55,4	40,2	15,2	43,1	49,8	36,0	13,8
Adakplamè	38,9	45,7	32,0	13,7	34,0	40,0	28,0	12,0
ldigny	51,9	57,6	45,6	12,0	45,8	50,9	40,1	10,8
Kpankou	33,0	40,8	24,7	16,0	29,2	36,3	21,6	14,6
Odomèta	27,0	34,9	18,7	16,2	24,9	31,9	17,5	14,4
Okpomèta	48,5	60,1	35,6	24,5	45,0	55,9	32,8	23,0
Ketou	68,7	76,4	60,6	15,8	62,6	69,6	55,3	14,2

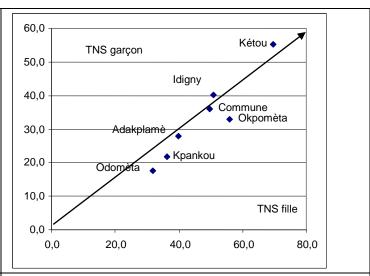
Tableau 4.10 : Taux bruts et taux nets de scolarisation des enfants de 6-11 selon les arrondissements par sexe (Scolarisés du RGPH3)

	Taux brut de scolarisation					aux net de s	scolarisatio	n
Arrondissements	Total	Masculin	Féminin	Ecart	Total	Masculin	Féminin	Ecart
Commune	65,7	76,0	54,7	21,3	46,2	52,6	39,3	13,4
Adakplamè	53,1	61,7	44,2	17,5	36,6	42,6	30,4	12,2
ldigny	70,7	79,7	60,9	18,8	48,6	54,3	42,4	11,9
Kpankou	44,6	55,0	33,5	21,5	31,3	37,8	24,4	13,4
Odomèta	37,1	47,0	26,1	20,8	27,5	34,3	20,0	14,2
Okpomèta	64,5	79,6	47,4	32,2	47,5	58,2	35,5	22,7
Ketou	96,0	108,1	83,8	24,3	67,9	74,6	61,2	13,4

Cette description de la scolarisation au primaire masque un peu le déséquilibre de la scolarisation en faveur des garçons sur le plan communal. L'examen des graphiques cidessous met en évidence les inégalités au niveau de la scolarisation des garçons et des filles dans les arrondissements. A l'exception du chef-lieu de la commune et Adakplamè sensibles aux effets des programmes de l'UNICEF en l'occurrence du projet EDUCOM (Education pour la Communauté) visant la parité de scolarisation, le TBS est en faveur des garçons dans les autres arrondissements (les taux sont au-dessus de la bissectrice d'égalité des taux pour les deux sexes dans ces arrondissements) et l'écart de scolarisation varie d'un arrondissement à un autre. Par contre, le TNS est plutôt en faveur des filles surtout dans la commune et les arrondissements de Okpomèta, Kpankou, Odomèta.







Graphique 4-2 : Inégalité de Taux Nets de Scolarisation entre garçons et filles dans Kétou et dans ses communes (âge officiel = 6-14 ans)

4-3-3 Indice d'exclusion par commune

L'exclusion des enfants du système scolaire est mesurée par deux indicateurs conçus spécifiquement à cet effet. Il s'agit de l'indice d'exclusion au sens strict et de l'indice d'exclusion au sens large. L'indice d'exclusion scolaire au sens large est obtenu en rapportant le nombre total des déscolarisés (abandons) auquel on ajoute ceux qui n'ont jamais fréquenté au nombre total des enfants scolarisables (population de 6-14 ans). De façon stricte, on considère au numérateur uniquement ceux qui n'ont jamais fréquenté rapporté au nombre total d'enfants scolarisables.

Les faits marquants qui se dégagent du calcul de ces indicateurs révèlent que sur l'ensemble de Kétou, 47,8% des enfants de 6-14 ans sont exclus strictement (n'ont jamais mis pied à l'école) du système scolaire. Les filles du groupe d'âges 6-14 ans affichent un indice d'exclusion strict plus élevé que celui des garçons (47,8% contre 56% pour les garçons). Au niveau des arrondissements, Odomèta (69,9%) et Kpankou (61%) affichent de forts niveaux d'exclusion stricte. A l'opposé, on remarque que Kétou (26,3%) et Okpomèta (48,8%) s'illustrent par des taux relativement moins élevés.

Tableau 4.11: Indices d'exclusion et d'abandon par commune

	Tous sexes			Masculin			Féminin		
	Indice Exclusion	Indice Exclusion	Indice	Indice Exclusion	Indice Exclusion	Indice	Indice Exclusion	Indice Exclusion	Indice
Communes	Large	stricte	d'abandon	Large	stricte	d'abandon	Large	stricte	d'abandon
Total	51,8	47,8	4,0	44,7	40,1	4,6	59,4	56,0	3,4
ADAKPLAME	62,8	56,6	6,2	56,6	49,0	7,5	69,1	64,2	5,0
IDIGNY	48,6	45,6	3,0	42,9	39,5	3,5	55,0	52,5	2,5
KPANKOU	65,3	61,0	4,3	58,3	52,9	5,4	72,9	69,7	3,2
ODOMETA	72,5	69,9	2,6	65,0	61,7	3,3	80,4	78,6	1,8
OKPOMETA	51,5	48,8	2,8	40,3	37,3	3,0	64,1	61,6	2,5
KETOU	30,7	26,3	4,5	22,9	18,4	4,5	38,9	34,5	4,4

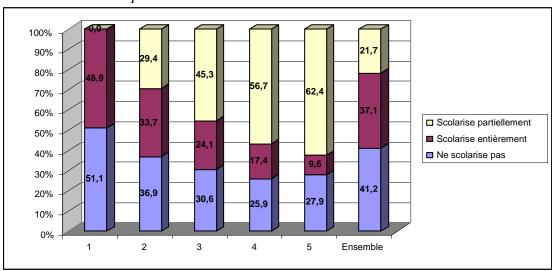
4-3-4 Ménages et scolarisation des enfants

Ménages et niveau de scolarisation des enfants

Le taux de scolarisation (brut ou net) met en évidence la part des enfants qui se retrouvent à l'école parmi la population scolarisable (6-11 ans ou 6-14 ans). Il est d'un intérêt appréciable de savoir où sont localisés ces enfants. Autrement dit, quels sont les types de ménage qui scolarisent mieux? Les données du recensement offrent l'opportunité d'appréhender ces facteurs.

L'exploitation de la base de données sur les ménages du RGPH3 permet de mettre en évidence que presque la moitié (41,2%) des ménages ayant des enfants scolarisables n'en scolarisent aucun pendant que 37,1% des ménages ont des enfants qui sont tous scolarisés et quasiment un peu moins du quart seulement (21,7%) des ménages scolarisent en partie leurs enfants.

Le graphique ci-après illustre que plus le nombre d'enfants scolarisables augmente, plus la probabilité de scolariser tous les enfants diminue (voir couleur violet).



Graphique 4.3 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon l'aptitude à scolariser

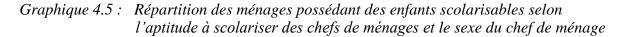
La non scolarisation par le quart des ménages au niveau national masque certaines disparités, essentiellement entre milieu urbain et rural. En effet, en milieu rural, sur 100 ménages, 47.6 ne scolarisent pas contre 23 ménages sur 100 en milieu urbain. On peut en déduire que la mesure d'exonération des filles des contributions scolaires en 1993 (mesure élargie aux garçons en 2000) n'a produit jusque là qu'un effet limité dans Kétou: 24 ménages sur 100 au niveau national restent encore réticents à la scolarisation de leurs enfants.

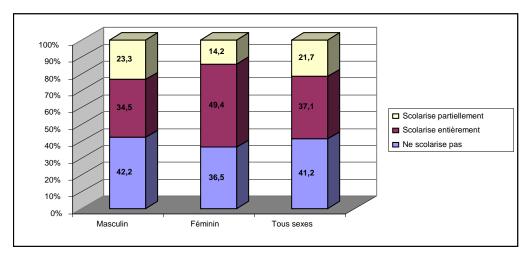
100,0 18,2 23,0 90,0 80.0 70,0 29,4 ■ Scolarise partiellement 60,0 58,8 Scolarise entièrement 50,0 Ne scolarise pas 40,0 30,0 47,6 20,0 23,0 10,0 0.0 **RURAL URBAIN**

Graphique 4.4 : Répartition des ménages possédant des enfants scolarisables selon l'aptitude à scolariser et le milieu de résidence.

Aptitude à scolariser et sexe du chef de ménage

Plusieurs études ont mis en évidence l'influence du sexe du chef de ménage dans la décision de scolariser. On peut citer à juste titre l'un des résultats de l'étude intitulée « Comportements des ménages en matière de scolarisation des enfants au Bénin »³ qui postule que les ménages dirigés par les femmes scolarisent davantage leurs enfants : 41% d'entre eux scolarisent tous leurs enfants contre 29% pour les ménages dirigés par les hommes. La disponibilité des données du RGPH3 permet de vérifier ce résultat. En effet, on retrouve au niveau du RGPH3, 45,7% des ménages dirigés par les hommes qui scolarisent tous leurs enfants contre 59,5% pour les ménages dirigés par les femmes au niveau national, comme l'illustre le graphique ciaprès pour la commune de Kétou.





³ Cette étude a été menée à partir de trois principales sources de données : EDSB de 1996 (EDS1-B), le RGPH2 de 1992 et l'Enquête Légère auprès des ménages édition 1997 (ELAM 97 et 97 bis). Cette étude a été réalisée par un groupe de chercheurs composé de DOSSOU Sulpice, GUINGNIDO Gaye, LAOUROU Martin et ZOUNON Kokou

La répartition de 100 ménages suivant leur aptitude à scolariser permet de constater que dans les arrondissements de Odomèta, Kpankou et Adakplamè on observe une forte réticence des ménages à scolariser. En effet dans ces arrondissements, les taux de scolarisation sont plus faibles et les proportions de ménages qui ne scolarisent pas intégralement les enfants sont respectivement de 61,5%; 54,1% et 52,2% comme l'illustre le tableau 5.9.

Tableau 4.12 : Répartition des ménages selon l'aptitude à scolariser par arrondissement selon le sexe du chef de ménage

		Ne .			
	_	scolarise	Scolarise	Scolarise	
Arrondissement	Sexe	pas	entièrement	partiellement	Total
	Masculin	52,3	23,6	24,1	100
	Féminin	51,6	36,2	12,2	100
Adakplamè	Les 2 sexes	52,2	25,4	22,4	100
	Masculin	39,0	35,8	25,2	100
	Féminin	15,3	66,8	17,9	100
ldigny	Les 2 sexes	36,4	39,2	24,4	100
	Masculin	53,7	20,4	25,9	100
	Féminin	58,2	27,0	14,9	100
Kpankou	Les 2 sexes	54,1	20,9	25,0	100
	Masculin	61,9	16,2	21,9	100
	Féminin	56,7	28,3	15,0	100
Odomèta	Les 2 sexes	61,5	17,3	21,2	100
	Masculin	40,6	37,6	21,8	100
	Féminin	49,6	40,9	9,6	100
Okpomèta	Les 2 sexes	41,8	38,0	20,2	100
	Masculin	22,3	58,3	19,3	100
	Féminin	24,6	59,8	15,6	100
Kétou	Les 2 sexes	23,0	58,8	18,2	100
	Masculin	42,2	34,5	23,3	100
Ensemble	Féminin	36,5	49,4	14,2	100
Commune	Les 2 sexes	41,2	37,1	21,7	100

L'aptitude d'un ménage à scolariser peut dépendre du nombre d'enfants scolarisables. Le tableau 5.10 fournit des informations sur le nombre d'enfants scolarisés par ménage suivant le nombre d'enfants scolarisables au sein de ces ménages.

Tableau 4.13 : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés et le nombre d'enfants scolarisables

Nombre d'enfants	No						
scolarisables	0	1	2	3	4	5 et plus	Ensemble
1	53,7	59,8	0,0	0,0	0,0	0,0	43,3
2	29,7	27,5	69,6	0,0	0,0	0,0	33,2
3	10,2	8,4	20,3	64,7	0,0	0,0	13,8
4	3,5	2,6	6,2	24,5	68,1	0,0	5,6
5 et plus	2,8	1,7	3,9	10,8	31,9	100,0	4,1
Ensemble Effectif des	100	100	100	100	100	100	100
ménages	3960	3410	1544	493	138	69	9614

Les résultats du tableau 5.10 indiquent que parmi les ménages ne scolarisant aucun enfant, 53,7% ont un enfant scolarisable, 29,7% ont 2 enfants scolarisables, 10,2% ont 3 enfants scolarisables et 6,3% ont plus de quatre enfants scolarisables. La prédominance des ménages ayant un enfant à scolariser parmi les ménages ne scolarisant pas pourrait être d'une part liée à un retard dans la scolarisation des enfants.

Aptitude à scolariser et niveau de vie

Le niveau de vie est apprécié à partir d'un indicateur composite de pauvreté non monétaire basé sur les conditions de vie des ménages. Cet indicateur a permis de classer les ménages en cinq catégories partant des plus pauvres aux plus riches (les catégories intermédiaires étant les pauvres, les moyens, les riches). Il est à remarquer que 63,6% des ménages qui ne scolarisent pas du tout sont très pauvres et 44,6% sont pauvres. On retrouve seulement respectivement 24% et 11,7% de riches et de plus riches parmi les chefs de ménages réticents. La réticence à la scolarisation est donc corrélée négativement avec le niveau de vie des ménages. Le graphique ci-après met en évidence ce constat dans Kétou.

100% 19,8 80% 60% 10,6 55,9 □ Scolarise partiellement ■ Scolarise entièrement 40% ■ Ne scolarise pas 20% **35**. Plus Pauvres Moyens Riches Plus Tous pauvres riches niveaux

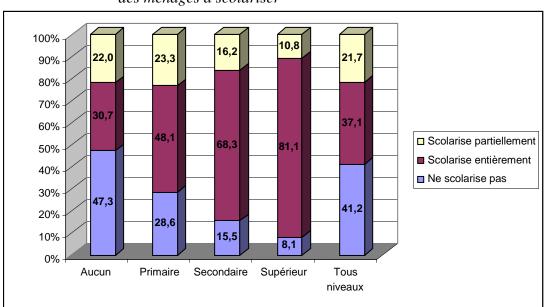
Graphique 4.6 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau de vie et l'aptitude des ménages à scolariser

Aptitude à scolariser et niveau d'instruction du chef de ménage

L'observation du graphique 5.7 indique que pour 100 ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction, 47,3 ne scolarisent pas du tout contre 28,6 pour 100 ménages dont les chefs ont un niveau primaire. L'instruction primaire des chefs de ménages permet donc de récupérer des ménages réticents. Ce graphique met en évidence qu'environ 8,1 des ménages dirigés par des personnes de niveau supérieur et ayant des enfants scolarisables ne scolarisent pas du tout. Les personnes de niveau supérieur sont évidemment rares dans cette commune.

_

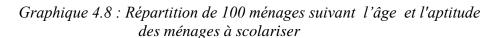
⁴ Pour d'amples précisions sur l'indicateur de niveau de vie, voir le rapport portant sur la mesure de la pauvreté à partir du RGPH3, produit par VODOUNOU, 2003

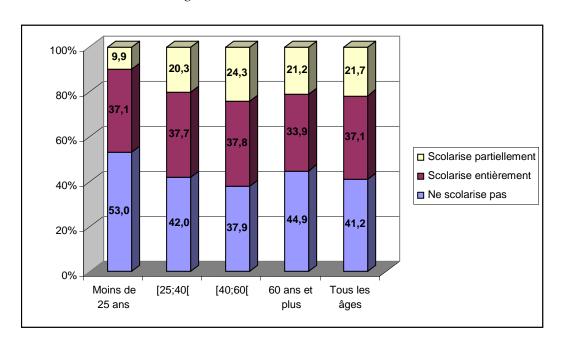


Graphique 4.7 : Répartition de 100 ménages suivant le niveau d'instruction et l'aptitude des ménages à scolariser

Aptitude à scolariser et âge du chef de ménage

Le graphique 5.8 montre que pour 100 ménages dont les chefs ont moins de 25 ans, 53 ne scolarisent pas du tout contre 42 sur 100 ménages dont les chefs ont entre 25-40 ans et 37,9 sur 100 entre 40-60 ans. La scolarisation des enfants est généralement influencée positivement par l'activité économique. C'est donc aux âges actifs qu'elle est plus forte : entre 25 et 40 ans, 37,7% des ménages scolarisent entièrement les enfants et entre 40 et 60 ans cette proportion passe à 37,8%.





5- ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE A KETOU

La compréhension de la dynamique d'une population passe par celle des mécanismes par lesquels les différents facteurs de cette dynamique se combinent. De ce point de vue, l'état matrimonial et la nuptialité revêtent un caractère très important car ils constituent par leur action sur la fécondité, des composantes indirectes de l'évolution de la population. En effet, dans un contexte comme celui du Bénin où l'association d'une nuptialité universelle avec une fécondité élevée est établie par les différentes sources de données, l'intérêt que l'on doit porter à l'état matrimonial de la population et à la nuptialité des célibataires procède du rôle qu'ils jouent dans la dynamique des structures familiales et sociales. Pour l'essentiel, les modifications de ces structures ont lieu par l'intermédiaire du mariage, du divorce, du veuvage, du remariage et, bien entendu, de la procréation.

Somme toute, l'état matrimonial et la nuptialité constituent un thème présentant un intérêt certain, et les utilisateurs potentiels sont nombreux. L'étude de l'état matrimonial et de la nuptialité des célibataires visent à mieux comprendre les systèmes matrimoniaux à travers leurs disparités et leur évolution (forme d'union, régime matrimonial, etc.). A ce titre, elle doit permettre de fournir de nouveaux éclairages pour expliquer les tendances de la fécondité. Cette partie de la monographie de Kétou se présente sous trois volets :

- approches méthodologiques
- état matrimonial de la population;
- nuptialité des célibataires.

5-1 Approches conceptuelle et méthodologique

L'état matrimonial est la situation d'une personne par rapport au mariage qui est défini comme l'union entre un homme et une femme suivant les lois et coutumes. Au recensement de 1979, le marié est tout individu qui se reconnaît comme tel. Au recensement de 1992, le marié est tout individu dont l'union a été célébrée à l'état civil ou devant une autorité religieuse ou selon les rites coutumiers. Au recensement de 2002, cette définition n'a pas varié.

Cependant, les données sur l'état matrimonial souffrent, comme toutes les autres issues du RGPH3, des erreurs de déclaration sur l'âge. Notamment, l'évaluation a montré que, si les biais introduits sont de divers ordres, ils n'empêchent pas d'exploiter les données telles quelles. A cet égard, il faut noter que le fait de regrouper les données par groupes d'âges, comme c'est le cas dans l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité des célibataires, contribue à réduire les effets des erreurs de déclaration d'âges.

En outre, le fait que le classement dans une catégorie matrimoniale soit laissé à l'initiative de l'enquêté, qui doit répondre à une question simple, est également sujet à des biais. Notamment l'interprétation des notions telles que "union libre" et "séparé" peuvent avoir été des sources d'erreurs pouvant conduire à sous-estimer certaines catégories matrimoniales.

C'est à tous ces biais près que l'analyse qui suit est réalisée, dans une approche essentiellement descriptive. Les indicateurs classiques d'analyse de la nuptialité sont calculés pour confirmer les constats faits à partir des tableaux à une ou deux variables. A cet effet, il y

a lieu de signaler que les données manquantes, c'est-à-dire les "Non déclarés", ont été systématiquement exclues de tous les calculs.

5-2 État matrimonial de la population

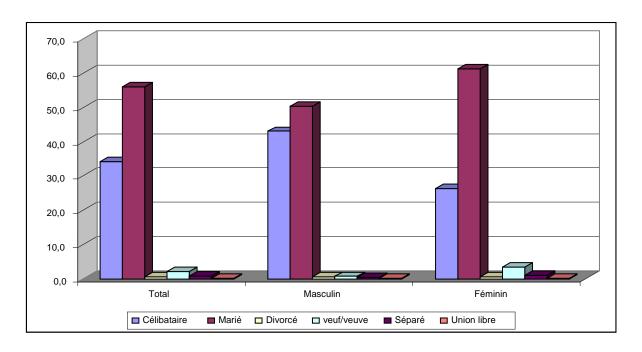
Les données collectées au recensement de 2002, notamment sur la population de la commune de Kétou âgée de 10 ans et plus, permettent d'observer la structure matrimoniale suivante : 34,2% de célibataires, 56% de mariés, 0,5% de divorcés, 2,1% de veufs, 0,7% de séparés et 0,1% de personnes en union libre. La proportion de femmes mariées (61,1%) est plus élevée que celle d'hommes du même statut matrimonial (50,3%).

L'examen du tableau 6.1 montre également qu'il y a une disparité de la situation matrimoniale entre le milieu urbain et le milieu rural. Mais en milieu rural, on note plus de mariés que de célibataires. Un fait démographique contraire a été observé au niveau national où il y a plus de célibataires que de mariés (cf. tome 2 des analyses du RGPH3, page 91). Toutefois, dans la population masculine, on observe plus de mariés que de célibataires dans la population de Kétou où on observe 47% de mariés en milieu urbain contre 51,5% en milieu rural. En ce qui concerne les célibataires, ils représentent 25,7% des femmes en milieu rural contre 27,7% en milieu urbain. Les conditions de vie des populations en milieu urbaine notamment la difficulté d'emploi, de logement et les besoins de scolarisation seraient certainement à la base de cette différence.

Tableau 5.1: Répartition en pourcentage de la population de la commune de Kétou de 10 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

Etat	Total				Urbain			Rural		
matrimonial	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Célibataire	34,2	43,0	26,3	35,8	44,8	27,7	33,6	42,3	25,7	
Marié	56,0	50,3	61,1	52,6	47,0	57,6	57,2	51,5	62,4	
Divorcé	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,8	0,5	0,5	0,5	
Veuf/Veuve	2,1	0,7	3,5	3,2	0,8	5,4	1,8	0,6	2,8	
Séparé	0,7	0,4	0,9	1,0	0,6	1,3	0,6	0,3	0,8	
Union libre	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	
Non déclaré	6,4	5,2	7,4	6,8	6,3	7,2	6,2	4,8	7,5	
Effectif	64431	30498	33933	17354	8247	9107	47077	22251	24826	

Graphique 5.1 : Population de 10 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial



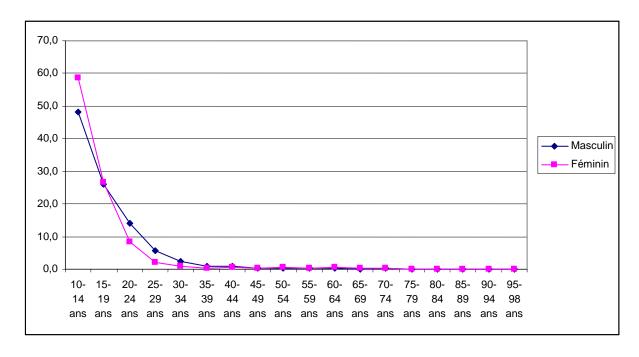
5-3 État matrimonial selon les groupes d'âges quinquennaux

La répartition de la population de 10 ans et plus par sexe et par groupe d'âges quinquennaux selon les catégories matrimoniales identifiées au RGPH3 permet d'apprécier l'évolution de l'état matrimonial en rapport avec l'âge et le sexe. Pour l'étude du marché matrimonial, il est essentiel de connaître la composition par âges des célibataires.

5-3-1 Célibataires

Le graphique ci-dessous fait apparaître une situation atypique où la proportion des hommes célibataires est plus faible de celle des femmes de 10-14 ans. Cette situation met en évidence la mauvaise déclaration des âges. Mais au-delà de ce groupe d'âges, le situation normale se rétablit (la proportion des hommes célibataires est supérieure à celle des femmes) car les hommes restent plus longtemps dans le célibat que les femmes. Leurs proportions dans tous les groupes d'âges sont plus élevées que celles des femmes. Le décalage entre les deux courbes correspond au retard du calendrier d'entrée en union des hommes par rapport à celui des femmes. Enfin, à partir de 40-44 ans, il n'existe pratiquement pas de différence entre les proportions des célibataires selon le sexe (la proportion des femmes de 40-44 ans célibataires est de 0,5% contre 0,8% pour les hommes de 40-44 ans célibataires à Kétou).

Graphique 5.2 : Pourcentages par groupe d'âges de célibataires selon le sexe



5-3-2 Marché matrimonial

L'évolution de la courbe des célibataires montre que la plupart des mariages surviennent dans la tranche d'âges 20-34 ans pour les hommes, et 15-24 ans pour les femmes. En supposant que les hommes de 20-34 ans choisissent leurs épouses dans la tranche d'âges 15-24 ans, une appréciation du marché matrimonial peut se baser sur le rapprochement entre les effectifs de célibataires dans ces tranches d'âges. Le tableau 3.3.2 indique pour la commune de Kétou, ainsi que pour chacun de ses arrondissements, le rapport entre ces deux effectifs. Plus ce rapport est faible, plus il suggère que le marché matrimonial est caractérisé par un surplus de femmes célibataires, comparativement aux hommes du même statut matrimonial. Le marché matrimonial est très déséquilibré (100 femmes célibataires de 15-24 ans pour 44 hommes célibataires de 20-34 ans), dans tous les arrondissements le déséquilibre est variable et marqué par un déficit d'hommes célibataires de 20-34 ans variant entre 34 et 49 pour 100 femmes célibataires de 15-24 ans.

Tableau 5.2 : Marché matrimonial selon les arrondissements de Kétou

		Effectif des	
	Effectif des	femmes	
	célibataires	célibataires de	Rapport
Arrondissements	de 25-34ans	15-24ans	hommes/femmes
Commune	1046	2376	0,44
ADAKPLAME	99	294	0,34
IDIGNY	300	615	0,49
KPANKOU	168	401	0,42
ODOMETA	55	145	0,38
OKPOMETA	73	167	0,44
KETOU	351	754	0,47

5-4 Caractéristiques des conjoints

Des travaux antérieurs ont montré que certaines caractéristiques des unions conjugales tiennent un rôle non négligeable dans la constitution ou la dissolution des unions. Les données du RGPH3 permettent d'étudier l'écart d'âges entre les conjoints au sein des unions et l'endogamie ethnique. Mais elles présentent l'inconvénient de limiter l'analyse aux chefs de ménage et leurs conjoints présents dans le ménage. Le tableau 6.3 donne la répartition par groupes d'âges des épouses selon le groupe d'âges de leur mari.

5-4-1 Écarts d'âges entre les conjoints

Le calcul des écarts d'âges entre les conjoints a été possible grâce à la reconstitution des couples au sein des ménages à partir du lien de parenté défini par rapport au chef de ménage. Il a été évalué à l'appui des distributions des écarts moyens. L'écart d'âge est défini par la différence entre l'âge du mari et celui de la conjointe pour les ménages monogames. Quant aux ménages polygames, cet écart est obtenu autant de fois que le mari a d'épouses. Les résultats obtenus sont présentés aux tableaux 6.3.

Tableau 5.3: Répartition des couples de conjoints selon l'écart d'âges

Ecart d'âges	Ensemble des femmes	Monogame	Polygame	Union libre
Commune:				
KETOU	100	100	100	100
< 0 an	3,1	2,9	3,3	0,0
0-4 ans	24,2	28,1	19,6	0,0
5-9 ans	30,9	33,7	27,6	50,0
10-14 ans	19,9	18,9	21,1	25,0
15-19 ans	9,4	7,3	11,7	25,0
20 ans&+	12,6	9,1	16,7	0,0

Les données du tableau 6.3 montrent qu'en général les femmes prennent pour mari des hommes plus âgés qu'elles : au sein de 3,1% seulement des unions, les femmes sont plus âgées que leurs maris. On note que dans au moins 24,2% des couples, l'écart d'âges va de 0 à 4 ans et pour 12,6% des couples, l'écart des âges est de 20 ans ou plus. La répartition est également assez différenciée selon la forme monogame ou polygame de l'union.

5-4-2 Endogamie ethnique

A l'instar de l'écart d'âges entre les conjoints, la pratique de l'endogamie ethnique peut être approchée grâce aux données du RGPH3. L'analyse est restreinte aux chefs de ménage et à leurs conjoints présents dans le ménage. Le principe consiste à croiser, pour les conjoints pris deux à deux, leur appartenance ethnique. En définissant l'indicateur de l'endogamie par la proportion de maris ayant épousé une femme appartenant au même groupe ethnique que lui, on obtient les résultats consignés au tableau 6.4.

Tableau 5.4 : Indicateurs d'endogamie ethnique des couples de conjoints selon leur appartenance ethnique

Ethnie du mari	Indicateur de l'endogamie
Adja et Apparentés	54,0
Fon et Apparentés	92,8
Bariba et apparentés	66,7
Dendi et Apparentés	88,9
Yoa et Lokpa	97,6
Peulh	91,3
Gun ou Otamari	91,3
Yoruba et apparentés	97,3
Autres groupes	
ethniques	63,2
Ethnies Etrangères	78,9

Les résultats suggèrent que l'endogamie est de mise dans les stratégies matrimoniales dans la commune de Kétou. Cette pratique est particulièrement universelle chez les Yoa et Lokpa (97,6%) et les Yoruba et apparentés (97,3%). Les Adja et apparentés se caractérisent par le niveau d'endogamie le plus faible (54%). Cette tendance généralisée à l'endogamie ethnique serait renforcée par le regroupement des ethnies béninoises en neuf (9) catégories en tenant compte de leur structure morphosyntaxique. Une étude plus fine basée sur un éclatement des groupes définis apporterait certainement plus d'éclairage sur cette pratique.

5-5 Régime matrimonial de la population

Le régime matrimonial est apprécié par rapport à la nature monogamique ou polygamique de l'union au sein de laquelle vit un individu. Le terme polygamie renvoie aux deux formes de mariage que sont la polygynie (le fait pour un homme d'être marié en même temps à plusieurs épouses) et la polyandrie (le fait pour une femme d'être mariée avec plusieurs hommes en même temps). Dans le contexte du Bénin, le terme polygamie est réduit à la polygynie, en raison du caractère marginal de la pratique de la polyandrie.

5-5-1 Répartition de la population selon le régime matrimonial

Le tableau 6.5 répartit la population mariée selon le sexe et le nombre d'épouses dans les unions. La structure de la population mariée selon le régime matrimonial est marquée par une prédominance de la pratique de la monogamie: 66,5% des hommes sont mariés à une seule épouse et 54,2% des femmes n'ont pas de co-épouses dans leur union conjugale au moment du recensement. La "bigamie", c'est-à-dire le fait pour un homme d'être marié avec deux femmes, est le deuxième régime le plus important: elle concerne 25,2% des hommes mariés et 31,2% des femmes mariées. Ce tableau met également en évidence les unions conjugales à plus de trois co-épouses (la grande polygamie) qui ne concernent que 2,5% des hommes mariés et 5,2% des femmes mariées.

Tableau 5.5: Répartition (%) de la population mariée selon le sexe et le régime matrimonial.

	Monogamie	Union à 2 épouses	Union à 3 épouses	Union à 4 épouses &	Total	Polygame
				+		
Ensemble	59,4	28,7	7,8	4,1	100	40,6
Masculin	66,5	25,2	5,8	2,5	100	33,5
Féminin ADAKPLAME	54,2	31,2	9,4	5,2	100	45,8
Total	56,1	31,5	9,1	3,3	100	43,9
Masculin	65,4	26,6	6,1	1,9	100	34,6
Féminin IDIGNY	49,4	35,0	11,2	4,3	100	50,6
Total	61,6	26,9	6,8	4,7	100	38,4
Masculin	67,2	24,5	5,3	3,0	100	32,8
Féminin KPANKOU	57,5	28,6	7,8	6,0	100	42,5
Total	57,4	31,4	8,6	2,6	100	42,6
Masculin	65,4	27,1	5,9	1,6	100	34,6
Féminin ODOMETA	51,3	34,5	10,7	3,4	100	48,7
Total	53,7	31,6	9,2	5,5	100	46,3
Masculin	61,8	28,5	6,8	2,9	100	38,2
Féminin OKPOMETA	48,0	33,8	10,9	7,4	100	52,0
Total	65,7	26,4	5,3	2,6	100	34,3
Masculin	71,8	22,6	4,0	1,5	100	28,2
Féminin KETOU	60,8	29,4	6,2	3,5	100	39,2
Total	58,2	27,8	8,7	5,4	100	41,8
Masculin	60,0	26,9	8,2	4,9	100	40,0
Féminin	55,1	29,3	9,5	6,1	100	44,9

5-5-2 Pratique de la polygamie

La pratique de la polygamie, c'est-à-dire le fait que les hommes soient mariés à la fois à plusieurs épouses, est analysée ici à partir de trois indicateurs:

- le taux de polygamie pour mesurer le niveau du phénomène (Tp);
- le nombre d'épouses par homme marié (Em) ;
- et le nombre d'épouses par homme polygame (Ep) pour l'intensité du phénomène.

D'après les données du RGPH3, la pratique de la polygamie dans la commune de Kétou implique 33,5% des hommes et 45,8% des femmes (Tableau 6.5). Ce niveau de la pratique présente d'importantes disparités régionales mises en évidence par le tableau 3.3.6. Ainsi, le niveau le plus élevé s'observe dans l'arrondissement de Odomèta avec 38,2% d'hommes

polygames tandis que l'arrondissement de Okpomèta affiche le taux le plus faible avec 28,2% des hommes de même catégorie.

En ce qui concerne l'intensité de la polygamie, les données indiquent qu'il y a en moyenne 2,4 femmes par homme marié et qu'un homme polygame est marié avec 1,6 femmes en moyenne avec peu de variation selon les arrondissements.

Tableau 5.6: Variations régionales de la pratique de la polygamie par les hommes

	Indicateurs de la polygamie					
	Intensité					
	Тр	Em Ep				
Ensemble	0,41	1,6	2,4			
ADAKPLAME	0,44	1,6	2,4			
IDIGNY	0,38	1,5	2,4			
KPANKOU	0,43	1,6	2,3			
ODOMETA	0,46	1,7	2,4			
OKPOMETA	0,34	1,4	2,3			
KETOU	0,40	1,6	2,5			

5-6 Nuptialité des célibataires

Les données du RGPH3 offrent l'opportunité d'étudier la nuptialité des célibataires à partir des seules informations sur l'état matrimonial de la population. Elle peuvent non seulement servir à estimer indirectement l'âge au premier mariage, mais aussi à construire la table de nuptialité et, partant, d'évaluer l'intensité du phénomène.

5-6-1 Age moyen au premier mariage de la population

La méthode mise au point par HAJNAL permet d'estimer de manière indirecte l'âge moyen au premier mariage à partir de la structure par âge des célibataires. Elle suppose :

- une indépendance entre la nuptialité et la mortalité d'une part, et entre la nuptialité et les mouvements migratoires d'autre part;
- une stabilité de la nuptialité dans le temps, c'est-à-dire dans les différentes générations.

En supposant négligeables les mariages conclus avant 10 ans et après 55 ans chez les hommes d'une part, et avant 10 ans et après 50 ans chez les femmes d'autre part, l'application de la méthode, permet, après tous calculs faits, d'évaluer l'âge moyen au premier mariage à 22,6 ans chez les hommes et à 17 ans chez les femmes dans la commune de Kétou. L'écart moyen de 5,6 ans entre les deux sexes mesure la différence de calendrier de l'entrée en union, entre les hommes et les femmes. Il traduit notamment une plus grande précocité de la nuptialité des femmes. A cet égard, il y a lieu de retenir, parmi les facteurs qui sont à la base de ce décalage, le fait que les garçons doivent réunir, plus longtemps que les femmes, les conditions préalables au mariage (paiement de la dot et autres conditions socio-économiques). De plus, ils passeraient plus de temps que les femmes à l'école ou dans l'apprentissage d'un métier.

L'âge moyen au premier mariage varie selon les arrondissements quel que soit le sexe comme le montre le Tableau 6.7 ci-après.

Tableau 5.7: Age moyen au premier mariage selon les arrondissements (en années)

Arrondissement	Hommes	Femmes	Ecarts
Adakplamè	23,1	17,2	5,9
Idigny	22,8	16,6	6,2
Kpankou	21,6	16,7	4,9
Odomèta	21,8	16,8	5,1
Okpomèta	21,5	15,5	6,0
Kétou	23,3	18,2	5,1
Commune	22,6	17,0	5,6

L'examen du tableau montre que l'arrondissement de Okpomèta a le calendrier le plus court pour l'entrée en union des hommes (21,5 ans) et des femmes (15,5 ans). Quant au calendrier le plus long, il s'observe dans l'arrondissement de Kétou pour les hommes (23,3 ans) et les femmes (18,2 ans).

En ce qui concerne l'écart entre le calendrier des hommes et celui des femmes, les calculs indiquent que l'arrondissement de Idigny se distingue par la plus forte différence avec l'écart de 6,2 ans.

CONCLUSION

L'analyse des données sur l'état matrimonial de la population âgée de 10 ans et plus, issues du RGPH3, a mis en exergue que la structure matrimoniale de la commune de Kétou est dominée par les mariés dans pratiquement toutes les classes d'âges. Cette répartition est très différenciée selon le sexe et l'arrondissement de résidence. Quoiqu'il en soit, les comportements restent dominés par certaines pratiques caractéristiques des systèmes matrimoniaux au Bénin:

- les hommes choisissent presque toujours des femmes moins âgées qu'eux: l'écart moyen d'âges entre les conjoints est de 5,6 ans au niveau de la commune et varie selon les arrondissements de résidence ;
- l'endogamie ethnique est plus prononcée chez les Yoa et Lokpa (respectivement plus de 97 hommes sur 100 choisissent des épouses appartenant à leur groupe ethnique) d'une part, et chez les Yoruba et apparentés (97,3%) d'autre part.
- la pratique de la polygamie qui touche environ 33,5% des hommes et 45,8% des femmes présente d'importantes disparités en fonction des communes de résidence.

L'étude de la nuptialité des célibataires a mis en évidence les différences appréciables entre les hommes et les femmes. Il a été observé, notamment que les hommes se marient en moyenne à plus de 5 ans plus tard que les femmes dans la commune de Kétou. Cette différence de comportement présente des disparités non seulement selon la région de résidence et le milieu de résidence, mais aussi en fonction des caractéristiques individuelles de la population.

6- FACTEURS DE CROISSANCE DE LA POPULATION

Cette partie de la monographie de Kétou intitulé "Facteurs de croissance de la Population" porte sur trois points principaux :

- 1) Natalité et Fécondité,
- 2) Mortalité,
- 3) Migration.

6-1 Fécondité et natalité dans la commune de Kétou

L'étude de la fécondité est essentiellement articulé autour de :

- la natalité
- la fécondité
- la fécondité des femmes à risque de décès maternels

6-1-1 La natalité : niveau et disparités régionales

La natalité est appréhendée à travers le taux brut de natalité qui est obtenu en rapportant les naissances des derniers mois à la population moyenne de l'année. Toutes les naissances issues des femmes de 15 à 49 ont été prises en compte. Mais, le TBN est un mauvais indicateur de comparaison du niveau de natalité entre pays ou région car il est tributaire de la structure de la population concernée. Ainsi, pour éliminer le biais relatif à la structure par âge, l'indice comparatif de natalité (ICN) a été utilisé en lieu et place du Taux Brut de Natalité pour la comparaison du niveau de la natalité entre le département du Plateau, les milieux de résidence (urbain, rural) et ses communes, la structure-type considérée étant celle du niveau national.

Natalité au niveau de la commune

Le Taux Brut de Natalité est un indicateur du niveau global de la natalité. Il est estimé pour la commune de Kétou à 44,16 naissances vivantes pour 1000 habitants en 2002, Par rapport au niveau moyen national (41,17‰) et à son département (40,34‰), cette commune est à forte fécondité.

Un autre indicateur qui permet d'avoir le niveau de natalité est le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG). Il estime la capacité annuelle des femmes de 15-49 ans à procréer. Cet indicateur a l'avantage de ne pas être affecté par la structure de la population. Le taux global de fécondité générale de Kétou est de 188,8 pour 1000 femmes en âge de procréer contre 174,14 au niveau national et 165,4 pour 1000 femmes au niveau du département du Plateau. L'âge moyen à la maternité dans la commune de Kétou est de 29,56 ans.

Natalité différentielle selon le milieu de résidence

Le taux brut de natalité en milieu rural est estimé à 46,21‰ contre 38‰ dans le milieu urbain pour les femmes de 15-49 ans. L'écart est de 8,21 points. Cette différence de comportement de natalité entre les deux milieux de résidence devient plus significative à structure de population égale et elle est à deux chiffres 11,37 points. Les Taux de Fécondité Générale attestent plus cette influence du milieu et varient de 152,8 naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans en milieu urbain à 201,9 naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans en milieu rural.

Tableau 6.1: Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence de la commune de Kétou

Groupes d'âge	Tous milieux	Milieu urbain	Milieu rural	PLATEAU	BENIN
ISF (enfants/femme)					
	5,76	4,60	6,18	5,11	5,53
TBR (filles/femme)	2,8	2,2	3,0	2,5	2,7
TBN (%o)	44,16	38,00	46,21	40,34	41,17
ICN (%o)	43,95	35,59	46,96	39,07	41,17
TGFG (%o)	188,8	152,8	201,9	165,4	174,14
Age moyen (ans)	29,56	29,33	29,64	29,59	30,34

6-1-2 : la fécondité dans la commune de Kétou : Niveau, structure et disparités régionales de la fécondité

Une mesure plus fine du niveau de procréation dans un espace donné consiste à mettre en balance les naissances des douze derniers mois et l'effectif des femmes en âge de procréer. Ce taux est moins sujet aux effets de la structure par âge de la population car les tranches d'âge considérées (généralement 15-49 ans), sont celles dans lesquelles les structures sont les plus stables. Par conséquent, il peut se prêter aux analyses différentielles de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme.

Niveau et disparités régionales de la fécondité

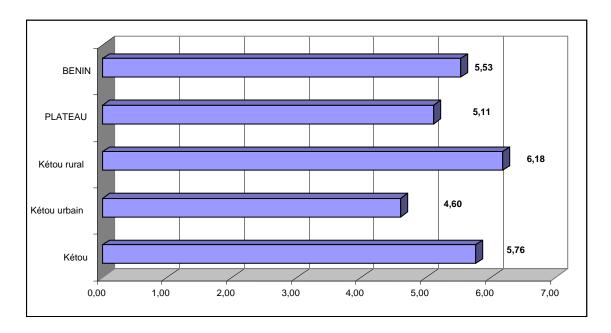
L'étude du niveau de la fécondité est faite à l'aide de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui représente le nombre moyen d'enfants qu'une femme pourrait avoir à la fin de sa vie féconde si elle est soumise aux mêmes conditions actuelles de fécondité.

Dans la commune de Kétou, une femme a en moyenne 5,76 enfants contre 5,53 enfants au niveau national et 5,11 dans le département du Plateau. Ainsi, au niveau de Kétou, une femme serait statistiquement plus féconde que si elle était considérée dans la population béninoise toute entière ou dans celle du département du Plateau.

Les comportements de fécondité sont très influencés par les caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles et socio-économiques à savoir le milieu de résidence, le département de résidence, le niveau d'instruction, l'ethnie, la religion, le statut dans l'emploi, etc.

Par rapport au milieu de résidence, les femmes du milieu rural sont plus fécondes (6,18 enfants par femme) que celle du milieu urbain (4,60 enfants par femme). Cette forte fécondité dans le milieu rural dénote de la persistance de l'intérêt accordé à l'enfant dans ce milieu malgré le niveau croissant de la pauvreté. En effet, dans ce milieu, encore sous l'emprise de la tradition, l'enfant reste le seul moyen de la pérennisation de la lignée et ne pas en avoir est perçu comme un handicap personnel et familial.

Graphique 6.1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) générale selon la commune et le milieu de résidence en 2002



Structure par groupe d'âge de la fécondité

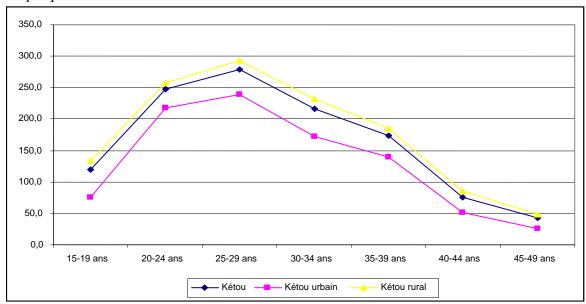
Elle permet de mettre en évidence la contribution des différents groupes d'âges à la fécondité de la femme. L'allure classique de la courbe de la fécondité du moment généralement observée dans les pays à forte fécondité se présente comme suit : elle est croissante entre 15 et 29 ans et décroissante au—delà de ces âges. Lorsque la fécondité n'est pas contrôlée, cette courbe a une forme convexe atteignant son niveau maximum entre 20-29 ans (Henry, 1992).

Tableau 6.2 : Structure de la fécondité par âge dans Kétou selon le milieu de résidence

	Kétou	Kétou urbain	Kétou rural	PLATEAU	BENIN
15-19 ans	119,0	76,0	133,8	89,9	87,1
20-24 ans	246,9	217,7	257,3	227,7	227,9
25-29 ans	278,4	238,8	292,8	254,8	260,6
30-34 ans	216,1	172,2	232,2	202,2	222,8
35-39 ans	172,9	139,7	184,7	143,5	164,9
40-44 ans	75,7	51,4	85,8	71,2	94,5
45-49 ans	42,5	25,1	49,0	32,8	48,3
ISF	5,76	4,60	6,18	5,11	5,53
TBR	2,8	2,2	3,0	2,5	2,7
TGFG	188,8	152,8	201,9	165,4	174,14
TBN	44,16	38,00	46,21	40,34	41,17
ICN	43,95	35,59	46,96	39,07	41,17
Age moyen	29,56	29,33	29,64	29,59	30,34

Les trois courbes (urbain, rural, ensemble) des taux de fécondité du moment de la commune de Kétou selon le milieu de résidence (graphique 7.2) répondent au schéma classique de

fécondité décrit ci-dessus. En effet, il est noté une croissance accélérée de 15-19 ans à 20-24 ans et ralentie entre 20-24 ans et 25-29 ans, le niveau maximum étant atteint entre 25-29 ans. A partir de 30 ans, il y a un renversement de la tendance et une baisse sensible de la fécondité est observée à partir de 40 ans pour atteindre son minimum à 45-49 ans.



Graphique 6.2 : Taux de Fécondité Générale selon le milieu de résidence

En comparant les courbes de fécondité selon le milieu de résidence, le niveau élevé de la fécondité en milieu rural est confirmée par la contribution par groupes d'âges des femmes du milieu rural dont la courbe est la plus haute. De même le niveau relativement bas de la fécondité en milieu urbain se révèle par la position basse de sa courbe.

L'âge moyen à la maternité est le rapport entre le cumul des âges pondérés par les taux de fécondité correspondants par âge et la somme de ces taux. Il permet avec le nombre d'enfants que la femme a déjà eu, de mettre en évidence la tendance procréatrice des femmes.

Du fait des difficultés de la vie et du changement de perception, d'attitude et de comportement en matière de fécondité en milieu urbain, l'âge moyen à la maternité est de 29,56 ans (29,33 ans en milieu urbain contre 29,64 ans en milieu rural).

CONCLUSION

Il convient de retenir que le niveau de la fécondité reste élevé dans la commune de Kétou et que l'ampleur du phénomène varie selon le milieu de résidence. En effet pour la commune de Kétou, le nombre moyen d'enfants par femme est de 5,76 enfants. Sous l'effet de l'urbanisation qui induit des changements de comportement corrélés négativement avec la procréation, l'Indice Synthétique de Fécondité varie de 6,18 enfants en milieu rural à 4,60 enfants en milieu urbain.

6-2 Mortalité : niveau, structure et disparités régionales

La mortalité a toujours été reconnue comme un phénomène important qui détermine l'accroissement de la population. Incontournable dans le temps, elle est souvent traitée de l'inverse permanent et absolu de la santé. De nos jours, tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est du devoir de la société de veiller à la santé de la population, et ce par le biais du gouvernement et de la communauté à qui il incombe de prendre les mesures nécessaires pour déterminer et réduire l'incidence des maladies et la mortalité. Ainsi, des études de la mortalité permettent de comprendre les processus morbides et leurs impacts sur la population, d'identifier les populations touchées par les principales causes de décès. Elles permettent aussi de déterminer objectivement les priorités dans la mise en oeuvre des politiques nationales ou régionales de santé et fournissent des indicateurs pour l'évaluation de l'efficacité des méthodes utilisées. Étant l'une des principales composantes de la dynamique de la population, la mortalité demeure également un meilleur indicateur du développement socio-économique et culturel d'un pays.

Dans de cadre d'une monographie et dans un pays comme le Bénin en plein processus de décentralisation, l'objectif de l'analyse de la mortalité consiste à élaborer des indicateurs utiles pour le suivi et l'évaluation des programmes sectoriels de développement à la base.

6-2-1 La mortalité des enfants de moins de cinq ans

Le groupe des enfants âgés de 0 à 4 ans révolus constitue le groupe le plus vulnérable à la mortalité au sein de la population. Leur mortalité appelée mortalité infanto-junénile englobe celle des enfants âgés de 0-11 mois révolus (mortalité infantile) et celle des enfants de 1 à 4 ans révolus (mortalité juvénile). La situation sanitaire des enfants de moins de cinq ans demeure inquiétante. Par rapport aux décès enregistrés au RGPH3 sur la période du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} mars 2002, ceux des enfants de moins d'un an concernent 38,9% de cas et ceux des enfants de 1-4 ans représentent 15,5% de cas, soit au total plus de la moitié (54,4%) de cas de décès d'enfants de moins de 5 ans comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau 6.3: Répartition des décès enregistrés selon l'âge au décès

	Total	Masculin	Féminin
BENIN			
Effectif	47 373	24 747	22 626
Moins de 1 an	38,9	39,6	38,2
Entre 1 à 4 ans	15,5	16,9	14
Moins de 5 ans	54,4	56,4	52,1
Commune de KET	OU		
Effectif	450	213	237
Moins de 1 an	32,7	34,7	30,8
Entre 1 à 4 ans	10,4	10,8	10,1
Moins de 5 ans	43,1	45,5	40,9

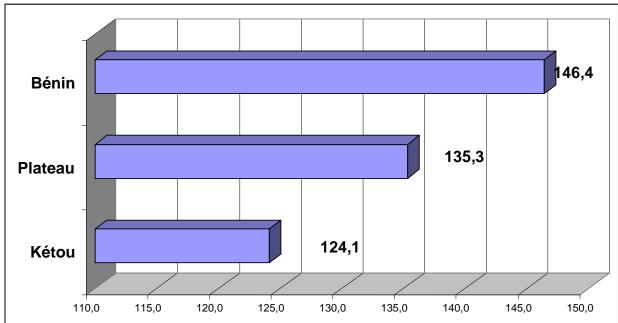
Source: RGPH3/INSAE/DED, 2002

Cette situation est moins importante dans la commune de Kétou où les décès de moins d'un an représentent 32,7% des décès enregistrés lors du RGPH3 et ceux des enfants moins de cinq ans représentent 43,1%.

L'état de santé des enfants réagit très vite au déficit de conditions socio-sanitaires, économiques et environnementales de son milieu de vie. Au Bénin, les causes exogènes et endogènes qui influencent le niveau de mortalité de cette tranche d'âge sont nombreuses. Il est donc important de connaître le niveau de mortalité des enfants par région avant d'entreprendre la recherche des causes et cibler les actions de développement socio-sanitaire.

6-2-2 Niveau et disparité de la mortalité des enfants de moins de cinq ans

Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans (5q0) au niveau de la commune de Kétou est de 124,1‰. Son niveau est, comme tous les autres indicateurs, plus élevé chez les enfants de sexe masculin (137,2‰) que chez ceux de sexe féminin (109‰).



Graphique 6.3 : Niveau de la mortalité des 0-5 ans par sexe dans la commune de Kétou

L'examen des deux composantes de la mortalité des enfants de moins de cinq montre que la mortalité des enfants n'ayant pas atteint leur premier anniversaire est la plus importante par rapport à celle des enfants qui ont traversé leur premier anniversaire et qui n'ont pas fêté leur cinquième anniversaire comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 6.4 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile par sexe et le milieu géographique.

	Mortalité infantile			Мс	Mortalité juvénile			Mortalité infanto-juvénile			
		(1Q	0)	(4Q1)			(5Q0)				
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.		
Kétou	78,0	85,0	69,0	50	57	43	124,1	137,2	109,0		
Plateau	84	91	77	56	63	50	135,3	148,3	123,1		
Bénin	90	101	82				146,4	166,6	131,6		

6-3 Situation sanitaire dans la commune de Kétou

Le développement socio-économique d'un pays ou d'une région dépend des infrastructures sociales et communautaires mise en place surtout dans les domaines prioritaires tels que la santé et l'éducation. Il sera donc question ici d'examiner la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures sanitaires.

6-3-1 Couverture sanitaire en infrastructures sanitaires

La commune de Kétou ne dispose pas d'un hôpital de zone. Pour des interventions chirurgicales importantes, la population de cette commune est obligée de se déplacer vers l'hôpital de zone situé à Pobè qui couvre trois communes du plateau à savoir Pobè, Kétou et Adja-Ouèrè.

La commune de Kétou est l'une des communes du Bénin dont la couverture sanitaire est assez élevée. En effet au 31 décembre 2002, la quasi-totalité des arrondissements de Kétou (cf. tableau 7.7) est dotée de Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) et le chef lieu de la commune (l'arrondissement Kétou) d'un Centre de Santé de Commune (CSC) conformément aux normes définies par le Ministère de la Santé Publique.

Tableau 6.5 : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement

Lieu d'implantation des			Dispensaire	
infrastructures sanitaires	CSC	CSA	Isolé	Hôpital
Kétou	OUI	OUI	NON	NON
Adakplamè	NON	OUI	NON	NON
Idigny	NON	OUI	NON	NON
Kpankou	NON	OUI	NON	NON
Okpomèta	NON	OUI	NON	NON
Odomèta	NON	OUI	NON	NON
Illikinou	NON	NON	OUI	NON
Effeouetè	NON	OUI	NON	NON
Omou	NON	NON	OUI	NON
Mowodani	NON	NON	OUI	NON
Illara	NON	NON	OUI	NON

6-3-2 La situation sanitaire de la population de Kétou

Sur le plan sanitaire tant national que dans la commune de Kétou, l'environnement sanitaire est dominé par la persistance des pathologies tropicales comme le paludisme comme l'atteste le tableau 7.8. En effet, le paludisme est la première cause de consultation ou d'hospitalisation dans la commune de Kétou avec 37,9% des affections déterminées, suivie des affections respiratoires (14,4%) et de l'anémie (9,3%).

Tableau 6.6 : Situation épidémiologique de la commune de Kétou en 2004

Année 2004			Total	Taux
			Consultations	d'hospitalisation
Maladies	Consultation	Hospitalisation	+Hospitalisation	
Paludisme simple	37,9	2,3	36,2	0,3
Infections Respiratoires		4.0	40.0	0.5
aiguës/Basses	14,4	1,6	13,8	0,5
Anémie	9,3	39,4	10,7	17,2
Autres affections	8,1	26,1	8,9	13,7
Lésions traumatiques	5,5	0,6	5,3	0,5
Paludisme grave	4,4	23,6	5,3	20,7
Autres affections gastro-intestinales	3,5	0,0	3,4	0,0
Diarrhée fébrile	3,1	0,9	3,0	1,4
Infections Respiratoires Aigües/Hautes	3,0	0,0	2,8	0,0
Autres diarrhées	1,9	0,1	1,9	0,2
Autres affections dermatologiques	1,7	0,1	1,6	0,2
Affections indéterminées	1,3	2,9	1,4	9,8
Affections bucco-dentaires	0,9	0,0	0,9	0,0
Affections ostéo-articulaires	0,9	0,2	0,8	1,3
Hypertension artérielle	0,8	0,2	0,8	1,4
Autres affections uro-génitales	0,7	0,0	0,7	0,0
Autres affections respiratoires	0,5	0,1	0,5	0,7
Conjonctivite	0,5	0,0	0,5	0,0
Autres affections occulaires	0,3	0,0	0,3	0,0
Morsure de serpent	0,3	1,0	0,3	14,6
Autres MST	0,3	0,0	0,2	0,0
Affections cardio-vasculaires	0,2	0,2	0,2	6,3
Malnutrition	0,1	0,1	0,1	4,8
Perte vaginale	0,1	0,0	0,1	0,0
Douleurs abdominales basses	0,1	0,0	0,1	0,0
Morsure de chien	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres tétanos	0,0	0,6	0,1	40,0
Ecoulement urétral	0,0	0,0	0,0	0,0
Rougeole	0,0	0,0	0,0	0,0
Total affections	100	100	100	

CONCLUSION PARTIELLE

En 2002, un garçon qui naît dans le département du Plateau, peut espérer vivre 55,82 ans et une fille 58,95 ans, ce qui est en deçà du niveau national (59,2 ans).

6-4 Migration et impact sur la croissance urbaine

Les données collectées au RGPH3 permettent d'évaluer les migrations à partir de l'exploitation des informations définies en annexe de ce document, ainsi des modes de calcul des indicateurs de migration.

6-4-1 Migrations récentes internes entre la commune de Kétou et le reste du Bénin (dernières migrations quinquennales)

Selon les données issues du RGPH3, la commune de Kétou n'est pas du tout attractive (avec un solde net : -587 habitants). Des personnes sortant de Kétou au cours des cinq dernières années avant ce recensement, 20,3% d'entre elles vont vers le Littoral (Cotonou), 18,5% vont vers le Plateau et 15,8% vont vers le Zou (sans Abomey). De plus 11,7% vont vers Porto-Novo et 10,5% vers les Collines. A l'inverse, au cours de la même période, la commune de Kétou, en terme relatif, reçoit 27,9% des immigrants en provenance du Plateau et 27,1% de ceux qui sont ressortissants du Zou (sans Abomey). Malgré le retard en terme de développement de Kétou par rapport à la ville de Porto-Novo, cette dernière participe à l'immigration dans Kétou pour 8,8% des migrants.

Tableau 6.7 : Répartition des migrants et Soldes migratoires entre Kétou et les différents départements ou chef lieu de département

	Effectif			F	ourcentage	
Provenance des Immigrants /Destination				Taux de	Taux	Soldes
des émigrants	Emigrants	Immigrants	Soldes	sortie	d'entrée	relatifs
Total Kétou	3129	2542	-587	100,0	100,0	0,0
Alibori	23	22	-1	0,7	0,9	0,1
Atacora sans Natitingou	6	43	37	0,2	1,7	1,5
Natitingou	23	9	-14	0,7	0,4	-0,4
Atlantique sans Abomey-Calavi	99	57	-42	3,2	2,2	-0,9
Abomey-Calavi	150	12	-138	4,8	0,5	-4,3
Plateau sans Parakou	16	11	-5	0,5	0,4	-0,1
Parakou	49	34	-15	1,6	1,3	-0,2
Collines	329	150	-179	10,5	5,9	-4,6
Couffo	21	49	28	0,7	1,9	1,3
Donga	8	12	4	0,3	0,5	0,2
Littotal (Cotonou)	634	226	-408	20,3	8,9	-11,4
Mono sans Lokossa	9	38	29	0,3	1,5	1,2
Lokossa	11	15	4	0,4	0,6	0,2
Ouémé sans Porto-Novo et Sèmè-Kpodji	118	59	-59	3,8	2,3	-1,5
Porto-Novo	367	223	-144	11,7	8,8	-3,0
Sèmè-Kpodji	85	10	-75	2,7	0,4	-2,3
Plateau	579	708	129	18,5	27,9	9,3
Zou sans Abomey	494	688	194	15,8	27,1	11,3
Abomey	108	176	68	3,5	6,9	3,5

6-4-2 Caractéristiques des migrants

Sexe selon la provenance des migrants

Les immigrants internes dans Kétou sont en majorité des femmes : 52,8% de femmes contre 47,2% d'hommes. Il n'en est pas ainsi pour toutes les provenances. Elles sont plus nombreuses à quitter le Plateau (56,5% contre 43,5% pour les hommes).

Quant à l'émigration des ressortissants de Kétou, elle est globalement dominée par les femmes : 58,1% contre 41,9%. Les femmes qui quittent Kétou pour le Plateau sont plus nombreuses que les hommes (58,9% contre 41,1% pour les hommes). Parmi les migrants vers

Porto-Novo, on compte plus de femmes (58,9% contre 41,1% pour les hommes). Il en de même de Ouémé sans Porto-Novo et Sèmè-Kpodji.

Tableau 6.8 : Migrants internes dans Kétou selon le sexe et la provenance

			Effe	ectif					Fréqu	ence		
Provenance des immigrants ou	lm	migrati	ion	Er	nigrati	on	In	nmigra	ation	Er	nigrat	ion
destination des émigrants	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F
Alibori	22	14	8	23	10	13	100	63,6	36,4	100	43,5	56,5
Atacora sans Natitingou	37	21	16	0	0	0	100	56,8	43,2	-	-	-
Atacora sans Natitingou	6	5	1	6	5	1	100	83,3	16,7	100	83,3	16,7
Natitingou	9	4	5	23	9	14	100	44,4	55,6	100	39,1	60,9
Atlantique sans Abomey-Calavi	57	32	25	99	54	45	100	56,1	43,9	100	54,5	45,5
Abomey-Calavi	12	6	6	150	71	79	100	50,0	50,0	100	47,3	52,7
Plateau sans Parakou	10	6	4	10	6	4	100	60,0	40,0	100	60,0	40,0
Plateau sans Parakou	1	0	1	6	2	4	100	0,0	100,0	100	33,3	66,7
Parakou	34	11	23	49	21	28	100	32,4	67,6	100	42,9	57,1
Collines	150	70	80	329	155	174	100	46,7	53,3	100	47,1	52,9
Couffo	49	31	18	21	11	10	100	63,3	36,7	100	52,4	47,6
Donga	12	8	4	8	3	5	100	66,7	33,3	100	37,5	62,5
Littotal (Cotonou)	226	111	115	634	223	411	100	49,1	50,9	100	35,2	64,8
Mono sans Lokossa	38	20	18	9	3	6	100	52,6	47,4	100	33,3	66,7
Lokossa	15	10	5	11	6	5	100	66,7	33,3	100	54,5	45,5
Ouémé sans Porto-Novo et												
Sèmè-Kpodji	59	33	26	118	46	72	100	55,9	44,1	100	39,0	61,0
Porto-Novo	223	112	111	367	145	222	100	50,2	49,8	100	39,5	60,5
Sèmè-Kpodji	10	5	5	85	30	55	100	50,0	50,0	100	35,3	64,7
Plateau	708	308	400	579	238	341	100	43,5	56,5	100	41,1	58,9
Zou sans Abomey	688	304	384	494	220	274	100	44,2	55,8	100	44,5	55,5
Abomey	176	86	90	108	52	56	100	48,9	51,1	100	48,1	51,9
Non déclaré	356	170	186	0	0	0	100	47,8	52,2	-	-	-
Total	2898	1367	1531	3129	1310	1819	100	47,2	52,8	100	41,9	58,1

Le type d'occupation

Les actifs dominent au sein des immigrants (73,2%). Ces actifs sont à 99,6% des occupés dont 86,6% sont occupés par le secteur informel, 7,2% sont des fonctionnaires de l'Etat et 3,8% qui relève du secteur formel privé. Les ménagères et les étudiants dominent parmi les inactifs et représentent respectivement 39,4% et 51%; 7 hommes sont inoccupés parmi les immigrants contre 1 femme.

Le constat est identique parmi les émigrants. Ce groupe est également dominé par les actifs (58,6%). Ces derniers sont occupés à 99,2% et sont surtout dans le secteur informel (90,7%). Ceux qui ont émigré pour les raisons scolaires sont proportionnellement plus représentés parmi les inactifs (60,4% d'étudiants contre 27,2% de femmes de ménage).

Tableau 6.9 : Répartition des migrants internes de 10 ans et plus selon le type d'occupation

		Immig	rants			Emigi	rants	
OCCUPATION	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total sans Non déclaré	2436	1143	1293	88,4	2234	941	1293	72,8
Total sans Non déclaré %	100	46,9	53,1	88,4	100	42,1	57,9	72,8
Part des Actifs	73,2	37,8	35,4	106,8	58,6	25,3	33,3	76,2
Total des actifs	100	51,7	48,3	106,8	100	43,2	56,8	76,2
Occupés	99,6	51,3	48,3	106,2	99,2	42,7	56,5	75,5
SECT_INFORMEL	88,6	42,7	45,9	92,9	90,7	36,1	54,6	66,0
OCCP_SECT_ETAT	7,2	5,8	1,4	412,0	4,8	3,7	1,1	320,0
OCCP_SECT_PRIVE	3,8	2,8	1,0	294,1	3,7	3,0	0,8	390,0
Inoccupé	0,4	0,4	0,1	700,0	0,8	0,5	0,2	233,3
CHERCHE_TRAVAIL	0,4	0,3	0,1	600,0	0,4	0,2	0,2	66,7
CHOMEUR	0,1	0,1	0,0	-	0,4	0,4	0,0	-
Part des Inactifs	26,8	9,1	17,7	51,5	41,4	16,8	24,6	68,2
Total des Inactifs	100	34,0	66,0	51,5	100	40,5	59,5	68,2
MENAGERE	39,4	0,0	39,4	0,0	27,2	0,0	27,2	0,0
ETUDIANT	51,0	31,9	19,1	166,4	60,4	37,4	23,0	162,4
RETRAITE	1,1	0,9	0,2	600,0	0,5	0,5	0,0	-
RENTIER	0,2	0,2	0,0	-	0,2	0,1	0,1	100,0
AUTRE_INACTIF	8,4	1,1	7,4	14,6	11,6	2,5	9,1	27,4
Non déclaré	127	69	58		85	32	53	

Statut dans la profession

Parmi les immigrants actifs occupés, les indépendants sont plus nombreux (72,5%). Ils sont suivis des aides familiales (9,7%) et des salariés permanents (6,6%). En raison de la sous-scolarisation des femmes, les hommes dominent dans les emplois salariés (5,5% pour les hommes contre 1,1% pour les femmes chez les salariés permanents et 2,6% pour les hommes contre 0,7% pour les femmes chez les salariés temporaires).

Quant aux émigrants, ils sont indépendants en majorité (51,3%), les aides familiales forment (18,4%) et les apprentis (16,5%). Les femmes sont plus représentées parmi les indépendants : Le rapport de masculinité est de 64,3 hommes pour 100 femmes.

Tableau 6.10 : Migrants occupés de 10 ans et plus selon le statut dans la profession

Ctatut dans la		lan an i a	rotion				ration.	
Statut dans la		Immig				Emigi		
profession	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total sans non déclaré	1645	846	799	105,9	1230	531	699	76,0
Total sans non déclaré (%)	100	51,4	48,6	105,9	100	43,2	56,8	76,0
Employeur	1,5	1,2	0,2	500,0	0,7	0,7	0,1	800,0
Indépendant	72,5	34,2	38,2	89,5	51,3	20,1	31,2	64,3
Salarié permanent	6,6	5,5	1,1	500,0	7,6	6,3	1,2	520,0
Salarié temporaire	3,3	2,6	0,7	358,3	5,0	2,4	2,7	87,9
Coopératif	0,2	0,1	0,2	33,3	0,0	0,0	0,0	-
Aide familiale	9,7	3,8	5,8	65,6	18,4	3,6	14,8	24,2
Apprenti	5,0	3,5	1,6	219,2	16,5	10,0	6,5	153,8
Autre	1,2	0,5	0,7	81,8	0,5	0,2	0,3	50,0
Non déclaré	130	68	62		69	28	41	

Branche d'activité

Les immigrants travaillent surtout dans trois branches d'activité économique : Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse (45,5%), le Commerce et la Restauration (23,3%), les autres services (13,3%).

L'industrie étant encore embryonnaire au Bénin, les émigrants se retrouvent plus dans les mêmes branches : le Commerce et la Restauration (31,8%), l'Agriculture, Elevage, Pêche et Chasse (25,7%), les autres services (18,1%).*

Tableau 6.11 : Migrants occupés de 10 ans et plus selon la branche d'activité économique

		Immigration				Emigration			
Branche d'activité	Total	Masculin	Féminin	Rm	Total	Masculin	Féminin	Rm	
Total sans non déclaré	1643	841	802	104,9	1251	540	711	75,9	
Total sans non déclaré (%)	100	51,2	48,8	104,9	100	43,2	56,8	75,9	
Agriculture Pêche Chasse	45,5	22,4	23,1	96,8	25,7	11,6	14,1	82,4	
Industrie Extractive	0,2	0,1	0,1	200,0	0,5	0,3	0,2	200,0	
Industrie Manufacturière	12,8	7,1	5,8	122,1	17,2	9,5	7,7	124,0	
Eau Electricité Gaz	0,2	0,2	0,0	-	0,3	0,3	0,0	-	
Bâtiment Travaux Publics									
BTP	1,5	1,5	0,0	-	2,2	2,2	0,0	-	
Commerce et Restauration	23,3	7,7	15,6	49,2	31,8	6,6	25,2	26,3	
Transport et Communication	3,2	3,2	0,0	-	4,1	4,1	0,0	-	
Banque et Assurance	0,0	0,0	0,0	-	0,2	0,0	0,2	0,0	
Autres services	13,3	9,1	4,3	212,9	18,1	8,6	9,6	89,2	
Non déclaré	130	72	58		45	18	27		

6-4-3 Immigrants externes : Provenance et nationalités

Le recensement de 2002 a dénombré 617 immigrants externes dans Kétou dont 50,6% d'hommes et 49,4% de femmes. Ils proviennent pour la plupart des pays limitrophes (95%) et de l'Afrique Occidentale (3,9%). Il s'agit des ressortissants des pays sahéliens épris par un mieux être au niveau de Kétou. La communauté des immigrants externes dans Kétou est sensiblement déséquilibrée en faveur des hommes : le rapport de masculinité est de 102,3 hommes pour 100 femmes.

Tableau 6.12 : Immigrants externes selon la provenance et par sexe

Pays/Zone de résidence antérieure	Total	Masculin	Féminin	Rm
	617	312	305	
Total	100,0	50,6	49,4	102,3
Pays limitrophes	95,0	47,5	47,5	100,0
Autre Afrique occidentale	3,9	2,3	1,6	140,0
Afrique centrale	1,1	0,8	0,3	250,0
Autre Afrique	0,0	0,0	0,0	-
Amérique	0,0	0,0	0,0	-
Asie	0,0	0,0	0,0	-
Europe	0,0	0,0	0,0	-
Océanie	0,0	0,0	0,0	-
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	-

Immigrants externes selon la provenance et la nationalité/lieu de naissance

Parmi les 1444 immigrants externes dans Kétou dont 2 cas de nationalité non déclarée, 27,8% ont déclaré être nés au Bénin et 71,1% des ressortissants de Kétou sont de retour, 6,5% de retour dans le reste du Plateau et 22,4% de retour des ressortissants du reste du Bénin. Les immigrants externes nés à l'étranger forment 82,2% dont 95,5% sont nés dans les pays limitrophes et 3,9% dans les autres pays de l'Afrique Occidentale.

Tableau 6.13: Immigrants externes selon la provenance et le lieu de naissance

Pays de naissance	Total	Pays limitrophes	Afrique Occidentale	Afrique Centrale	Reste Afrique	Reste du Monde
Total	1444	1360	65	14	4	1
Né au Bénin	27,8	26,4	43,1	71,4	100,0	100,0
Total	100	89,3	7,0	2,5	1,0	0,2
Kétou	71,1	62,7	5,5	2,2	0,5	0,2
Reste du Plateau	6,5	6,2	0,0	0,0	0,2	0,0
Reste du Bénin	22,4	20,4	1,5	0,2	0,2	0,0
Né à l'Etranger	72,2	73,6	56,9	28,6	0,0	0,0
Total	100,0	96,1	3,6	0,4	0,0	0,0
Pays Limitrophes	95,5	95,4	0,1	0,0	0,0	0,0
Autre Afrique Occidentale	3,9	0,5	3,5	0,0	0,0	0,0
Afrique Centrale	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Autre Afrique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amérique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Asie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Europe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Océanie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déclaré	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0

Immigrants externes selon la nationalité provenance par sexe

L'immigration externe dans Kétou est dominée par les béninois (63,2%). Les étrangers représentent 36,8%. Les immigrants étrangers des cinq dernières années sont composés de plus de Nigérians (25%) et de togolais (7%). Les hommes dominent la communauté nigériane au Bénin. Par contre dans la colonie des togolais, les femmes sont majoritaires.

Tableau 6.14 : Immigrants externes selon la nationalité et le sexe

NATIONALITE	Total	Masculin	Féminin	Rm
Effectif	617	312	305	
Total	100,0	50,6	49,4	1,0
Béninoise	63,2	28,4	34,8	0,8
BURKINA-FASO	0,0	0,0	0,0	
NIGER	2,4	1,8	0,6	2,8
NIGERIA	25,0	16,2	8,8	1,9
TOGO	7,0	3,2	3,7	0,9
AUTRE AFRIQUE OCCIDENTALE	1,5	0,6	0,8	0,8
AFRIQUE CENTRALE	0,2	0,2	0,0	
RESTE AFRIQUE	0,0	0,0	0,0	
AMERIQUE	0,0	0,0	0,0	
ASIE	0,0	0,0	0,0	
EUROPE	0,0	0,0	0,0	
OCEANIE	0,0	0,0	0,0	
Non déclaré	0,8	0,2	0,6	0,3

6-4-4 Impact sur la croissance urbaine : Evolution de l'urbanisation dans la commune de Kétou

Parmi 100 499 habitants dénombrés au recensement de 2002 dans Kétou, 25 102 habitent en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 25%. Le taux d'urbanisation étant de 24,8% en 1992, il se déduit une légère évolution de l'urbanisation avec un taux de croissance intercensitaire du quasi-identique entre le milieu urbain et le milieu rural. Comme on peut le constater, le phénomène urbain a évolué dans Kétou. Il est donc nécessaire de doter la commune de plus d'infrastructures attrayantes qui améliorera à terme son degré d'urbanisation.

Tableau 6.15 : Evolution de la Population de Kétou selon le Milieu

		1992	2		20	02			
Milieu	Total	Masculin	Féminin	%	Total	Masculin	Féminin	%	TRI
Total	63 079	30 882	32 197	100	100 499	48 867	51 632	100	4,8
Urbain	15 651	7 459	8 192	24,8	25 102	12 162	12 940	25,0	4,8
Rural	47428	23423	24005	75,2	75 397	36 705	38 692	75,0	4,7

Sources: RGPH 2, RGPH 3

En guise de conclusion partielle, on peut dire que la prise en compte des résultats de cette étude sur la structure de la population, sur la répartition spatiale et la mobilité interne de la population de Kétou en relation avec le reste du Bénin, dans le plan de développement communal aiderait à mieux quantifier les efforts de développement dans le cadre de la mise en oeuvre du processus de décentralisation.

7- SITUATION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

L'étude de la situation difficile des enfants fait référence d'une part à la situation des enfants qui ne vivent pas avec leurs parents biologiques (soit ceux qui sont susceptibles d'être des enfants de traite) et d'autre part des enfants qui ont commencé à exercer très précocement des activités économiques (6-9 ans).

7-1 Survie des parents des enfants de moins 15 ans

Contrairement aux recensements de 1979 et de 1992, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 offre l'occasion d'examiner la résidence des enfants avec leurs parents biologiques.

Les données de ce recensement révèlent que dans l'ensemble de Kétou, la majorité des enfants de moins de 15 ans (70,5%), soit 7 enfants sur dix vivent avec les deux parents biologiques, 6,4% et 9,7% vivent respectivement avec le père seul et la mère seule. Quand aux enfants ne vivant avec aucun parent biologique, ils constituent 13,4% des enfants de moins de 15 ans comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 7.1 : Proportion des enfants de moins de 15 ans selon la survie des parents

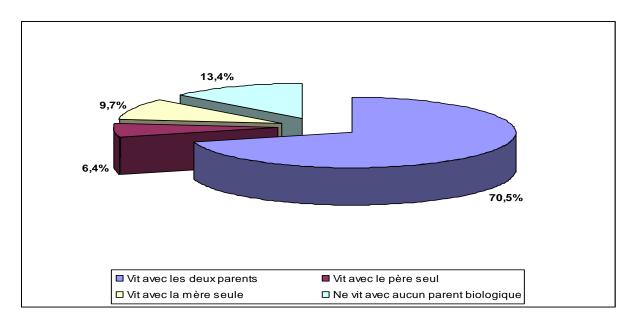


Tableau 7.1 : Répartition des enfants de 0-15 ans selon la résidence avec leurs parents biologiques, l'âge et le sexe

						Ne vis avec
			Vis avec les			aucun
Commune			deux	Vis avec le	Vis avec la mère	parent
de Ketou	Effectif	Total	parents	père seul	seule	biologique
Total	48323	100	70,5	6,4	9,7	13,4
Masculin	1621569	100	69,0	6,1	12,0	12,8
Féminin	1547806	100	65,4	4,3	12,4	17,8

7-2 Le travail très précoce des enfants

Une autre spécificité de ce recensement a été l'attention portée au travail des enfants (6-14 ans), surtout au travail très précoce des enfants (6-9 ans).

En effet, le recensement de février montre que sur 13.760 enfants de 6-9 ans dans la commune de Kétou, 3.921 enfants de cette tranche d'âges ont été déclarés en activité, soit un taux d'activité de 28,5% et avec des situations plus alarmantes dans les arrondissements de Odomèta (53,2%) et de Adakplamè (49%).

La majorité des enfants en activité exercent presque tous dans le secteur informel (97,9%).

Tableau 7.2 : Caractéristiques économiques des enfants de 6-9 ans

	Ensemble	ADAKPLAME	IDIGNY	KPANKOU	ODOMETA	OKPOMETA	KETOU
Total des enfants de 6- 9 ans	13760	1992	3609	2848	1110	1092	3109
Actifs	3921	976	879	871	591	332	272
Secteur informel	3838	974	878	810	589	330	257
Occupés	43	2	1	28	0	2	10
Cherche du travail	39	0	0	33	1	0	5
Chômeur	1	0	0	0	1	0	0
	In	dicateurs sur l	a populat	ion en activi	té		
Taux d'activité	28,5	49,0	24,4	30,6	53,2	30,4	8,7
Jamais été à l'école	48,9	57,2	45,9	61,2	71,1	48,4	28,0
Proportion d'occupés Poids de secteur	28,2	49,0	24,4	29,4	53,1	30,4	8,6
informel	97,9	99,8	99,9	93,0	99,7	99,4	94,5

8- MENAGE ET CONDITION DE VIE ET D'HABITATION DES MENAGES

L'analyse des données sur les ménages dépend des concepts retenus. Dans le cadre de l'analyse des données issues du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (2002), les concepts : ménage, unité d'habitation et lien de parenté utilisés ont été définis. Ensuite, la répartition spatiale des ménages selon la taille et le nombre d'actifs occupés sera étudiée, de même que les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'instruction) et socio-économiques (profession, statut dans la profession) du chef de ménage. De plus, les conditions d'habitation des ménages seront analysées en rapport avec le statut d'occupation, le type d'habitation, le nombre de pièces occupées et la taille des ménages. Enfin, des aspects environnementaux (modes d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, les modes d'aisance, d'éclairage, d'approvisionnement en eau et de cuisson) en rapport avec les unités d'habitation feront l'objet d'une attention particulière.

Cette analyse descriptive est faite aux niveaux départemental, communal et selon le milieu de résidence (urbain, rural) du chef de ménage.

Il est également question de l'analyse des données relatives à l'unité d'habitation qui vise à faire ressortir :

- les types d'unité d'habitation qu'on rencontre dans le paysage de l'habitat au Bénin ;
- l'usage que font les ménages des unités d'habitation ;
- la nature des matériaux de construction utilisés par les propriétaires pour bâtir leurs habitations et une typologie des unités d'habitation.

Pour l'étude des caractéristiques de l'habitation, le RGPH3 a retenu une typologie qui prend en compte à la fois les formes des unités d'habitation, les matériaux de construction ainsi que leur usage comme au RGPH2, mais qui, à la différence de ce dernier, ne retient point la concession comme une forme d'unité d'habitation. En effet, le RGPH2 a révélé que la concession regroupe tous les types d'unité d'habitation à savoir : la maison en bande, la maison isolée, la villa, l'immeuble, la case isolée etc.

Le concept de type d'unité d'habitation qui a positivement évolué du RGPH2 au RGPH3, s'est donc vu retranché de ses modalités le type de concession. Le questionnaire du RGPH3 offre la possibilité de cibler au sein des concessions, les types qui les composent. La typologie du RGPH3 a l'avantage de ne pas confondre le mode d'organisation des unités d'habitation (le mode concession) et le type d'unité d'habitation. En plus, certaines modalités du RGPH2 ont été éclatées pour permettre une perception plus fine. Un simple regroupement à ce niveau facilitera la comparaison avec les données de 1992

8-1 Volume et composition des ménages

Dans la commune de Kétou, le nombre de ménages ordinaires recensés en 2002 est de 18.023 avec une répartition inégale des ménages selon l'arrondissement comme le montre le tableau ci-dessous : l'arrondissement de Kétou concentre le plus de ménages (29,9%), Idigny (24,8%), Kpankou (16,6%), Adakplamè (13,6%), Okpomèta (8,5%) et Odomèta (6,5%).

Tableau 8.1: Répartition des ménages par arrondissement et par sexe dans la commune de Kétou

Arrondissement		Effectif		Pourcentage			
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
Adakplamè	2451	2047	404	13,6	14,2	11,3	
ldigny	4472	3707	765	24,8	25,6	21,5	
Kpankou	2993	2679	314	16,6	18,5	8,8	
Odomèta	1170	1029	141	6,5	7,1	4,0	
Okpomèta	1540	1309	231	8,5	9,1	6,5	
Ketou	5397	3691	1706	29,9	25,5	47,9	
Commune	18023	14462	3561	100	100	100	

La taille moyenne de ces ménages en 2002 est de 5,6 personnes. Les ménages de grandes tailles (10 personnes ou plus) représente 12,9% des ménages contre 9,7% pour les ménages à une seule personne. L'analyse du tableau 9.2 révèle que la taille moyenne des ménages varie de 4,7 personnes dans l'arrondissement de Kétou à 6,4 personnes dans l'arrondissement de Kpankou. L'importance des ménages à grande taille s'explique par le caractère agricole de l'économie de cette commune grande productrice de tubercules et de céréales.

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la taille et les arrondissements

Taille de	Arrondissement											
ménage	Commune	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou					
Total	100	100	100	100	100	100	100					
1Pers	9,7	8,8	8,0	6,4	6,8	7,9	14,5					
2Pers	10,3	10,1	9,0	7,9	7,5	10,1	13,4					
3Pers	13,4	12,9	12,3	11,3	11,8	14,2	15,7					
4Pers	13,8	12,1	13,3	12,9	13,9	17,5	14,4					
5Pers	12,0	12,6	12,7	10,9	11,3	14,7	11,2					
6Pers	9,6	10,2	9,5	9,9	10,5	11,0	8,6					
7Pers	8,0	7,9	8,4	8,8	9,5	9,2	6,4					
8Pers	6,0	7,1	6,5	7,4	6,0	4,4	4,9					
9Pers	4,4	4,5	4,8	5,9	4,9	3,8	3,2					
10Pers &+	12,9	13,7	15,5	18,6	17,8	7,2	7,7					
Effectif	18023	2451	4472	2993	1170	1540	5397					
Taille												
moyenne	5,6	5,7	6,0	6,4	6,3	5,1	4,7					

L'analyse de la structure de la population suivant le lien de parenté fait ressortir une forte représentation des enfants dans les ménages dans la commune de Kétou comme au Bénin. En effet, 49,3% des personnes résidant dans les ménages ordinaires ont le statut d'enfant du chef de ménage. Les conjoints se retrouvent à une proportion de 15,5%, les autres parents (5,9%), les petits fils (4,9%), les sans lien de parenté (2,9%) et les enfants placés (2,3%).

La prédominance des enfants dans les ménages se vérifie dans tous les arrondissements de la commune. La présence dans les ménages ordinaires des individus sans lien de parenté avec le chef de ménage est beaucoup plus fréquente dans l'arrondissement de Kétou (3,7%) et de Idigny (3,5%). Quant aux ménages abritant plus les autres parents des chefs de ménages, ils sont plus observés dans Idigny (8,5%) et Kétou (7,9%) et les autres arrondissements (13,4%).

Tableau 8.3 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de parenté et la commune

		Arrondissement								
Lien de Parenté	Commune	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou			
Total	100	100	100	100	100	100	100			
SANS LIEN	2,9	2,1	3,5	2,1	2,2	2,7	3,7			
CM	17,9	17,4	16,6	15,5	15,8	19,6	21,5			
CONJOINT	15,6	17,3	15,0	17,4	18,5	17,1	12,4			
ENFANT CM	49,3	55,4	47,7	55,0	55,2	46,9	42,1			
PARENT CM	0,9	1,1	0,7	1,2	1,2	0,8	0,8			
BEAUX PARENTS	0,4	0,5	0,4	0,1	0,3	0,2	0,6			
PETITS FILS	4,9	2,4	5,3	3,6	2,8	5,4	7,4			
ENFANTS										
PLACES	2,3	1,2	2,2	1,3	1,1	3,3	3,7			
AUTRES	- 0	0.7	0.5	0.0	0.0		7.0			
PARENTS	5,9	2,7	8,5	3,8	2,8	4,1	7,9			
Effectif	100614	14107	26868	19264	7410	7848	25117			

8-2 Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Les caractéristiques sociodémographiques d'un ménage ont toujours été déterminées en partant de celles du chef de ménage. Les caractéristiques généralement utilisées sont le sexe, le niveau d'instruction, l'ethnie, la religion, etc. du chef de ménage. De même, il est intéressant d'étudier la répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés dans le ménage.

8-2-1 Le sexe du chef de ménage

Généralement dans les habitudes béninoises, le rôle du chef de ménage est dévolu au sexe masculin (80,2%). Mais il se trouve une proportion non négligeable des chefs de ménage du sexe féminin (19,8%) avec des variations selon les arrondissements allant de 10,5% à Kpankou à 31,6% dans l'arrondissement de Kétou comme le montre le tableau 9.4

Tableau 8.4 : Répartition des ménages selon le sexe et l'arrondissement du chef de ménage

Arrondissement		Sexe du chef de ménage							
	Total	Masculin	Féminin	Effectif					
Adakplamè	100	83,5	16,5	2451					
ldigny	100	82,9	17,1	4472					
Kpankou	100	89,5	10,5	2993					
Odomèta	100	87,9	12,1	1170					
Okpomèta	100	85,0	15,0	1540					
Kétou	100	68,4	31,6	5397					
Commune	100	80,2	19,8	18023					

8-2-2 Le niveau d'instruction du chef de ménage

Dans la commune de Kétou, parmi les chefs de ménage, on compte 71,8% de non instruits. Les non instruits sont fortement représentés dans Odomèta (90,1%). L'arrondissement de Kétou, chef-lieu de la commune, dispose de plus de chefs de ménages instruits en proportion (28,7% de niveau primaire, 14,8% de niveau secondaire et 1,3% de niveau supérieur).

Tableau 8.5 : Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et l'arrondissement

				0	0		Λ
				Secondaire	Secondaire		Aucun
Arrondissement/ Sexe	Effectif	Total	Primaire	Général	Technique	Supérieur	niveau
Commune							
Total	18023	100	20,1	7,5	0,1	0,4	71,8
Masculin	14462	100	22,1	8,3	0,2	0,5	68,8
Féminin ADAKPLAME	3561	100	11,8	3,9	0,0	0,1	84,2
Total	2451	100	25,1	5,8	0,0	0,1	68,9
Masculin	2047	100	27,0	6,5	0,0	0,1	66,2
Féminin IDIGNY	404	100	15,6	2,2	0,0	0,0	82,2
Total	4472	100	15,8	5,2	0,0	0,2	78,8
Masculin	3707	100	18,0	5,9	0,0	0,2	75,9
Féminin KPANKOU	765	100	5,1	2,2	0,0	0,0	92,7

Total	2993	100	13,5	3,3	0,0	0,1	83,0
Masculin	2679	100	14,3	3,6	0,0	0,1	81,9
Féminin ODOMETA	314	100	6,4	1,3	0,0	0,0	92,4
Total	1170	100	8,5	1,5	0,0	0,0	90,1
Masculin	1029	100	8,8	1,7	0,0	0,0	89,5
Féminin OKPOMETA	141	100	5,7	0,0	0,0	0,0	94,3
Total	1540	100	16,2	3,3	0,0	0,0	80,5
Masculin	1309	100	18,8	3,5	0,0	0,0	77,7
Féminin KETOU	231	100	1,7	2,2	0,0	0,0	96,1
Total	5397	100	28,7	14,8	0,4	1,3	54,8
Masculin	3691	100	34,2	18,9	0,6	1,7	44,5
Féminin	1706	100	16,7	6,0	0,1	0,3	76,9

8-2-3 La profession du chef de ménage

Pour l'ensemble de la commune, une forte proportion des chefs de ménage (63,1%) est constituée des paysans, pêcheurs ou éleveurs. Cette proportion des chefs de ménages agricoles est plus importante dans les arrondissements de Okpomèta (87,7%), de Kpankou (85,1%) et de Odomèta (83,1%). Les commerçants (13,3%) viennent très loin en deuxième position. La proportion des chefs de ménages ouvriers non agricoles sont plus importants par rapport au niveau de la commune (12,7%) dans les arrondissements de Kétou (25,2%) et d'Idigny (11%).

Tableau 8.6 : Répartition (%) des chefs de ménages par commune selon la profession exercée

Professions	Total	ADAKPLAME	IDIGNY	KPANKOU	ODOMETA	OKPOMETA	KETOU
Total	100	100	100	100	100	100	100
Professions scientifiques	2,9	1,6	1,9	1,8	1,4	1,3	5,7
Directeurs et cadres	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Personnel Administratif	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,6
Commerce et Vente	13,3	7,3	12,2	3,9	4,2	2,5	27,0
Travailleurs des services Agriculteurs, éleveurs et	1,4	0,7	1,3	0,5	1,5	0,3	2,7
pêcheurs	63,1	80,6	69,1	85,1	83,1	87,7	26,4
Ouvriers non agricoles	12,7	6,3	11,0	5,4	6,8	3,2	25,2
Travailleurs non classés	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Travailleurs non classés	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7
Non déclaré	6,0	3,2	4,3	2,8	3,0	4,8	11,5
Effectif	18002	2451	4471	2991	1169	1540	5380

8-2-4 Le nombre d'actifs occupés dans le ménage

Dans la commune de Kétou, environ un quart des ménages (23,9%) dispose d'un (1) actif occupé et 30,7% des ménages possèdent deux actifs occupés. Selon les arrondissements de résidence de la commune, les ménages à fortes proportions des actifs occupés se retrouvent

plus dans les arrondissements de Odomèta avec 54,6% de ménages possédant au moins 3 actifs occupés et Kpankou avec 50,9% des ménages.

Seulement 4,8% des ménages ne possèdent pas d'actifs occupés. Ces ménages sans actifs se rencontrent plus dans les arrondissements de Kétou (7,5%) et d'Idigny (5,1%). Il s'agit certainement des ménages ayant des étudiants et des femmes ménagères. La faible proportion des ménages sans actifs occupés est la caractéristique d'une population rurale dont l'activité principale est l'agriculture.

Tableau 8.7 : Répartition des ménages selon le nombre d'actifs occupés par commune

Nombre d'actifs							
occupés	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Ketou
Total	100	100	100	100	100	100	100
0 actif occupé	4,8	1,8	5,1	3,0	3,0	3,8	7,5
1 actif occupé	23,9	19,9	21,8	14,2	16,8	23,0	34,5
2 actifs occupés	30,7	29,4	28,1	31,9	25,6	34,7	32,9
3 actifs occupés	16,0	16,6	17,0	18,4	16,7	20,1	12,2
4 actifs occupés	9,1	11,5	10,5	10,4	12,1	7,5	6,1
5 actifs occupés	5,8	6,8	6,9	7,6	8,4	4,9	3,3
6 actifs occupés	3,7	4,9	4,2	5,2	4,9	2,9	1,7
7 actifs occupés	2,1	3,5	2,2	2,9	4,8	1,2	0,7
8 actifs occupés	1,5	2,0	1,7	2,7	2,6	0,5	0,5
9 actifs occupés	0,8	1,3	1,0	1,1	1,5	0,3	0,3
10 actifs occupés &							
plus	1,6	2,4	1,7	2,5	3,7	1,0	0,4
Effectif	18023	2451	4472	2993	1170	1540	5397
3 actifs & plus	40,6	48,9	45,1	50,9	54,6	38,4	25,1

8-3 Condition d'habitation

Dans cette partie, les conditions d'habitation des ménages seront étudiées en rapport avec les caractéristiques de l'habitation et le niveau de confort existant dans ces unités d'habitation. Les caractéristiques de l'habitation sont définies par le statut d'occupation des unités d'habitation et par la qualité des matériaux de construction.

8-3-1 Statut d'occupation

L'habitation au Bénin en général et dans la commune de Kétou en particulier se caractérise par un degré relativement faible de vie en communauté comme le montre le niveau d'unités d'habitation se trouvant dans une concession. Dans la commune de Kétou 37 % des unités d'habitation sont concentrées dans les concessions. Une plus forte concentration des unités d'habitation dans la concession est observée dans les arrondissements de Okpomèta (44,7%), Odomèta (43,7%) et Kétou (40,1%) où la solidarité collective persiste certainement encore. Les habitants de la commune de Kétou habitent le plus et à 45,9% dans les propriétés sans titre foncier. Mais, de plus en plus, ils ont tendance à habiter dans leurs propriétés familiales (29,6%). Okpomèta est en tête du mode "propriété sans titre foncier" (57,1%) et l'arrondissement de Idigny, regorge le plus de propriétés familiales (33%). Très peu d'unités d'habitation mises gratuitement par l'Etat à la disposition des ménages de la commune sont

observables (0,4%), et c'est dans les arrondissements de Idigny, Odomèta et Okpomèta qu'elles sont plus fréquentes (0,1% des unités d'habitation de la commune)

Tableau 8.8 : Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation

Arrondissements	Total	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
% Concession	37,0	26,6	33,4	38,5	43,7	44,7	40,1
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397
Propriétaires avec titre							
foncier	7,0	9,7	11,1	5,3	12,8	2,7	3,4
Propriétaires sans titre foncier	45,9	51,4	39,2	53,4	51,0	57,1	40,5
Propriété familiale	29,6	24,0	33,0	28,2	27,5	30,6	30,4
Logé gratuitement par l'Etat	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	1,0
Logé gratuitement par le							
Privé	2,0	0,9	1,1	5,6	2,3	1,4	1,2
Locataire	9,2	7,9	7,6	1,4	1,1	0,2	19,8
Autres	1,7	2,2	3,6	0,7	0,5	1,8	0,6
Non déclaré	4,2	3,8	4,3	5,2	4,6	6,0	3,1

8-3-2 Qualité des matériaux de construction

Les données du 3^{ème} recensement sur les unités d'habitation ont porté également sur le type de matériaux qui a servi au montage du toit, des murs et des sols.

Unités d'habitation selon la nature du toit

Il a été retenu huit matériaux : la tôle, la tuile, la terre, la paille, la dalle, le bois/planche, la palme/bambou et d'autres natures. Dans la commune de Kétou comme au Bénin en général, la variable toiture est influencée par des données d'ordre géographique, socioculturel et socio-économique :

- géographique à cause de la diversité des paysages et des climats qui indique le choix de la nature des toitures ;
- socioculturel du fait de la cohabitation de plusieurs groupes ethniques qui possèdent des cultures différentes. Cette dernière explique les différentes formes de toiture et socio-économique du fait que dans nos sociétés, le toit est également un attribut du niveau de revenu donc du niveau de vie.

En effet, l'habitat en milieu traditionnel tire ses matériaux de la nature : terre, branchage, bambou, paille, etc. Toute amélioration de la qualité de l'habitation provient de matériaux soit importés, soit dérivés de techniques modernes de transformation.

Dans la commune de Kétou, le recensement des unités d'habitation selon la nature du toit révèle que 77,3% des toits sont en tôle et 18,9% en paille. La propension à utiliser la tôle, considérée comme un matériau définitif par rapport à la paille et à la terre, est un signe évident de modernisation de l'habitat, corollaire de l'augmentation du pouvoir d'achat. La durée de vie de la tôle et sa résistance aux intempéries en a fait le premier matériau de

modernisation des unités d'habitation des ménages. En effet, la tôle évite les renouvellements fréquents que demande l'utilisation traditionnelle de la paille.

Il se dégage une disparité en matière de couverture des unités d'habitation selon les arrondissements. Ainsi, l'utilisation des tôles pour la couverture du toit est plus marquée dans les arrondissements de Kétou (94,4%) et Okpomèta (87,9%) où les populations ont un niveau de vie plus élevé. La paille domine dans l'arrondissement de Odomèta (55,8%).

Tableau 8.9 : Unités d'habitation selon la nature du toit et l'arrondissement de résidence (%)

Arrondissement	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Tôle	77,3	72,0	75,3	62,5	41,7	87,9	94,4
Tuile	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Terre	1,0	1,0	0,9	2,5	0,7	1,1	0,3
Paille	18,9	25,3	20,9	32,0	55,8	7,7	2,3
Dalle	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,8
Bois planche	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Palme bambou	0,2	0,1	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1
Autre	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Non Déclaré	2,0	1,4	2,0	2,6	1,2	3,1	1,8

Unités d'habitation selon la nature du mur

Cinq principaux types de matériaux qui ont servi à la construction des murs des unités d'habitation ont été recensés à savoir : la brique, la pierre, la terre, le bois et le bambou. La brique revêt généralement deux formes : la brique cuite ou stabilisée obtenue à partir d'un mélange de terre de barre et de ciment soumis à une forte température et la brique en ciment ordinaire obtenue à partir d'une motte de sable en silice, de ciment et d'eau.

La terre reste toujours prépondérante dans la construction des murs des unités d'habitation dans la commune (68,4% de l'ensemble des constructions). Les constructions améliorées sont essentiellement en brique (13,7%) et en semi dur (13,6%). Selon les arrondissements, les unités d'habitation avec les murs en brique sont plus visibles dans Kétou (29,8%) et Idigny (14,9%). Il en est de même pour les murs en semi dur (respectivement 24,8 % et 12,9%). L'utilisation de la terre pour les murs est plus étendue dans tous les arrondissements excepté Kétou (42,5%).

Tableau 8.10 : Unités d'habitation selon la nature du mur et la commune de résidence Unités d'habitation selon la nature du sol en %

Arrondissements	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Brique	13,7	3,7	14,9	2,5	1,7	0,8	29,8
Pierre	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Bambou	0,5	0,4	0,8	0,8	0,3	1,1	0,1
Terre	68,4	84,0	67,1	85,3	89,3	89,4	42,5
Semi dur	13,6	9,0	12,9	6,4	5,8	3,7	24,8
Bois	0,4	0,3	0,5	0,5	1,0	0,1	0,2
Autre	0,4	0,1	0,6	0,8	0,3	0,0	0,2
Non déclaré	2,8	2,4	3,1	3,5	1,4	4,9	2,2
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Unités d'habitation selon la nature du sol

Les matériaux qui servent à couvrir le sol des unités d'habitation dans la commune de Kétou sont :

- le ciment, matériau de construction moderne, permettant de revêtir le sol d'un enduit qui limite l'humidification et l'infiltration de l'eau représente 42,2%;
- la terre (53,5%);
- le bois (1,7%) (proportion très faible), qui sont à mettre en rapport avec le caractère très peu répandu des constructions sur pilotis propres aux cités lacustres) ;
- le carreau (0,3%) est principalement utilisé dans les unités d'habitation modernes et de haut standing notamment les villas et les immeubles.
- enfin les autres types de sol sont d'une utilisation marginale.

En terme de proportion des unités d'habitations, les constructions dont les sols sont en matériaux modernes (ciment ou carreau) de couverture du sol représentent 42,5% dans la commune et sont plus observées à Kétou (79,7%), Idigny (42,6%) et Adakplamè (26,2%). Les habitations dont le revêtement des sols relève du mode traditionnel font encore 53,5% et sont plus répandues dans tous les arrondissements excepté Kétou (17,7%).

Tableau 8.11 : Unités d'habitation selon la nature du sol et la commune de résidence en %

Arrondissements	Total	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Ciment	42,2	25,8	42,4	16,1	11,5	11,5	79,5
Bois	1,7	1,5	2,7	1,9	2,7	1,8	0,6
Terre	53,5	71,1	52,0	78,9	84,5	82,7	17,7
Carreau	0,3	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2
Bambou	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Non déclaré	2,1	1,2	2,4	2,5	1,0	3,6	1,9
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

8-3-3 Qualité du confort des logements

La qualité des conditions de vie des ménages est conditionnée par l'existence d'un mode d'éclairage, d'approvisionnement en eau, d'aisance, d'évacuation des eaux usées, d'évacuation des ordures ménagères et de mode de cuisson adéquat qui sauvegarde l'environnement immédiat du ménage.

Mode d'évacuation des ordures ménagères

Dans la commune de Kétou, presque tous les ménages (85,3%) jettent les ordures ménagères dans la nature avec des fréquences variant de 77,3% dans l'arrondissement de Kpankou, à 92,7% dans l'arrondissement de Okpomèta. Le brûlage des ordures ménagères qui est la seconde modalité, est pratiqué par 12,1% des ménages. Les autres modalités sont marginales.

Tableau 8.12 : Répartition (%) des unités d'habitation selon et le moyen d'évacuation des ordures ménagères

Arrondissements	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Voirie publique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Voirie privée	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2
Enterrées	0,2	0,0	0,2	0,7	0,1	0,0	0,2
Brûlage	12,1	7,4	5,8	18,9	12,6	4,2	17,8
Nature	85,3	91,6	91,5	77,3	85,5	92,7	79,7
Autres	0,4	0,1	0,5	1,2	0,3	0,1	0,2
Non déclaré	1,7	0,8	2,0	1,7	1,5	2,9	1,6
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Mode d'évacuation des eaux usées

La répartition des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées, montre que le mode d'évacuation des eaux usées diffère peu selon les arrondissements. Dans la commune de Kétou, la plupart des ménages évacuent les eaux usées dans la nature (69,8%) et dans la cour (26,7%). Les caniveaux à ciel ouvert ou fermé ne servent à évacuer les eaux usées que dans une proportion négligeable (0,6%) des ménages et l'utilisation de la fosse septique est marginale (0,3%).

Tableau 8.13 : Répartition (%) des unités d'habitation selon le mode d'évacuation des eaux usées et la commune de résidence

Arrondissements	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Caniveau	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6
Caniveau ouvert	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3
Fosse septique	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7
Fosse perdue	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,4
Egout	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	0,1	0,4
Cour	26,7	19,2	22,2	27,4	15,9	32,2	34,1
Nature	69,8	78,9	75,0	69,6	81,8	64,9	60,4
Autres	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,0	0,1
Non déclaré	2,1	1,5	2,3	2,1	1,7	2,8	2,0
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Mode d'aisance

La répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance dans la commune de Kétou révèle que les latrines ventilées (2,1%) et les toilettes à chasse (3,2%) sont peu fréquentes. La nature reste le principal dépotoir des excréments humains (79,5%). Il en est de même dans tous les arrondissements, principalement dans Odomèta (93,1%) et Adakplamè (89,4%).

Tableau 8.14 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'aisance et la commune de résidence (%)

Arrondissements	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Latrine ventilée	2,1	0,2	0,3	0,4	0,1	0,2	6,3
Latrine non ventilée	11,2	1,8	9,5	3,3	0,8	0,6	26,5
Toilette avec chasse	3,2	4,9	0,9	3,8	2,1	10,8	2,0
Réseau d'égout	0,2	0,0	0,1	0,6	0,1	0,3	0,1
Latrine suspendue	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,0	0,2
Latrine à tinette	0,4	0,1	0,6	0,7	0,1	0,3	0,4
Nature	79,5	89,4	85,7	86,6	93,1	83,2	61,9
Autres	1,4	2,6	0,7	2,5	1,9	1,6	0,6
Non déclaré	1,9	0,9	2,1	2,0	1,7	3,1	1,9
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Mode d'éclairage

Le pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé (87,1%) dans la commune de Kétou. Quant à l'électricité de la SBEE, elle ne couvre que le besoin d'éclairage de 9,8% des ménages. L'utilisation des autres sources d'éclairage est marginale comme le montre le tableau 9.14.

La prédominance du mode d'éclairage par le pétrole au niveau de la commune se vérifie dans tous les arrondissements. Ceci tient au fait que l'électricité de la SBEE n'est pas généralisée et reste un bien de luxe en rapport avec le niveau de revenu des ménages.

Tableau 8.15 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'éclairage et la commune de résidence (%)

Arrondissements	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Pétrole	87,1	98,5	93,5	97,1	98,5	96,8	65,7
Electricité SBEE	9,8	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	32,4
Energie solaire	0,2	0,3	0,2	0,5	0,0	0,3	0,1
Groupe électrique communautaire	1,0	0,0	4,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Groupe électrique privé	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	0,0	0,0
Gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Huile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Non déclaré	1,6	0,8	1,8	1,7	1,2	2,7	1,6
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Mode d'approvisionnement en eau

La répartition des ménages selon les sources d'approvisionnement en eau montre que 59,7% des ménages s'approvisionnent le plus souvent en eau potable dont 27,7% en eau de la SONEB, 31% en borne fontaine ou pompe villageoise et 1,1% en eau de puits protégés. Quand aux ménages n'ayant pas accès à l'eau potable (43,3%), ils s'approvisionnent en eau

de puits non protégés (3,7%), en eau de surface ou de marigot (23,2%), en eau de citerne (4,5%) et les autres sources n'interviennent que pour 7,3%.

Par rapport aux arrondissements, on constate que l'approvisionnement en eau potable par les pompes villageoises est plus fréquent dans l'arrondissement de Kétou (91,4%), par le puits protégé à Okpomèta (6,9%). Les arrondissements ayant plus de difficultés d'accès à l'eau potable sont : Odomèta (76,6%) et Adakplamè (75%).

Tableau 8.16 : Répartition des unités d'habitation selon le mode d'approvisionnement en eau par commune (%)

Arrondissements	Total	Adakplamè	Idigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Eau potable	59,7	25,0	42,4	67,4	23,4	66,6	91,4
Eau courante Eau SONEB	3,0	0,5	0,3	0,9	0,2	0,5	8,7
ailleurs	24,7	0,0	0,9	0,7	2,2	0,2	80,9
Fontaine	14,2	10,7	30,3	17,4	4,4	22,0	0,4
Pompe village	16,8	13,2	9,8	47,9	16,3	36,9	1,2
Puits protégé	1,1	0,6	1,1	0,4	0,3	6,9	0,1
Eau non potable	40,3	75,0	57,6	32,6	76,6	33,4	8,6
Citerne	4,5	15,9	2,5	0,3	6,8	0,6	4,1
Puits non protégé	3,7	1,1	6,6	2,7	1,7	13,0	0,7
Rivière	23,2	44,0	34,2	25,2	54,4	10,1	0,4
Autres	7,3	13,2	12,4	2,6	12,2	6,9	1,9
Non déclaré	1,7	0,8	1,9	1,7	1,5	2,8	1,6
Effectifs	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

Mode énergétique de cuisson

Les sources énergétiques de cuisson communément utilisées sont : le bois, le charbon de bois, l'électricité, le gaz et le pétrole. La répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson montre que le bois est fréquemment utilisé comme moyen de cuisson dans la commune de Kétou (90,5%), suivi du charbon de bois (3,5%) et du pétrole (3,5%). Le bois est le moyen de cuisson le plus utilisé dans tous les arrondissements à des fréquences variant de 84,3% dans Kétou à 97,3% dans Odomèta. Cette utilisation du bois et du charbon de bois est sûrement une menace pour l'environnement du fait de la déforestation qui en découle. Elle est plus le fait des populations rurales pauvres qui agressent au jour le jour la forêt pour assurer leur survie. Il s'agit de sensibiliser les populations sur les dangers de leur pratique et leur donner les moyens qui leur permettent de s'approvisionner en des sources alternatives d'énergie pour la cuisson.

Tableau 8.17 : Répartition des unités d'habitation selon le moyen de cuisson le plus utilisé par département

Arrondissement	Total	Adakplamè	ldigny	Kpankou	Odomèta	Okpomèta	Kétou
Total	100	100	100	100	100	100	100
Pétrole	3,5	1,5	5,1	3,5	0,6	3,0	3,8
Bois	90,5	97,2	90,3	92,3	97,3	93,8	84,3
Electricité	0,1	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1	0,1
Gaz	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3
Charbon	3,5	0,5	2,4	1,4	0,5	0,2	8,7
Autres	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,9
Non déclaré	1,9	0,9	2,1	2,0	1,6	2,9	2,0
Effectif	18 023	2 451	4 472	2 993	1 170	1 540	5 397

9- PAUVRETE DES MENAGES ET DES REGIONS (ETUDE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE)

La lutte contre la pauvreté alimente depuis une dizaine d'années les débats internationaux sur le développement dans le monde. C'est ainsi qu'en 2000, l'objectif de la Déclaration du Millénaire dans laquelle se sont engagés 147 chefs d'Etats et de gouvernements et 189 pays a visé la réduction de moitié de la proportion de la population pauvre d'ici à 2015. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a repris à son compte le même objectif en 2001.

Au Bénin, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré en 2002 pour la période 2003 - 2005 s'est approprié les objectifs internationaux de réduction de la pauvreté en s'appuyant sur la Déclaration Nationale de Politique de Population de 1996. A cet égard, on note en particulier les objectifs suivants :

- ❖ réduction de 50% de la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui équivaudrait à faire passer l'indice de la pauvreté de 30% en 2000 à 15% en 2015 ;
- relèvement de l'espérance de vie à la naissance de 54 ans en 2000 à 65 ans en l'an 2015 ;
- ❖ réduction du taux de mortalité infanto-juvénile de 165 pour mille en 1998 à 90 pour mille en 2015 ;
- ❖ réduction du taux de mortalité maternelle de 500 pour cent mille naissances vivantes en 1998 à 390 pour cent mille en 2015 ;
- ❖ universalité de l'instruction primaire en faisant passer le taux brut de scolarisation de 80% en 2000 à 99% en 2015 ;

L'atteinte de ces objectifs suppose le suivi des indicateurs ci-dessus énumérés. Dans ce cadre, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de 2002 présente l'avantage de fournir tous ces indicateurs à des niveaux géographiques très fins.

9-1 Méthodologie

9-1-1 Unité d'observation, unités d'analyse et quelques caractéristiques

L'unité d'analyse de la pauvreté varie selon qu'il s'agit de la pauvreté des ménages ou de la pauvreté des régions. Dans le premier cas, l'analyse porte sur le ménage ordinaire. S'agissant de la pauvreté des régions, elle est axée sur la commune.

L'étude de la pauvreté supposant le choix d'un indicateur de niveau de vie, il apparaît au regard des données disponibles que les caractéristiques de l'habitation sont des instruments privilégiés pour la construction d'un indice composite de niveau de vie. Ces caractéristiques portent essentiellement sur les matériaux de construction (nature des murs, nature du toit, nature du sol), le statut d'occupation de l'habitation et les conditions de vie du ménage (mode d'éclairage, moyen de cuisson le plus utilisé, approvisionnement en eau de boisson, mode d'aisance, évacuation des eaux usées, évacuation des ordures).

Tableau 9.1 : La population de la commune de Kétou selon le milieu de résidence

	Total	Urbain	Rural
Adakplamè	14089	-	14089
ldigny	26882	-	26882
Kpankou	19201	-	19201
Odomèta	7403	-	7403
Okpomèta	7822	-	7822
Kétou	25102	25102	-
Total	100499	25102	75397

Tableau 9.2 : La population de la commune de Kétou selon les grands groupes d'âges

	Proportion	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans plus
Adakplamè	100	21,1	30,5	17,6	18,1	8,4	4,5
ldigny	100	18,3	29,5	17,5	18,8	10,7	5,1
Kpankou	100	19,5	31,2	17,5	17,0	9,2	5,6
Odomèta	100	19,7	31,7	16,7	17,1	9,3	5,4
Okpomèta	100	18,6	30,1	16,1	17,6	10,4	7,1
Kétou	100	15,4	27,8	19,5	20,5	11,0	5,9
Total	100	18,3	29,7	17,8	18,6	10,0	5,5

9-1-2 Un indice composite de niveau de vie fondé sur les caractéristiques de l'habitation et les conditions de vie des ménages

L'analyse traditionnelle de la pauvreté monétaire repose sur le choix d'un indicateur de niveau de vie qui est fondé sur le revenu ou les dépenses de consommation. Dans ce cadre, de nombreux travaux se sont intéressés à la détermination de la ligne de pauvreté [Ravallion

(1994, 1996)] et au calcul des indices de pauvreté [Foster et al. (1984), Davidson et Duclos (1998)]. Plusieurs autres indicateurs de niveau de vie sont utilisés dans cette perspective: dépenses par équivalent-adulte, part des dépenses alimentaires dans la dépense totale. Les enquêtes sur les conditions de vie réalisées auprès des ménages sont assez riches en la matière. Elles sont d'ailleurs les principales sources de données pour les études sur la pauvreté. C'est le cas, entre autres des Enquêtes LSMS (Living Standards Measurement Surveys) et QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien être de Base) de la Banque Mondiale, les Enquêtés Légères Auprès des Ménages en milieu urbain (ELAM) et les Enquêtes sur les Conditions de Vie en Milieu Rural (ECVR) ainsi que les Enquêtes 1 2 3.

Les données collectées dans le cadre d'un Recensement Général de la Population et de l'Habitation ne permettent pas de construire de tels indicateurs puisqu'elles ne fournissent aucune information sur la distribution des revenus et des dépenses de consommation. Se fondant sur l'argument de Sen (1979, 1987) selon lequel les dépenses et les revenus ne permettent pas de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté, la construction d'un indice de bien-être fondé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages est apparue comme une alternative intéressante dans de nombreuses études empiriques.

Filmer et Pritchett (1998, 2001), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001); Pradhan, Sahn et Younger, (2002) ont utilisé l'analyse en composantes principales pour déterminer les pondérations de K variables caractéristiques des conditions de vie (approvisionnement en eau, mode d'aisance, moyen énergétique d'éclairage et de cuisson, nature du sol et des murs, nature du toit...) et du patrimoine possédé par le ménage (radio, télévision, réfrigérateur,...) afin de construire l'indice de bien-être du ménage comme une combinaison linéaire de ces K variables. Les variables actives de l'analyse en composantes principales sont toutes des variables dichotomiques. Une extension de cette approche a été utilisée par Vodounou et Ahovey (2002) et Vodounou (2003) qui ont considéré des variables de conditions de vie et de patrimoine dont le nombre de modalités est supérieur ou égal à 2. De ce fait l'indice de bien-être est déterminé par les coordonnées des ménages sur le premier axe factoriel de l'analyse des correspondances multiples dont les variables actives sont les K variables de patrimoine et de conditions de vie considérées.

Dans cette étude, la construction de l'indice de bien- être s'inscrit dans la même démarche. A cet effet, 8 variables actives regroupant 38 modalités et 6 variables illustratives sont retenues pour l'analyse des correspondances multiples. Les variables actives sont : Nature du mur, nature du toit, nature du sol, mode d'éclairage, principale source d'approvisionnement en eau, mode d'aisance, mode de cuisson, mode d'évacuation des ordures ménagères.

9-1-3 Catégories socio-économiques des ménages

Cinq classes sont ainsi définies en fonction des valeurs croissantes de l'indice composite:

- i) Les ménages plus pauvres dont les indices de niveau de vie sont compris entre la valeur minimum et le 1^{er} quintile, correspondant aux 20% les plus faibles de la distribution de niveau de vie;
- ii) Les ménages pauvres dont les indices sont compris entre le 1^{er} quintile et le 2^{ème} quintile ;
- iii) Les ménages moyennement pauvres dont les indices se situent entre le $2^{\text{ème}}$ quintile et le $3^{\text{ème}}$ quintile;

- iv) Les ménages riches dont les indices sont compris entre le 3^{ème} quintile et le 4^{ème} quintile ;
- v) Les ménages plus riches dont les indices sont compris entre le 4^{ème} quintile et la valeur maximale des indices de niveau de vie.

9-1-4 Indices de pauvreté d'existence

Trois indices de pauvreté sont retenus ici : l'incidence de pauvreté, la profondeur de pauvreté et l'indice de sévérité de la pauvreté. Ces indices sont ceux de la classe de Foster et al (1984) utilisés pour l'analyse de la pauvreté monétaire.

La mesure de pauvreté la plus simple et la plus couramment employée est l'indice numérique de pauvreté qui est égal au pourcentage de la population dont la consommation ou toute autre mesure appropriée du niveau de vie, y, est inférieure au seuil de pauvreté z. Supposons que, aux termes de cette définition, q personnes soient jugées pauvres dans une population de taille n. L'indice numérique de pauvreté H est simplement la proportion de la population qui est jugée pauvre: H=q/n

L'indice numérique H possède l'avantage d'être facile à interpréter. De plus, pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté, il peut être tout à fait adéquat bien qu'il soit toujours préférable de le calculer pour au moins deux seuils de pauvreté. Toutefois, pour l'analyse des répercussions de politiques spécifiques sur les pauvres, l'indice numérique de pauvreté présente l'inconvénient de ne pas être sensible aux différences d'intensité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté noté PG ou l'indice de profondeur de pauvreté est un meilleur indicateur à cet égard. Il est basé sur le déficit de revenu global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne ainsi une meilleure idée de l'intensité de cette dernière. L'indice de l'écart de pauvreté peut alors être défini comme suit: $PG = \sum (1-yi/z)/n$. Il présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière convaincante les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres

Une simple mesure additive de l'intensité de la pauvreté est l'indice de sévérité P_2 de Foster-Greer-Torbecke (1984) qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté aux fins de l'évaluation de la pauvreté globale. En d'autres termes $P_2 = \Sigma (1-y_i/z)^2/n$. L'indice P_2 présente entre autres, l'inconvénient de ne pas être facile à interpréter en tant qu'écart de pauvreté ou plus particulièrement en tant qu'indice numérique de pauvreté.

Lorsqu'on compare les formules indiquées plus haut pour H, PG et P2, on constate qu'elles ont une structure commune, ce qui suggère l'existence d'une classe de mesure générique de type $P_{\alpha} = \Sigma (1-yi/z)^{\alpha}/n$ avec α ($\alpha = 0, 1, 2$) qui mesure l'aversion pour la pauvreté [Foster et al. (1984)]. Ce sont les indices FGT du nom de leurs auteurs.

9-1-5 Indice de pauvreté humaine

Le rapport national sur le développement élaboré avec l'appui du PNUD, définit l'indice de pauvreté humaine (IPH) comme une moyenne arithmétique simple de trois variables IPH₁, IPH₂ et IPH₃ liées respectivement à la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie.

IPH₁ mesure le pourcentage d'individus dont l'espérance de vie est inférieure à 40 ans, IPH₂ le taux d'analphabétisme des adultes et IPH₃ est une variable composite mesurant le manque d'accès aux services procurés par l'économie dans son ensemble. Il est calculé par la moyenne arithmétique de IPH₃₁, pourcentage des individus n'ayant pas accès aux services de santé, IPH₃₂, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH₃₃, pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Ainsi l'IPH est donné par IPH= $1/3*[(IPH_1^3+IPH_2^3+IPH_3^3)^{1/3}]$ avec IPH₃= $(IPH_{31}+IPH_{32}+IPH_{33})/3$.

Au Bénin, l'IPNM calculé en 2001 à la place de l'IPH considère IPH₁ comme la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans, IPH₂ comme le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus et IPH₃, la moyenne arithmétique de IPH₃₁, pourcentage des individus ayant accès aux services de santé situés à plus de 5 km, IPH₃₂, pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau potable et IPH₃₃, pourcentage d'enfants de moins de 3 ans souffrant de l'insuffisance pondérale.

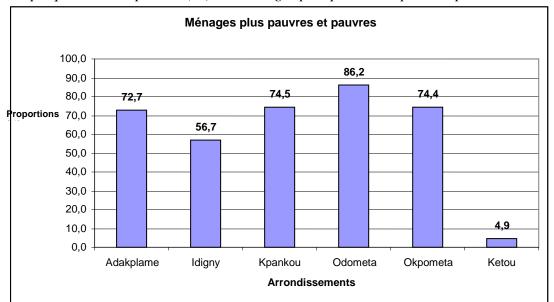
Les données du recensement fournissent IPH₁ et IPH₂ et ne permettent pas de calculer IPH₃₁ et IPH₃₃. L'indicateur IPH₃ est donc réduit à la proportion d'individus privés d'eau potable. L'IPH est calculé par département et par commune.

9-2 Pauvreté des ménages

9-2-1 Pauvreté et zones géographiques

Les caractéristiques mises en relief ci-dessus ont permis de décrire les ménages pauvres au regard de leurs conditions de vie. Deux lignes de pauvreté sont ainsi mises en exergue : les premier et deuxième quintiles les plus faibles. La première ligne définit les ménages plus pauvres et la deuxième, les plus pauvres et les pauvres qu'on regroupera pour les besoins de l'analyse sous le vocable de pauvres (Tableau ci-dessous).

Au niveau de la commune de Kétou, on dénombre 49,7% de ménages pauvres. Sur le plan géographique, le classement par ordre décroissant des indices de pauvreté met en évidence ce qui suit : i) Les arrondissements de Odomèta, Kpankou, Okpomèta et Adakplamè (respectivement 86,2%, 74,5%, 74,4% et 72,7% de population pauvre) sont les plus affectés par la pauvreté d'existence ; ii) l'arrondissement le moins affecté par la pauvreté d'existence est celui de Kétou, chef lieu de la commune (4,9%).



Graphique 9.1 : Proportion (%) des ménages plus pauvres et pauvres par arrondissement

Tableau 9.3 : Répartition des ménages (%) selon le quintile de niveau de vie et l'arrondissement

		Quintiles	de niveau	de vie		_	Proportion	
							des ménages pauvres et	
Division	Plus				Plus		plus	
administrative	pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	riches	Proportion	pauvres	Rang
Adakplamè	46,2	26,5	21,7	5,5	0,1	100	72,7	4 ème
ldigny	30,8	25,9	28,0	14,7	0,6	100	56,7	5 ème
Kpankou	36,6	38,0	20,2	4,8	0,4	100	74,5	2 ème
Odomèta	71,8	14,4	10,8	2,9	0,2	100	86,2	1 er
Okpomèta	17,3	57,1	19,7	5,0	0,9	100	74,4	3 ème
Ketou	1,1	3,8	29,8	46,8	18,5	100	4,9	6 ème
Total	26,4	23,3	24,6	19,8	5,9	100	49,7	

9-2-2 Impact de la taille du ménage

L'effet de la taille du ménage sur la pauvreté est analysé suivant deux démarches complémentaires. La première repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les individus d'un ménage appartiennent au même quintile que le ménage. Cette hypothèse est justifiée par le fait que les conditions décrites par les caractéristiques de l'habitation sont les mêmes pour tous les individus d'un ménage. Sur la base de cette hypothèse, les indices de pauvreté pondérés par la taille des ménages sont calculés en considérant comme indicateur de niveau de vie les coordonnées des individus sur le premier axe auxquelles on a soustrait la valeur minimale. La ligne de pauvreté correspond au deuxième quintile inférieur des coordonnées translatées. Le tableau ci-après présente pour chaque commune, les indices FGT et les contributions correspondantes. Le lien entre la taille du ménage et la pauvreté fait l'objet de la seconde démarche abordée à suite du chapitre.

Au niveau de la commune de Kétou, la pauvreté d'existence affecte 49,7% de la population contre 51% des ménages. L'écart de pauvreté est de 1,3. Il indique la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté.

Tableau 9.4 : Indices de pauvreté dans la population des ménages ordinaires

	Indice de Pauvreté	Indice de profondeur	Indice de sévérité	Poids _ démographique
	P0	P1	P2	(%)
Adakplamè	0,70	0,38	0,24	14,0
ldigny	0,56	0,28	0,17	26,7
Kpankou	0,73	0,39	0,24	19,1
Odomèta	0,80	0,51	0,36	7,4
Okpomèta	0,72	0,31	0,15	7,8
Ketou	0,05	0,01	0,01	25,0
Total	0,51	0,27	0,17	100

Au niveau des arrondissements, le phénomène est très inégalement réparti au sein des populations. L'arrondissement de Odomèta compte 80% de population pauvre avec un poids démographique de 7,4% de la population de la commune. Il a la plus forte contribution tant du point de vue de l'incidence (80%) que de la profondeur (51%) et de la sévérité (36%) de la pauvreté. Viennent ensuite par ordre décroissant des indices de pauvreté, les arrondissements de Kpankou (73%), Okpomèta (72%), Adakplamè (70%) et Idigny (56) qui comptent au moins 50% de pauvre.

Le phénomène de pauvreté d'existence est moins intense et moins sévère dans l'arrondissement de Kétou (5%) où la profondeur est la plus faible (1%).

9-2-3 Taille du ménage et nombre de personnes par pièce

Les études sur la pauvreté monétaire ont mis en évidence la grande taille comme une caractéristique des ménages pauvres. Cette corrélation négative entre la taille et le niveau de vie des ménages est corroborée par l'analyse fondée sur la pauvreté d'existence. En effet les ménages plus riches dans la commune de Kétou comptent en moyenne 5,3 personnes et les ménages plus pauvres 5,7 personnes.

Sur le plan géographique, les ménages des arrondissements de Kpankou et de Odomèta ayant de fortes incidences de pauvreté sont de très grande taille (respectivement 6,4 et 6,3 personnes). A l'opposé, ceux des autres arrondissements dont l'incidence de pauvreté est faible sont de taille plus légèrement réduite (entre 4,6 et 5,1 personnes).

Tableau 9.5 : Taille moyenne des ménages et nombre moyen de personnes par pièce

	Nombre total de pièces occupées							
	Plus pauvre	Pauvre	Moyens	Riches	Plus riches	Total		
Adakplamè	2,9	3,2	3,5	3,6	6,0	3,1		
ldigny	3,3	4,0	4,3	4,2	5,7	3,9		
Kpankou	3,2	4,6	4,9	6,3	6,5	4,2		
Odomèta	3,4	4,6	5,8	5,7	4,0	3,9		
Okpomèta	3,2	3,7	3,7	4,4	5,5	3,6		
Ketou	3,3	3,7	3,7	3,9	3,9	3,8		
Total	3,2	4,0	4,1	4,0	4,0	3,8		

	Taille du ménage						
	Plus pauvre	Pauvre	Moyens	Riches	Plus riches	Total	
Adakplamè	5,5	5,5	6,3	6,2	9,0	5,7	
ldigny	5,9	5,8	6,3	5,9	6,4	6,0	
Kpankou	6,1	6,5	6,8	6,8	7,0	6,4	
Odomèta	5,6	7,0	9,5	7,8	7,0	6,3	
Okpomèta	4,9	4,9	5,7	5,4	4,6	5,1	
Ketou	4,2	4,6	4,3	4,6	5,2	4,6	
Total	5,7	5,7	5,7	5,0	5,3	5,6	

9-2-4 Indice de pauvreté humaine et indice de niveau de vie : deux indices composites fortement corrélés

Pour réaliser un bon ciblage des pauvres, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le développement est calculé par commune en complément aux indices de pauvreté présentés ci-dessus. L'IPH intègre le taux d'analphabétisme des 6 ans et plus comme mesure liée à l'accès à l'éducation, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et le taux de mortalité infanto-juvénile (taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans), indicateur qui renseigne sur la santé des enfants. Le calcul de cet indicateur pour les arrondissements de la commune de Kétou n'est pas possible du fait de la qualité des données nécessaires pour le calcul de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

CONCLUSION

Dans cette étude, les relations entre les variables sociodémographiques et la pauvreté ont été étudiées de façon empirique sur les données du recensement à travers un indice composite de niveau de vie construit sur la base des caractéristiques d'habitation et les conditions de vie des ménages. Les résultats obtenus corroborent ceux des études antérieures. A cet égard, on note en particulier le caractère rural de la pauvreté d'existence et la féminisation moins marquée de celle-ci. En outre, la relation entre la pauvreté et la taille du ménage est décroissante. Ce résultat, combiné avec le nombre de pièces occupées a révélé un état de promiscuité plus prononcé dans les ménages pauvres.

Comme complément d'analyse, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le Développement a été calculé pour la commune et par arrondissement. Combiné avec les indices de pauvreté d'existence, il a permis de proposer une stratégie de ciblage géographique selon les valeurs décroissantes de ces indices.

10- PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ETUDE PROSPECTIVE DE LA DEMANDE SOCIALE

La maîtrise du développement économique d'une nation ou d'une région passe par la maîtrise de sa situation démographique actuelle et future. Cette évidence a été confirmée en 1974 par la Conférence de Bucarest sur la Population où l'interdépendance entre la croissance démographique et la croissance économique a été universellement reconnue. En effet, une action sociale ou économique ne saurait se démarquer de la démographie et toute évolution démographique induit des conséquences socio-économiques.

La projection est un élément des perspectives démographiques qui conditionne le développement d'un pays, d'une nation ou d'une région. Elle permet de mettre à la disposition des décideurs et des planificateurs des statistiques nécessaires à la mise en place des politiques et programmes de population permettant de satisfaire la demande sociale.

Quatre objectifs à court terme sont ainsi poursuivis par cette démarche paramétrique:

- 1- estimer les indicateurs démographiques pour la période concernée
- 2- estimer l'effectif global de la population ;
- 3- estimer l'effectif de population par sexe et âge ;
- 4- estimer l'effectif des groupes spécifiques
- 5- évaluer la demande sociale en éducation et en santé, deux secteurs prioritaires du Plan d'Action du Gouvernement.

Le Bénin vient de réaliser au cours des années 2001 et 2002 deux opérations de grande envergure qui sont la deuxième édition de l'Enquête Démographique et de Santé en 2001 et le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation qui s'est déroulé en février 2002, soit 10 ans, jour pour jour, après le deuxième recensement de février 1992. Ces deux opérations ont permis d'actualiser les indicateurs socio-démographiques des départements et du Bénin. Les divers indicateurs démographiques issus de ces investigations ont servi à projeter la population béninoise de 2002 à 2025. Les résultats de cette projection de la population béninoise sont consignés dans le présent chapitre : Projections Démographiques et Etude de la Demande Sociale.

Dans le cadre spécifique de la monographie communale, l'estimation de la population de la commune aux dates post-censitaires s'appuiera sur les estimations de population faites au niveau du département concerné.

En effet, l'évaluation des données du RGPH3 a montré que si pour le calcul des indicateurs de fécondité les données y afférentes sont de bonne qualité tant au niveau national qu'au niveau décentralisé, il en est autrement des données sur la mortalité où il y a une large sous-estimation des données surtout en ce qui concerne les décès où le niveau de déclaration des décès observés tourne autour de 50% du niveau réel. Ce qui a poussé des techniques des méthodes indirectes pour corriger ces données tant au niveau national qu'au niveau départemental. Si l'ajustement des données devra se poursuivre au niveau plus fin, les résultats qui en sortiront seront des résultats mathématiques qui ne reflèteront pas la réalité du phénomène dans le milieu.

Pour pallier à cette insuffisance, l'estimation de la population des communes se basera sur les projections départementales réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) dans le cadre de ces activités post-censitaires. On supposera que la

contribution de la commune à la population du département lors du dernier recensement de février 2002 restera constante tout le long de la période de projection.

10-1 Projection démographique

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de février 2002 montre que la population du département du Plateau se répartit de façon inégale dans les communes comme le montre le tableau 1.

Tableau 10.1 : Population résidente dans les communes par sexe

	Рор	Population en 2002					
RGPH3, 2002	Ensemble	Masculin	Féminin				
DEP: PLATEAU	407116	193135	213981				
ADJA-OUERE	81497	39000	42497				
IFANGNI	71606	33432	38174				
KETOU	100499	48867	51632				
POBE	82910	39905	43005				
SAKETE	70604	31931	38673				

La contribution de chaque commune à la population du département du Plateau est présenté dans le tableau 11.2.

Tableau 10.2 : Contribution de chaque commune à la population du département

	Contribution en 2002 (%)						
RGPH3, 2002	Ensemble	Masculin	Féminin				
DEP: PLATEAU	100	100	100				
ADJA-OUERE	20,0	20,2	19,9				
IFANGNI	17,6	17,3	17,8				
KETOU	24,7	25,3	24,1				
POBE	20,4	20,7	20,1				
SAKETE	17,3	16,5	18,1				

10-1-1 Projection de la population du département du Plateau de 2002 a 2025

La projection démographique départementale a permis d'estimer la population du département du Plateau qui se présente comme suit :

Tableau 10.3 : Estimation de la population du département du Plateau de 2002 à 2025

Année de	nnée de Population totale		Année de	Po	pulation totale)	
projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	407 116	193 135	213 981	2014	560 877	270 772	290 105
2003	420 045	199 401	220 644	2015	574 126	277 543	296 583
2004	433 418	205 871	227 546	2016	587 974	284 692	303 282
2005	447 192	212 589	234 603	2017	601 659	291 822	309 837
2006	461 714	220 021	241 692	2018	615 305	298 881	316 423
2007	476 136	227 644	248 492	2019	629 049	305 872	323 177
2008	488 506	233 870	254 636	2020	643 614	313 149	330 465
2009	500 513	239 816	260 697	2021	658 244	320 642	337 602
2010	512 396	245 774	266 622	2022	672 825	328 172	344 653
2011	524 467	251 892	272 574	2023	687 589	335 735	351 854
2012	536 342	257 978	278 363	2024	702 335	343 184	359 151
2013	548 213	264 295	283 918	2025	718 002	350 991	367 011

La mise en application du principe de quota permet d'estimer la population de chaque commune pour la période de référence dont les résultats se présentent comme ci-dessous pour la commune de Kétou.

10-1-2 Projection de la population de la commune de Kétou de 2002 a 2025

La commune de Kétou abritait en 2002 une population de 100.499 habitants à dominance féminine avec 48,6% d'hommes et 51,4% de femmes. Cette population serait de 110.397 habitants en 2005. Elle pourrait atteindre 141.787 habitants en 2015 et 177.365 habitants à l'horizon 2025.

La mise en œuvre de la stratégie d'estimation de la population des communes précédemment définie aboutit au résultat suivant.

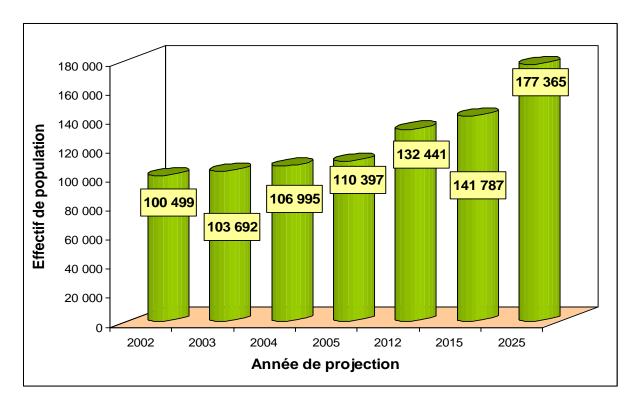
Tableau 10.4 : Estimation de la population de la commune de Kétou de 2002 à 2025

Année de	Population totals	Э	-	Année de	Population tota	le	_
projection	Ensemble	Masculin	Féminin	projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	100 499	48 867	51 632	2014	138 511	68 511	70 000
2003	103 692	50 452	53 240	2015	141 787	70 224	71 563
2004	106 995	52 090	54 905	2016	145 212	72 033	73 180
2005	110 397	53 789	56 608	2017	148 598	73 837	74 761
2006	113 988	55 670	58 319	2018	151 973	75 623	76 351
2007	117 558	57 598	59 959	2019	155 372	77 392	77 980
2008	120 616	59 174	61 442	2020	158 972	79 233	79 739
2009	123 582	60 678	62 904	2021	162 590	81 129	81 461
2010	126 520	62 186	64 334	2022	166 196	83 034	83 162
2011	129 504	63 734	65 770	2023	169 847	84 948	84 900

2012	132 441	65 274	67 167	2024	173 493	86 832	86 660
2013	135 379	66 872	68 507	2025	177 365	88 808	88 557

Le tableau 11.4 et le graphique ci-dessous montre que la population de la commune de Kétou recensée en 2002 qui était de 100.499 habitants, aurait atteint 110.397 habitants en 2005 et passerait à 132.441 habitants en 2012 (année de réalisation du prochain recensement de la population et de l'habitation) et 177.365 habitants en 2025 (fin du programme **Alafia**).

Graphique 10.1 : Evolution de la population de la commune de Kétou de 2002 à 2025



10-2 Etude prospective de la demande sociale en éducation et en santé de la commune de Kétou

Les résultats obtenus dans la section précédente montrent que les populations des communes du département du Plateau croissent à des rythmes variables mais assez notables. Cette évolution suppose la satisfaction des besoins de plus en plus croissants dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de la protection de l'environnement entre autres. Le pari ne sera gagné que si la production des richesses nationales évolue à un rythme nettement plus élevé. Dans le cas contraire on assistera à une détérioration des conditions de vie des populations béninoises. C'est conscient de cette situation que l'état s'est dégagé dans la réalisation des études prospectives à long terme. Ces études sont fondées sur une vision partagée de la participation de la population, l'anticipation du futur grâce à la planification par scénario en vue de l'action et de la gestion stratégiques du développement national. L'objection final est d'offrir aux béninois qui constituent le centre d'intérêt du développement humain durable, la possibilité entre autres "de vivre plus longtemps en bonne santé et de s'instruire efficacement et à moindre coût".

De même, suite aux différentes réformes de l'administration territoriale et au processus de décentralisation et de déconcentration du pouvoir, la commune (collectivités locales) occupe une place prépondérante dans le devenir du pays. La décentralisation joue vise quatre objectifs essentiels :

- 1- la participation du citoyen à la gestion de la chose publique ;
- 2- le rapprochement de l'administration du citoyen ;
- 3- la prise en charge à la base par la population de ses propres affaires ;
- 4- la mise en valeur du potentiel économique de chaque localité en vue de son développement.

Ainsi, pour une meilleure prise en charge à la base de son développement chaque devra disposer d'un plan de développement communal tenant compte de la situation propre de chaque commune. Pour accompagner ce mouvement que la présente analyse sur l'étude prospective de la demande sociale se penche sur les domaines prioritaires du développement que sont l'éducation et la santé.

10-2-1 Demande Sociale en Education

L'éducation est l'un des besoins prioritaires que tout Etat ou toute autorité locale doit assurer à ses citoyens. Elle représente aussi un élément de la croissance et du développement socio-économique d'un pays ou d'une région. Selon la constitution adoptée en décembre 1991, l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit au Bénin pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. La généralisation d'un enseignement primaire de qualité induit un accroissement des infrastructures scolaires et du personnel enseignant. Un enseignement de qualité exige le respect d'une certaine norme en matière d'équipement et de personnel. Ainsi, selon les résultats des Etats Généraux de l'Enseignement qui a eu lieu en mai 1996 au Bénin, pour assurer un enseignement primaire de qualité, il a été retenu de mettre en moyenne 50 élèves par classe et 50 élèves par enseignant.

En tenant compte de l'évolution de la population scolarisable par commune, c'est-à-dire de la population en âge d'aller à l'école (6-14 ans au Bénin), les besoins en infrastructures scolaires et en personnel d'enseignement pour assurer l'universalité de l'enseignement primaire se présente comme suit par commune.

Population scolarisable dans la commune de Kétou

L'estimation de la population scolarisable, c'est-à-dire de la population en âge d'aller à l'école se basera sur le même principe que celui de la population totale de la commune sauf qu'on se limitera aux populations de 6 à 14 ans.

La population scolarisable observée en 2002 (Population de 6-11 ans et 6-14 ans) dans le département du Plateau selon les communes se présente comme suit dans le tableau 11.5

Tableau 10.5 : Population de 6-11ans et de 6-14 ans observée en février dans le département du Plateau par commune et selon le sexe

RGPH3,		6-11 ans			6-14 ans	
2002	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
PLATEAU	75118	39347	35771	103481	54184	49297
Urbain	21378	10992	10386	30596	15666	14930
Rural	53740	28355	25385	72885	38518	34367
Adja-Ouèrè	15188	7935	7253	20687	10774	9913
Ifangni	13299	7092	6207	18462	9834	8628
Kétou	19039	9821	9218	26017	13469	12548
Pobè	15288	7801	7487	21481	10968	10513
Sakété	12304	6698	5606	16834	9139	7695

La contribution des communes à la population scolarisable du département en 2002 est la suivante :

Tableau 10.6 : contribution des communes à la population scolarisable du département en 2002

RGPH3,		6-11 ans			6-14 ans	
2002	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
PLATEAU	100	100	100	100	100	100
Urbain	28,5	27,9	29,0	29,6	28,9	30,3
Rural	71,5	72,1	71,0	70,4	71,1	69,7
Adja-Ouèrè	20,2	20,2	20,3	20,0	19,9	20,1
Ifangni	17,7	18,0	17,4	17,8	18,1	17,5
Kétou	25,3	25,0	25,8	25,1	24,9	25,5
Pobè	20,4	19,8	20,9	20,8	20,2	21,3
Sakété	16,4	17,0	15,7	16,3	16,9	15,6

L'évolution de la population totale de la commune de Kétou a de l'impact sur la population scolarisable de 6-14 ans dont l'évolution dans le temps se présente comme suit :

Tableau 10.7 : Evolution de la population en âge d'aller à l'école (6-14 ans) selon le sexe et l'année de projection

Année de	Population scolarisable							
projection	Ensemble	Masculin	Féminin					
2002								
2004	28 487	14 722	13 765					
2005	29 564	15 247	14 317					
2006	30 511	15 693	14 818					
2007	31 281	16 047	15 233					

2011	32 454	16 514	15 940
2015	33 116	16 766	16 350
2020	34 937	17 574	17 364
2025	38 099	19 081	19 018

Compte tenu du niveau de scolarisation des enfants de 6-14 ans dans la commune de Kétou, des tendances observées dans les taux de scolarisation issues des statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et de la décision d'assurer l'universalité de l'enseignement primaire pour les enfants de 6-14 ans à l'horizon 2025, l'évolution escomptée du niveau de scolarisation se présente comme suit :

Tableau 10.8 : Evolution des taux net de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le sexe et l'année de projection

Année de	Taux net de s	scolarisation d	e 6-14 ans
projection	Ensemble	Masculin	Féminin
2002	43,1	49,8	36,0
2004		55,2	42,0
2005		57,9	45,0
2006		60,6	48,0
2007		63,3	51,0
2011		74,2	63,0
2015		85	75
2020		92,5	87,5
2025		100	100

Pour assurer des différents niveaux de scolarisation des besoins en salles de classes et en enseignants se font sentir et les prévisions se définissent comme dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10.9 : Evolution des besoins en salles de classes et en enseignants dans la commune de Kétou selon l'année de projection

Année de	Estimation des bes	oins en	- Déficit de salle	Déficit
projection	salles de classes	en enseignants	de classe	d'enseignants
2002	289	293	///	4
2004	278	278	///	///
2005	305	305	16	12
2006	332	332	43	39
2007	359	359	70	66
2011	446	446	157	153
2015	530	530	241	237
2020	629	629	340	336
2025	762	762	473	469

D'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire de 2002, la commune de Kétou disposait de 289 salles de classes et 293 enseignants. Il en découle qu'il existe un excédent de 4 enseignants par rapport au nombre de salles de classe disponibles. Mais par rapport aux infrastructures scolaires disponibles en 2002, si rien n'est fait, dès 2005, les besoins supplémentaires se feront sentir : il faudrait 16 salles de classe à construire et 12 enseignants à recruter. Les besoins s'élèveront à 241 salles de classes et 237 enseignants en 2015 pour atteindre 473 salles de classe et 469 enseignants en 2025 si rien n'est fait. Pour répondre à ces besoins, la commune de Kétou devra construire dès 2005 en moyenne 24salles de classes ; soit 4 modules d'écoles de 6 salles de classes par an.

10-2-2 Demande sociale en Santé

Dans sa politique de prise en charge sanitaire de sa population, le Gouvernement béninois a prévu de la base au sommet :

- 1- au niveau de chaque arrondissement, un Centre de Santé d'Arrondissement (CSA);
- 2- au niveau de chaque commune, un Centre de Santé de Commune qui constituerait le centre de référence de la commune :
- 3- pour un ensemble de commune dont la population varierait entre 100.000 et 200.000 habitants, un hôpital de zone (HZ) et ;
- 4- au niveau d'un département, un Centre Hospitalier Départemental (CHD).

La situation au 31 décembre 2002 dans le département du Plateau, année du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin montre un certain écart par rapport aux prévisions selon la commune comme l'atteste le tableau ci-dessous

En effet, selon la commune, il existe peu déséquilibre en matière de couverture sanitaire dans le département du Plateau. Cette situation est légèrement marquante dans les communes de Adja-Ouèrè et Sakété où avec respectivement 6 arrondissements, il existe respectivement 2 et 3 Arrondissements sans Centre de Santé d'Arrondissement comme le prévoit les normes.

Quand au Centre de Santé de Commune, toutes les communes en sont pourvues.

Tableau 10.10 : Disponibilité des centres de santé dans les communes du département du Plateau en 2002

	Nombre d'arrondissement	Nombre de CSA	Nombre de CSC
Pobè	5	5 4	1
Kétou	6		•
Adja-Ouèrè	6		
Total	17		•
Sakété	6	; 3	3 1
Ifangni	6	5 5	5 1
Total	12	. 8	3 2
Ensemble	29	21	5

Si nous partons de l'hypothèse qu'aucune disposition administrative ne viendrait modifier la structure actuelle des communes, il faudrait construire dans le département du Plateau, 8 CSA au niveau des communes dépourvues.

De même en tenant compte de l'évolution de la population des communes, il faudrait prévoir la construction des hôpitaux de zones supplémentaires en supposant que la taille minimum nécessaire pour un HZ est celle observée lors du RGPH3 si elle est comprise entre les normes établies. Ainsi pour doter le département du Plateau de zones sanitaires, le nombre d'hôpitaux de zone passerait de 2 en 2002 à 3 dès 2006 pour atteindre respectivement 4 en 2025.

Tableau 10.11 : Nombre d'Hôpitaux de Zone à construire pour faire face à l'évolution de la population

	Evolution de la population et son incidence sur le nombre d'hôpitaux de zones à construire								
Commune	2002	2004	2005	2006	2007	2011	2015	2020	2025
Pobè	82 910	88 268	91 074	94 034	96 976	106 826	116 951	131 117	146 281
Kétou	100 499	106 995	110 397	113 988	117 558	129 504	141 787	158 972	177 365
Adja-Ouèrè	81 497	86 763	89 521	92 430	95 319	104 999	114 947	128 865	143 765
Total	264 906	282 026	290 992	300 453	309 853	341 329	373 685	418 954	467 411
Zone sanitaire	1	1	1	2	2	2	2	2	2
Sakété	70 604	75 161	77 547	80 057	82 547	90 908	99 488	111 498	124 360
Ifangni	71 606	76 231	78 652	81 204	83 736	92 230	100 953	113 161	126 232
Total	142 210	151 392	156 200	161 261	166 283	183 138	200 441	224 659	250 591
Zone sanitaire	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Ensemble	2	2	2	3	3	3	3	3	4

11- SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

La commune de Kétou est une commune dont la contribution à l'économie nationale est non négligeable tant pour la production agricole vivrière notamment les tubercules, que la production de rente qui est le coton avec une production non négligeable.

11-1 La population économique de la commune

Les données du RGPH3 ont montré que la population potentiellement active 6 ans et plus s'élève à 78.191 personnes, 49.792 sont actifs au moment du recensement et 28.399 sont inactifs. Toutefois, les données de ce recensement ont permis de constater que 3.921 enfants de 6-9 ans sont déjà en activité sur 13.760 enfants de 6-9 ans.

11-1-1 La population active

Volume, structure et répartition spatiale de la population active

La population active s'élève à 49.792 actifs au moment du recensement (soit 63,7% de la population potentiellement active), Cette population est inégalement répartie selon les

arrondissements. Elle est à au moins un cinquième dans les arrondissements de Idigny (26%), de Kétou (22,2%) et de Kpankou (20%).

OKPOMETA
7,9%
ODOMETA
8,2%

KPANKOU
20,0%

Graphique 11.1.: Proportion (%) de la population active selon les arrondissements

Cette population est essentiellement constituée des personnes occupées (63,4%), les personnes en chômage ou en quête de leur premier emploi sont marginales (0,3%) et la situation est analogue quelque soit l'arrondissement.

La participation à l'activité économique est mesurée par le taux d'activité qui est défini comme le rapport de la population active à la population totale de 6 ans et plus. Le taux global d'activité dans Kétou est de 63,7% (Tableau 12.1), soit environ un peu plus de 1 personne active sur 2 personnes dans la population de plus de 6 ans.

	Ensemble	ADAKPLAME	IDIGNY	KPANKOU	ODOMETA	OKPOMETA	KETOU
Total Actifs	78191 49792	10477 7835	20891 12922	14705 9938	5625 4095	6030 3925	20463 11077
Occupé dans le Secteur informel	48527	7761	12832	9538	4069	3903	10424
Occupé dans le Secteur formel de l'Etat Occupé dans le Secteur	556	29	57	52	14	18	386
formel privé Cherche 1 ^{er} emploi	489 180	37 3	14 14	223 115	7 2	3 1	205 45
Chômeur	40	5	5	10	3	Ô	17
Contribution des	lı	ndicateurs sur	la popula	tion active			
arrondissements Taux d'activité Jamais été à l'école	100 63,7 64,3	15,7 74,8 68,8	26,0 61,9 66,4	20,0 67,6 75,2	8,2 72,8 82,5	7,9 65,1 71,4	22,2 54,1 44,9
Proportion d'occupés Poids du secteur informel	63,4 62,1	74,7 74,1	61,8 61,4	66,7 64,9	72,7 72,3	65,1 64,7	53,8 50,9

La commune de Kétou (63,7%) affiche un taux d'activité sensiblement égal à celui du Bénin (63,8%). Les arrondissements de Adapklamè (74,8%), Odomèta (72,8%) et Kpankou (67,6%)

ont les meilleurs taux d'activité. Les arrondissements de Okpomèta (65,1%), de Idigny (61,9%) et de Kétou (54,1%) ont des taux d'activité inférieurs à la moyenne communale.

11-1-2 La population active occupée : Prépondérance du secteur informel

La population active est occupée en majorité dans le secteur informel. Ce secteur utilise 97,9% des actifs occupés. Peu de personnes travaillent dans le secteur formel (2,1%) dont 1,1% relèvent de l'Etat. Le secteur formel privé est quasi-inexistant (1%). Le caractère informel de l'activité est plus accentué dans les arrondissements à caractère agricole.

Une attention portée sur le niveau d'instruction de la population active montre qu'elle est majoritairement non instruite (jamais allé à l'école) à 64,3% et la situation est plus accentuée dans l'arrondissement de Odomèta (82,5%).

La branche d'activité dominante est l'agriculture, l'élevage et la pêche avec 65,1% de la population active occupée, suivie de loin par le commerce et la restauration (19%) et les ouvriers et manœuvres non agricoles (10,1%).

11-2 Production agricole de la population de Kétou

La population de Kétou est une population laborieuse dont la contribution à l'économie nationale et départementale est non négligeable. La commune de Kétou est dotée d'un fort potentiel économique favorisé par la disponibilité des terres fertiles. Sur le plan de la production, les cultures sont assez variées et constituées des produits de rente comme le coton et les produits vivriers.

Tableau 11.2 : Carte de production agricole de la commune de Kétou

	Campagne 2001-2002			Campagne 2002-2003			Campagne 2003-2004		
Cultures	Superficie		Quantité	Superficie		Quantité	Superficie		Quantité
produites	(ha)	Rendement	(tonne)	(ha)	Rendement	(tonne)	(ha)	Rendement	(tonne)
Céréales	41487	2737,5	48932	56845	2955,2	71815	59934	2854,9	74689
Maïs local	34992	1093	38252	48225	1170	56427	51183	1171	59957
Maïs amélioré	6495	1644	10680	8620	1785	15388	8751	1683	14732
Tubercules	15769	36543	246190	17644	39825	307795	19207	40688	350445
Igname	2361	17000	40137	2800	18000	50400	3200	18000	57600
Manioc	13305	15455	205632	14743	17429	256951	15900	18389	292385
Patate douce	103	4087	421	101	4396	444	107	4299	460
Légumineuses	6269	9917,4	8585	5368	10355	7596	6733	10419	8681
Tomate	494	4097	2024	377	4175	1574	523	4373	2287
Piment	498	4110	2047	399	4303	1717	349	4330	1511
Arachide	2017	853	1720	1620	941	1524	2031	941	1911
Niébé	3260	857	2794	2972	936	2781	3830	776	2972
Cultures de rente	6439	605	3895	2842	613	1743	2100	848	1781
Coton	6439	605	3895	2842	613	1743	2100	848	1781
Total	69964	49802	307602	82699	53748	388949	87974	54810	435596

Les produits vivriers peuvent être regroupés en trois grands groupes : les céréales, les tubercules et les légumineuses et la production la plus dominante est la production des tubercules qui constituent la base alimentaire de la commune de Kétou et du département du Plateau en général.

Au cours de la campagne 2001-2002, les cultures vivrières produites sont dominées par les tubercules (avec 80% de la production agricole) dont le manioc et l'igname sont dominantes avec respectivement 205.632 et 40.137 tonnes produites. La production des deux cultures est passée à 50 400 tonnes pour l'igname et à 256.951 tonnes pour le manioc lors de la campagne 2002-2003. Cette production occupe respectivement 22,5% et 21,3% des surfaces cultivées lors des deux campagnes considérées.

Le second groupe de produits alimentaires dominant est le céréale composé du maïs local et amélioré (respectivement 38.252 et 10.680 tonnes pour les campagnes 2001-2002 et 56.427 et 15.388 tonnes pour les campagnes 2002-2003).

Quand à la principale culture de rente qui est le coton, sa production qui était de 3895 tonnes lors de la campagne 2001-2002, s'élève à 1743 tonnes lors de la campagne 2002-2003 avec une occupation de la superficie cultivée variant de 9,2% lors de la campagne 2001-2002 à 3,4% lors de la campagne 2002-2003 et constitue près de 1,3% de la production agricole de la commune en 2001-2002 et 0,4% pour la campagne 2002-2003.

Tableau 11.3 : Contribution de la commune de Kétou à la production agricole du département du Plateau

				Cultures de	
	Céréales	Tubercules	Légumineuses	rente	Ensemble
	С	ampagne 200)1-2002		
Superficie (ha)	26,2	26,8	37,9	96,7	29,1
Quantité (tonne)	25,0	34,5	35,0	80,0	32,8
Contribution des produits	15,9	80,0	2,8	1,3	100
Superficie	59,3	22,5	9,0	9,2	100
	С	ampagne 200)2-2003		
Superficie (ha)	32,4	27,9	32,7	81,0	32,0
Quantité (tonne)	33,3	38,4	26,2	77,0	37,1
Contribution des produits	18,5	79,1	2,0	0,4	100
Superficie	68,7	21,3	6,5	3,4	100
	С	ampagne 200	3-2004		
Superficie (ha)	33,6	38,4	35,3	69,7	35,1
Quantité (tonne)	29,4	49,8	31,5	70,9	44,1
Contribution des produits	17,1	80,5	2,0	0,4	100
Superficie	68,1	21,8	7,7	2,4	100

CONCLUSION GENERALE

La commune de Kétou comme toutes les communes du Bénin à dominance rurale, est une commune dont l'amélioration de sa population exige des autorités locales appuyées par le Gouvernement des efforts substantiels tant pour la mobilisation des ressources intérieures qu'extérieures pour son développement, surtout que cette commune a d'énormes atouts agricoles (terres agricole non exploitées) et d'une population travailleuse dont il suffit d'améliorer les techniques agricoles pour accroître leur performance et pour les sortir de la pauvreté.

QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Plan d'action environnemental, enquêtes villageoises tome 5, rapport Kétou 1992

Plan d'action environnemental, enquêtes villageoises tome 5, rapport Kétou 1992

CeRPA, secteur Kétou, Rapport plan de campagne agricole 2001-2002

Plan d'action environnemental, Enquêtes villageoises Tome V, Rapport Kétou 1992 Idem 7

Plan d'action environnemental, Enquêtes villageoises Tome V, Rapport Kétou 1992

ANNEXES

LISTE DU DETAIL DES GRANDS GROUPES ETHNIQUES

ADJA & APPARENTE	YOA LOKPA & APPARENTE	YORUBA & APPARENTE
Adja	Dompago ou Lokpa	Yoruba
Ouatchi	Kabyè	Nago
Mina	Koto-Koli ou Term	Chabè
Sahouè	Yoa, Yom, Pila-Pila	Idaasha
Houédah ou péda	Soruba Biyobè	Holli-Djé
Xwla, Pla	Taneka Ou Tamba	lfè ou Itcha
Défi	Windji ou Foodo	Kétou
	Ani	Manigri
FON & APPARENTE		Partago
Aïzo	PEULH	Mokolé
Fon	Peulh ou Fulbè ou Fulfuldé	
Goun	Gando	AUTRES ETHNIES DU BENIN
Kotafon ou Tchi		Zerma
Mahi	OTAMARI & APPARENTE	Hawsa (Haoussa)
Wémè	Berba	Contimba
Tofin	Besorabè ou Ditamari	Autres ethnies
Torri ou Toli	Betyobé	Naturalisées
Sèto	Gagamba	
Agouna	Gurma (Gourmantché) Hossori	Ethnies Etrangères
BARIBA & APPARENTE	Natimba (Tayari) ou Bièro Natemi	
Bariba	Otamari, Somba	
Boko	Waaba (Waama)	
Воо	Yendé	
DENDI & APPARENTE		
Dendi		
Djerma		